l'unité

N° 278 — 5 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 13-19 janvier 1978



Programme de Blois :

UN FOURRE-TOUT ELECTORAL

"La nouvelle économie française" de Jacques Attali : penser aujourd'hui la France d'après la crise.

Flammarion.

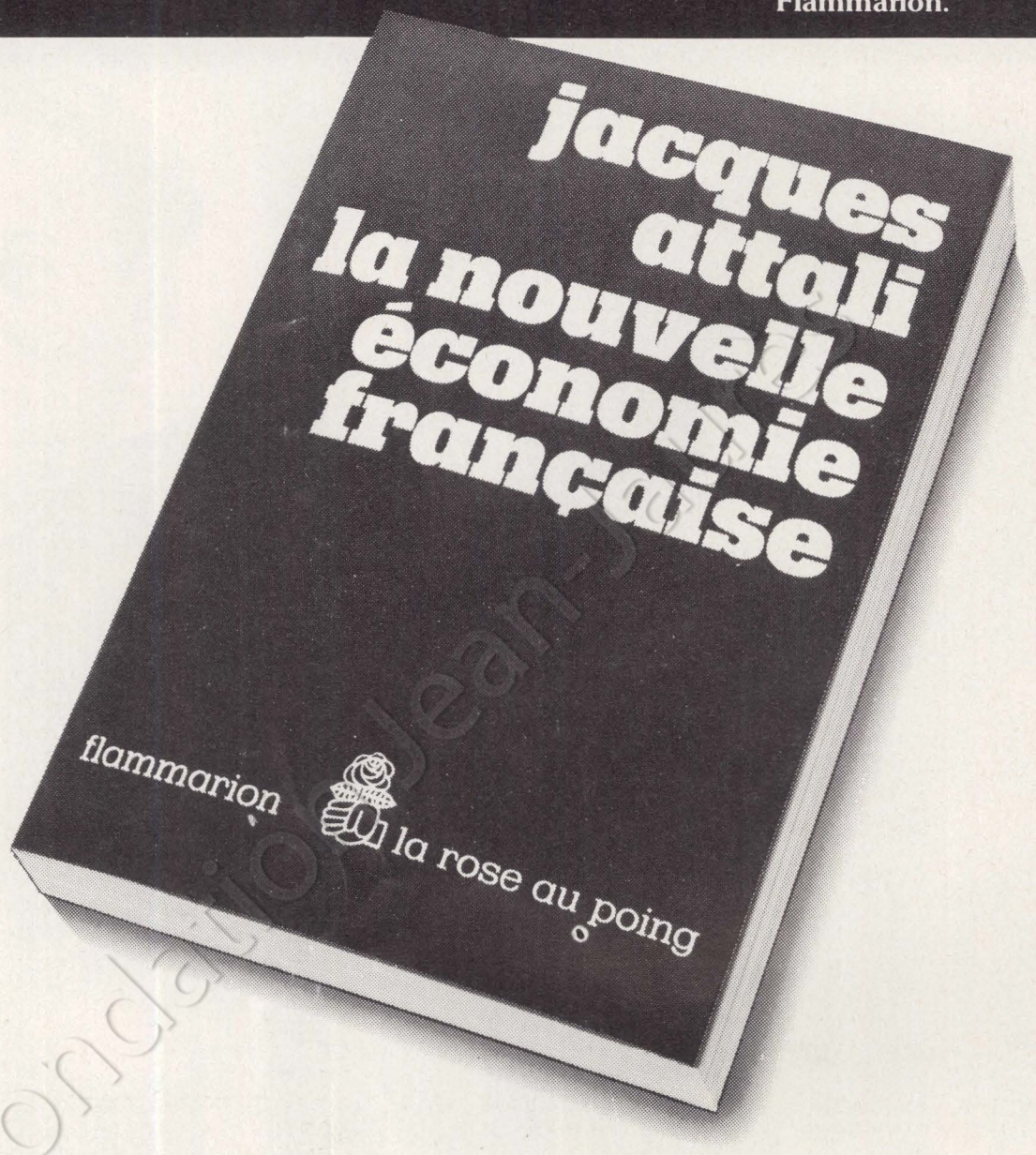

"Quand commencera le XXIe siècle, la France sera devenue une filiale des Etats-Unis d'Amérique ou la matrice d'une nouvelle forme de progrès. Tel est l'enjeu des choix politiques des prochaines années".

C'est ainsi que Jacques Attali entreprend une analyse de l'histoire économique de notre pays et un diagnostic, sur les avenirs possibles. Point de départ : 1870. Echéance : l'an 2000. Sujet : l'avenir de la France. A lire pour prendre du recul.

Jacques Attali. La nouvelle économie française, 256 pages, 36 F. Collection La Rose au Poing.

FLAMMARION

Synergie, K.E.

© Coll. Fondation Jean Jaurès

sommaire

FRANCE

6
FRANÇOIS MITTERRAND : « M. BARRE, C'EST L'IMPUISSANCE ECONOMIQUE ET L'AVENTURE POLITIQUE »

7
SOCIALISTES : PRETS A GOUVERNER, PAR ANTOINE VIOLET

8
HUMEUR : MON ECONOMISTE CHEZ LES PATRONS, PAR FRANCIS PISANI

9
L'EDITORIAL DE CLAUDE ESTIER

10



WATERGATE A LA FRANÇAISÉ, PAR JEAN-LOUP REVERIER



5
BLOIS : UN FOURRE-TOUT ELECTORAL, PAR GUY PERRIMOND

12
« NOUS DECLARONS LA PAIX AU MONDE », PAR JEAN MARCEAU

14
C.G.T. : LE MALAISE S'AGRANDIT, PAR MICHELE KESPI

SOCIAL

15
BOULANGERIE : LA GROSSE GALETTE NE SE PARTAGE PAS, PAR CHRISTINE COTTIN

MONDE

16
CHILI : UNE CYNIQUE MASCARADE, PAR FRANCIS PISANI

21
MA PART DE VERITE, PAR FRANÇOIS MITTERRAND

SOCIETE

22
FOOTBALL : UN COUP PAS FRANC DU TOUT, PAR EMMANUELE PLAS

24
PARIS : LE XIIIe REAGIT, PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

25
LA DROITE FAIT RISETTE AUX « VERTS », PAR MARIE-JOSE BERNARDOT

LES ENTRETIENS DE L'UNITE

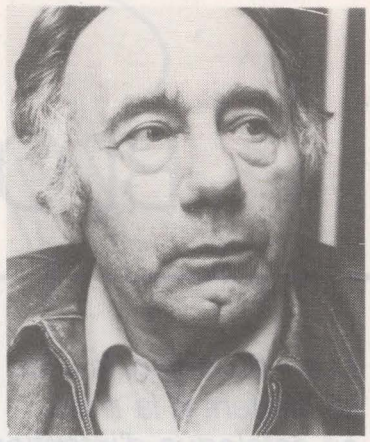

26
CETTE SEMAINE FRANCIS LEMARQUE

LIVRES

30
LE NATIONAL-STALINISME, PAR MAURICE DUVERGER

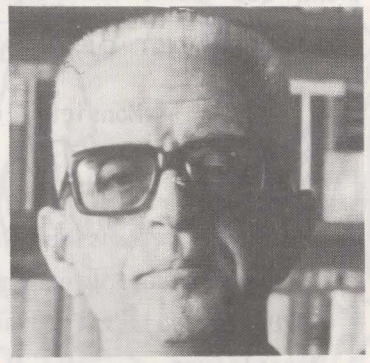

PHOTOS ET DESSINS
A.f.p. (page 22), Barrigue (page 6), Bodis (pages 4, 11), Coureuil (pages 11, 29), Demoulin (pages 16, 23), Keystone (pages 32, 33), Pascal Lebrun (pages 12, 13, 24, 26, 27, 31), Pym (pages 1, 25), Solo (pages 30, 32, 33), Sygma (pages 14, 15, 23).

BULLETIN D'ABONNEMENT A RETOURNER 41, BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- ▶ abonnement d'un an (150 F) ☐
- ▶ abonnement de six mois (90 F) ☐

en souhaitant recevoir en cadeau (pour un abonnement d'un an)



▶ soit le livre de Claude Estier ☐



▶ soit le livre de Pierre Mauroy ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐

par chèque postal ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source ☐

Date Signature

BLOIS : UN FOURRE-TOUT ELECTORAL

Les « 30 objectifs » de Blois se limitent à la mise en catalogue d'intentions permettant de meubler les discours des candidats de la droite

L'enthousiasme n'était pas au rendez-vous. A Blois, samedi dernier, Raymond Barre a bien tenté d'utiliser le cadre d'une « ville chargée d'histoire », située « dans une région de mesure », pour camper son personnage, le public, bien que trié sur le volet (voir notre encadré), n'a pas semblé fasciné par la prestation du Premier ministre. A moins, tout simplement, que même les notables locaux n'aient pas pris au sérieux les « 30 objectifs » et les « 110 propositions » qu'une partie de l'ex-majorité vient d'élaborer. Ce qui n'aurait rien d'étonnant.

Refusant de se laisser juger sur un bilan précis — le sien —, la majorité sortante s'est trouvée contrainte de préparer, tout comme en 1973, un semblant de programme. Tâche difficile, car que dire lorsque l'on cherche tout simplement à laisser les choses en l'état ou, à la limite, à s'adapter pour survivre ? Il a d'ailleurs fallu que la gauche élabore en 1972 son Programme commun pour que la droite se trouve contrainte de dresser un catalogue. C'est ce qu'elle fit à Provins, avec la précision que l'on sait, en 1973. N'étant pas Messmer, Barre a toutefois évité un piège : celui des chiffres. A Blois, la précision n'était pas la vertu majeure du discours : à côté de mesures d'évidence, mineures et promises le plus souvent depuis fort longtemps, les objectifs de la partie de l'ex-majorité dont Barre a été sacré chef de file se résument à des déclarations d'intentions dont le vague est la caractéristique majeure.

Il y a cinq ans, « l'Unité » avait publié (n° 57) une partie des mesures programmées à Provins. Avec, en parallèle, ce que les différents gouvernements de la Ve République avaient fait jusqu'alors dans chacun des domaines. La relecture de ce document est instructive et, si le sujet n'était pas aussi sérieux, amusante. Car, alors, il n'y avait pas encore eu la crise de l'énergie (ah ! la belle excuse) ni la — toute relative — flambée des prix agricoles. Alors, la croissance du P.n.b. était supérieure à 6 %. On connaît les résultats.

Les « objectifs de Blois » font irrésistiblement penser au programme de Provins. Non seulement ils sont trop vagues pour être opérationnels, mais, surtout, ils ne peuvent en aucun cas sortir la France de la crise, si ce n'est « par le bas », en faisant payer la note aux salariés, en admettant le chômage, l'austérité.

La structure, l'ordre même des objectifs sont révélateurs. Alors que la première partie du Programme commun s'intitule « Vivre mieux, changer la vie », la première partie du programme de Blois porte un titre évocateur : « Des citoyens libres et protégés ». Qu'il faille insister, en 1978, sur la notion de liberté, nul n'en doute. Mais il est révélateur qu'à propos de liberté on ne parle jamais de démocratie, et que la délégation de pouvoir, lorsqu'elle existe, soit réservée aux seuls élus. La « liberté » selon Barre se résume à la vieille idée qui a animé les élites du XVIIIe siècle. Mais cela ne va pas au-delà. Intégrer à la liberté une parcelle des pouvoirs détenus par le patronat ou l'Etat ne fait visiblement pas partie des objectifs de Raymond Barre. Quant à la notion de « protection », il y aurait également bon nombre de remarques à faire. Dans une société où le citoyen est mineur, il convient de le « protéger » : au même titre que le consommateur... Avec, comme corollaire, un développement de l'assistance. Le tout pour éviter les ennuis. Quittons les zones floues du droit des Français pour en venir à la crise... Car elle existe. Il suffit pour cela de se souvenir, si l'on n'est pas directement touché, du nombre de chômeurs.

Visiblement, la réduction du chômage ne semble pas être, pour l'actuel Premier ministre, une tâche fondamentale. L'économie, pour lui, c'est tout d'abord l'entreprise, sa santé financière, son développement. Pour Raymond Barre, l'homme — plus exactement le salarié — est au service de l'entreprise — faut-il écrire du capital ? —, et non pas le contraire. Pourtant, le chapitre III parle de « mener une politique active de l'emploi ». Mais cette dernière, à l'exception de dix mille emplois

LE PRÉFET DE LOIR & CHER — BLOIS, le 23 Décembre 1977

Monsieur le Maire,

Monsieur Raymond BARRE, Premier Ministre, accompagné de l'ensemble du Gouvernement, présentera à BLOIS, le samedi 7 Janvier 1978, les objectifs d'action de la majorité pour la prochaine législature.

J'ai le plaisir de vous faire parvenir un certain nombre d'invitations à distribuer aux habitants de votre commune ou à vos relations personnelles.

J'attire votre attention sur le fait que l'entrée au chapiteau, ne se faisant que grâce à ces invitations, il y a lieu de veiller à ce que les personnes à qui vous les transmettrez soient des personnes de confiance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments distingués et les meilleurs.

Charles-Noël HARDY.

La fédération du Loir-et-Cher du P.s. constate :

- **que ses élus, conseillers généraux, maires et conseillers municipaux, ne sont pas considérés comme des « personnes de confiance », par le préfet, puisqu'ils ont tous été exclus de sa soigneuse sélection ;**
- **que le racket électoral n'est pas limité aux Français de l'étranger. Le préfet détourne le service public pour la campagne de la « majorité » et de son candidat local, Pierre Sudreau.**



Jean-Jacques Servan-Schreiber, Raymond Barre, Jacques Chirac et Jean-Pierre Soisson, vus par Bodis.

à temps partiel, est abandonnée aux entreprises. Ce qui n'est pas fait pour rassurer les salariés !

A vrai dire, les « 30 objectifs » se limitent à la mise en catalogue d'intentions permettant de meubler les discours des candidats de la partie de l'ex-majorité à laquelle Raymond Barre a été imposé comme « responsable ». Mais c'est un catalogue soigneusement expurgé de toute mesure précise, et surtout (voir le commentaire de François Mitterrand) de toutes mesures structurelles.

Lorsqu'il devint Premier ministre, Raymond Barre savait que son plan, le premier, ne contenait rien qui pût permettre à la France de « sortir du tunnel ». En revanche, grâce au freinage des salaires, il allait permettre aux patrons d'améliorer leurs bénéfices. Il lui fallait donc trouver quelque chose pour devenir crédible : ce furent les réformes de structures. Avec cet « espoir », Barre escomptait gagner du temps. Quinze mois étant passés, il ne peut pas, aujourd'hui, recommencer la même opération. D'autant que certains de ses alliés sont, en ce domaine, opposés à la moindre promesse. Adieu donc aux réformes de structures !

A les lire dans le détail, les mesures promises ont parfois un goût douteux. Celles sur l'impôt, par exemple. Emerveillés, les Français vont apprendre que : « L'impôt →

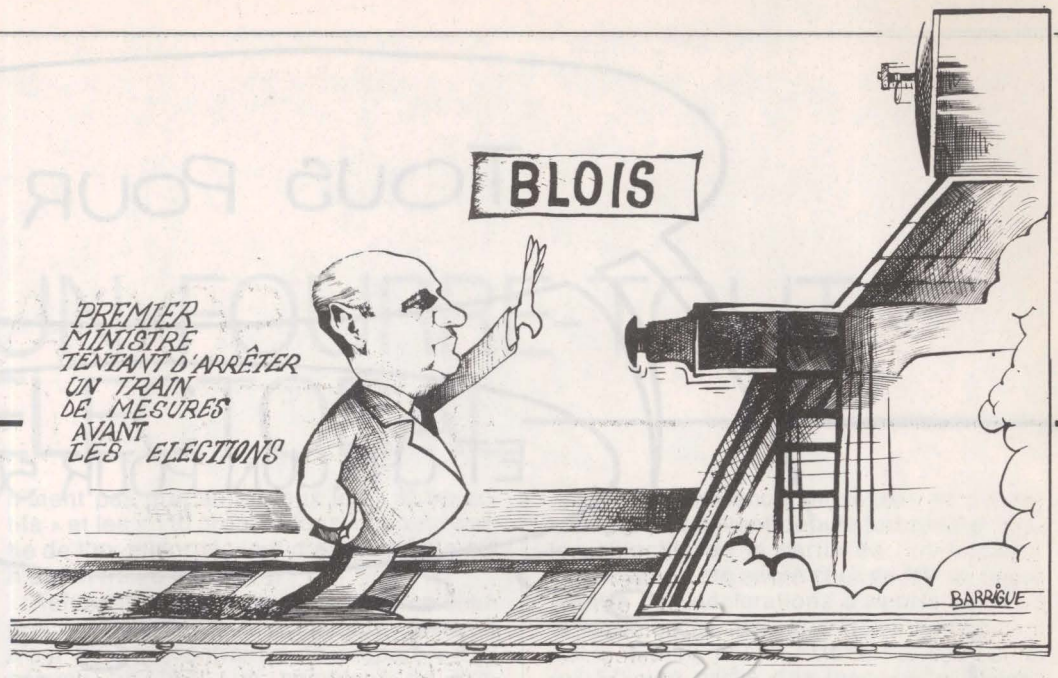

→

sur les sociétés, l'impôt sur le revenu et la taxe à la valeur ajoutée seront, pour la même période, plafonnés à leurs taux actuels. » C'est gentil, non ? A ceci près que, pour calculer l'impôt, il faut tenir compte du taux et des tranches. Si le taux ne bouge pas — c'est promis —, les tranches, elles, peuvent être modifiées. Ne serait-ce qu'à cause de l'inflation. Et, avec un taux constant, les Français — parce que leurs revenus ont augmenté en numéraire — paieront un peu plus d'impôts. Ce qui est moins gentil ! Seulement une telle formule a quelques avantages : d'ici aux élections, les Français pourront croire qu'en 1978 et 1979 ils ne paieront pas plus d'impôts. Cela s'appelle comment, une telle opération ?

Reste que, à deux mois du scrutin, Raymond Barre est devenu relativement prudent. Alors que, depuis l'élection présidentielle, Valéry Giscard d'Estaing, ses Premiers ministres, ses ministres et ses sous-ministres ont multiplié à tort et à travers les promesses (voir « les Comptes fantastiques de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac »), les objectifs de Barre sont plus modestes. Ce qui explique la faiblesse de son chiffrage. Si les promesses antérieures aboutissaient à un déficit de 73 milliards pour 1978, le programme de Blois ne coûterait, lui, que 22 milliards. Ce qui montre la véritable ampleur des promesses.

Pour le reste, rien : ce programme ne résoudra aucun des grands problèmes auxquels les salariés de ce pays sont confrontés. Ni le chômage ni l'inflation ne sont pris en compte. Si Chirac parle d'une « nouvelle politique », Barre, lui, se con-

FRANÇOIS MITTERRAND : "M. BARRE, C'EST L'IMPUISSANCE ECONOMIQUE ET L'AVENTURE POLITIQUE"

Ce programme de Blois, qu'est-ce que c'est ?

J'ai remarqué cette phrase de M.. Barre : « La gauche, c'est l'aventure économique et l'impuissance politique. » On peut toujours faire des bons mots, et je pourrais lui répondre en écho : M. Barre, c'est l'impuissance économique et l'aventure politique. L'impuissance économique, on le voit ! Et l'aventure politique ? Imaginez un gouvernement de la droite minoritaire dans le pays, imaginez le maintien au pouvoir des partis conservateurs dans le désaveu et la fatigue générale, en face de la montée des revendications nécessaires. Mais je ne m'attarderai pas sur ces choses...

M. Barre propose un programme. On n'y retrouve que très peu des promesses qui, au cours de ces dernières années ou de ces derniers mois, ont fait le fond de la politique de la droite. Rappelez-vous.

Que nous a promis M. Barre lors de sa présentation à l'Assemblée nationale ?

La réforme de l'entreprise — rapport de M. Sudreau, justement député de Blois... Vous connaissez le rapport Sudreau ? Vous savez ce qu'il est devenu ? Rien !

La réduction des inégalités — rapport Mérot. Où est le rapport Mérot ? Qu'est-il devenu ? Rien !

Réforme des circuits de distribution ? On en a parlé au moment de la hausse des prix du mois précédent. Rapport Eveno ? Rien !

Rémunérations en pourcentage ? C'est toute une affaire qui touche à une certaine fraction de la fonction publique qui, en plus de son traitement, perçoit un certain nombre d'émoluments ou de primes sur les travaux accomplis. Je pense en particulier à différents services du ministère de l'Equipement ou du ministère de l'Agriculture. Rapport Lasry ? Rien !

Sur les dépenses publiques, rapport La Genière ? Rien !

Et puis, même sur un tas d'autres choses : M. Untel, M. Prostitution... Le rapport Pineau, vous en avez entendu parler ?

L'indexation de l'épargne, demandée par lettre par le président de la République au Premier ministre pour le 1er janvier 1978, renvoyée à 1979 et, je crois, au bénéfice des personnes d'un certain niveau d'existence et âgées de plus de cinquante ans, comme si le problème de l'épargne ne concernait pas tous les épargnants.

La loi sur les plus-values ? Inappliquée !

La prise de participation dans les entreprises Dassault ? Rien !

Je veux dire par là que l'ensemble des dispositions promises par M. Barre, qui pouvaient être considérées comme sérieuses — non pas correspondant au programme et aux volontés des socialistes, bien entendu, c'était loin d'être suffisant, mais enfin qui indiquaient une certaine volonté, une certaine orientation, la volonté d'en finir avec le laxisme, avec le laisser-aller des gouvernements ou des directions Giscard d'Estaing et Chirac... Rien, rien et rien !

Qu'est-ce que cela démontre ? Que M. Barre en est conduit aujourd'hui, à deux mois des élections, à tenter de mobiliser les partis conservateurs autour d'un programme faible en propositions sérieuses, assez riche de petites propositions pas sérieuses et rejetant à beaucoup plus tard la satisfaction de revendications nécessaires, et que, en revanche, sur aucun des points fondamentaux sur lesquels s'était engagé le gouvernement de M. Barre, il n'ose en reprendre aujourd'hui les principales propositions.

Bref, ce n'est rien du tout, et ce n'est pas avec cela, croyez-moi, que M. Barre et M. Giscard d'Estaing vont mobiliser l'opinion.

Les résultats de M. Barre ?

Près de 10 % d'augmentation des prix : c'est le même résultat que M. Chirac.

Le chômage : 1 200 000 chômeurs. C'est pis que M. Chirac.

Le commerce extérieur ? Il s'est amélioré, mais il y a eu quelques années précédentes au cours desquelles la situation était à peu près égale à celle d'aujourd'hui.

Le budget ? Maintenant, il est installé dans un déficit chronique : 35 milliards une année, 18 milliards l'année suivante, puis 20 milliards... Combien nous annonce-t-on ? 13 milliards ? Il y en aura 20 ou 25 cette année. Et ainsi de suite.

Quant au franc, on se flatte de sa bonne tenue par rapport au dollar. Naturellement, puisque le dollar s'effondre ! Par rapport aux monnaies fortes que sont le mark allemand, le franc suisse et même le franc belge, notre franc est en perpétuelle descente.

tente de dire : « On continue. » Or, pour cela, il lui faut « faire des voix ». Ce qui explique le côté « fourre-tout » de son programme. Et mardi, pour bien montrer que le gouvernement ne reculait devant aucun sacrifice, dès lors qu'il s'agissait de conserver les suffrages d'une catégorie sociale, d'une tranche d'âge ou d'un sexe, est intervenu un remaniement ministériel. Technique, dit-on. Il s'agissait de « faire honneur » à quelques femmes. En espérant ainsi faire croire à toutes les autres qu'enfin « on » allait s'occuper d'elles. Sacrer ministre Alice Saunier-Seïté coûte moins cher qu'une réforme de structures. Mais ne signifie rien. Si ce n'est la qualité, la hauteur de vues de ceux qui en sont réduits à de tels subterfuges.

GUY PERRIMOND

C'est un échec pour M. Barre. Je ne dis pas du tout cela à cause d'une humeur particulière à son encontre, je ne lui en veux pas à titre personnel, je n'ai rien à lui reprocher personnellement. Simplement, il est le représentant typique, sous les ordres de M. Giscard d'Estaing, de la droite la plus classique et la plus usée, dont l'imagination est tarie, qui sent bien qu'elle perd pied, qu'elle ne représente plus cette France nouvelle où les salariés constituent près de 80 % de la population active — cette jeunesse qui se développe et qui ne peut se satisfaire de ce régime, de ce pays, de ce système, de ces équipes qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez et qui cherchent seulement à tenir et à défendre les intérêts des plus puissants.

Voilà en quoi je pense que le discours de M. Barre à Blois n'a pas d'importance. Je ne veux pas dire que M. Barre n'ait pas d'importance. Il est Premier ministre, et il aura le relais, dans quelques jours, de M. Giscard d'Estaing qui ira dans ma région, la Bourgogne, pour dire comment devrait être, selon lui, le bon choix de la France, comme si on l'ignorait ! M. Giscard d'Estaing est depuis si longtemps responsable des affaires économiques — et depuis quelque temps responsable des affaires générales de la France — que l'on sait bien ce qu'il considère, lui, homme de droite, qu'on dit aussi modéré, mais pas modérément de droite, on sait bien ce qu'il considère comme le bon choix : c'est que rien ne change.

Et tout cela, naturellement, au nom du changement ; car les richesses du langage sont infinies. Que rien ne change, et rien n'a changé. Les privilégiés restent les privilégiés ; les pauvres gens restent les pauvres gens, et ils sont les plus nombreux. Et c'est ce que nous promettent MM. Giscard d'Estaing et Barre pour les cinq années qui suivent. Je dis que les Français ne s'y reconnaissent pas. Je dis que les Français ne seront pas plus tentés demain qu'ils ne l'étaient hier de les rallier. »

SOCIALISTES : -PRETS A GOUVERNER-

Le Programme commun actualisé par les socialistes, c'est tout à la fois le possible immédiat, un compromis entre hier et demain, le moyen de changer la vie et le monde

A gauche, publier un texte n'a jamais été anodin. Toute une histoire a fortifié ce besoin du contrat, de l'explication. Etre contre, dénoncer passait par le texte. Etre pour, vouloir construire passait aussi par la description livresque du futur voulu rêvé, espéré. Cette habitude — ce tic, ont dit certains — a parfois fait sourire ceux-là mêmes qui élaboraient ces textes. Car eux savaient que tout mouvement implique mutation, que la politique est aussi l'art du possible et que le révolutionnaire sait, lorsqu'il le faut, n'être que réformiste. Alors, un programme, c'est quoi ?

Tout à la fois le possible immédiat, un compromis entre hier et demain, un chemin déjà balisé. C'est aussi une volonté affirmée, un contrat entre un ou des partis et un peuple. C'est le levain dans la pâte sociale, le moyen de rassembler et de faire agir ceux qui veulent changer la vie et changer de monde. Le programme du P.s. était tout cela. Le Programme commun aussi. Ce dernier, bâti pour une législature, était, plus que d'autres, marqué par l'actualité. A la fois par celle de l'économie, facile à connaître, mais aussi par les rapports de forces, les besoins du corps social exprimés ou ressentis. C'est pour cela que l'actualisation était nécessaire. En publiant, la semaine dernière, le Programme commun enrichi des propositions socialistes pour l'actualisation, le P.s. a voulu, compte tenu des rapports actuels dans la gauche, dire aux Français ce qu'il leur proposait de construire ensemble. Afin que ceux-ci puissent juger, choisir, décider de notre avenir commun.

un P.s. fidèle à sa parole

Il faut donc revenir sur le contenu des propositions socialistes. Certes, dans celles-ci sont incluses des propositions acceptées au cours de l'été par les trois partenaires. Dire qu'aujourd'hui aussi elles sont communes n'est peut-être pas évident. Mais le P.s., fidèle à sa parole, les a prises en compte, les a faites siennes. C'est sur cette base qu'il mènera campagne, c'est sur ce programme qu'il gouvernera si les électeurs le décident.

Première remarque : le Smic. Au début de l'été dernier, lorsque les négociations d'actualisation commencèrent, les experts du P.s. avaient fixé à 2 200 francs le seuil possible du Smic. Possible et non pas souhaitable, car, compte tenu des prix et des besoins actuels, quel socialiste peut penser que ce minimum est souhaitable ? De surcroît, soucieux du rôle et du pouvoir des syndicats, le P.s. proposait qu'en avril 1978 le taux du Smic soit « fixé par le gouvernement après concertation avec les organisations syndicales, en tenant compte du rythme de l'inflation ». Or, compte tenu de ce rythme et des discussions qui ont eu lieu avec les syndicats depuis le 23 septembre, le P.s. a décidé qu'il convenait d'indiquer dès aujourd'hui que ce minimum possible serait fixé à 2 400 francs. Faut-il voir dans cette décision — prise après débat, expliquée, justifiée — de la « démagogie » ? Si oui, il faudrait alors souhaiter que la démagogie qui fleurit ici et là soit toujours du même ordre !

Mais il n'y a pas que le Smic ; sont prévues des augmentations à taux décroissants, jusqu'à atteindre le taux 0 au niveau de quatre fois le nouveau Smic. Au-delà, pour les salaires couverts par les conventions collectives, le maintien du pouvoir d'achat sera garanti. En ce qui concerne la hiérarchie, le P.s. propose qu'une remise en ordre soit engagée, tout d'abord par une hausse rapide des basses rémunérations. A cela s'ajoutera, pour réduire les inégalités de fortune des salariés et des non-salariés, tout un ensemble de mesures portant sur la fiscalité, les prix, la spéculation, la fraude.

Côté « social », les propositions du P.s. comportent : une hausse de 50 % en deux temps des prestations familiales et l'allocation aux handicapés adultes portée à 1 200 francs par mois, tout comme le minimum vieillesse. L'ouverture du droit à la retraite sera immédiatement fixée à soixante ans et à cinquante-cinq ans pour les travailleurs effectuant des tâches pénibles ou insalubres : La durée du travail sera progressivement réduite à trente-cinq heures et la durée minimale des congés annuels sera portée à cinq semaines. Pour les conditions de travail, une novation d'importance : passage à cinq équipes pour abaisser la durée hebdomadaire dans les branches fonctionnant à quatre équipes en service continu.

Pour le seul premier chapitre, les modifications sont d'importance : non seulement elles portent sur le salaire, c'est-à-dire sur les conditions de bien-être de chaque salarié, sur la satisfaction des besoins des plus démunis mais également, et c'est tout aussi important, sur ce que les salariés récupèrent, en dehors de leurs salaires, sur la plus-value qu'ils ont créée. Depuis ses débuts, le mouvement ouvrier a toujours cherché non seulement à voir les salaires augmenter, mais aussi à faire diminuer, à salaire égal, la durée du travail. Dans le partage salaire-profit, cette double tactique est la seule « payante » : d'une part, elle permet de donner à chacun le

→

Humeur

MON ECONOMISTE CHEZ LES PATRONS

LES patrons sont des gens bizarres, et je ne déteste pas à l'occasion me mêler à cet étrange milieu muni des pincettes et de la loupe de l'ethnologue ou de l'entomo-machin. Cela m'a conduit, jeudi dernier, à assister au Forum organisé par « l'Expansion » : il s'agissait non pas d'un face-à-face, mais d'un côte-à-côte (ce qui n'exclut pas quelques menues bourrades) entre Raymond Barre et les détenteurs du capital.

Commençons par le déjeuner. Assis à la même table que onze de ces messieurs, j'ai pu d'abord constater qu'ils mangeaient assez proprement. Seul comportement gênant : ils ont tendance à se répandre au détriment des autres. Ainsi ai-je eu beaucoup de mal à me faire respecter par mon voisin de gauche qui grignotait mon pain régulièrement, aussi bien que par celui de droite, qui immanquablement s'appropriait mon vin. Sans doute se laissaient-ils entraîner par le haut niveau de leurs conversations. A ma gauche, après avoir caressé quelques sujets secondaires, comme la formation technique et le problème des cadres, la discussion s'est vite engagée sur l'hypothèse d'une victoire socialo-communiste qui, je vous assure, ne les empêche pas de bâfrer. Peut-être font-ils des réserves ? « Si mon entreprise est nationalisée, dit l'un d'entre eux — ce n'est pas prévu, mais on ne sait jamais —, je me contenterai d'une attitude de fonctionnaire et quitterai le travail à 18 heures. A moins que je ne cherche un emploi à l'étranger. Je ne peux pas travailler si je ne gagne pas ma vie. » Et les autres d'approuver sans penser une seconde que, si tous ceux qui gagnent moins qu'eux se croisaient les bras, la population active française ne tarderait pas à égaler celle du Liechtenstein. Réponse de son interlocuteur : « Moi, je m'en fous, je suis à la retraite dans soixante-dix jours. » (Rires.) *Puis, après un petit silence : « Mais, comme de toute façon dans cinq ans ils ne la paieront plus, il faudra que je m'y remette, et je ferai comme vous. »*

Quant à mes trois voisins de droite ils ont, pendant une heure, sur un mode à la fois sérieux et passionné, parlé des mérites comparés du Sheraton (où nous nous trouvions) et du Méridien !

Nous sommes ensuite passés à la salle de classe où le prof devait officier. La Fédération de l'Education nationale devrait protester, car nous étions bien plus de vingt-cinq ; et pourtant, le prix de la journée était de 1 500 francs par personne (déjeuner compris, il faut le dire).

L'ambiance était détendue et Raymond Barre a tout de suite donné le « la » en disant : « Je suis heureux de me retrouver devant vous après les fluctuations de ma popularité dans votre milieu. » En clair : on est en famille, même si cela n'empêche pas quelques contradictions secondaires. Ainsi les clivages furent-ils limpidement marqués par le ton de ses réponses aux trois premières questions venues de la salle : cinglant avec le syndicaliste, courtois mais gêné avec le petit patron, le « meilleur économiste de France » n'était à son aise que devant le représentant de la Banque de Paris et des Pays-Bas qui lui parlait du grand capital.

Première impression : il n'y a rien d'étonnant à ce que le « premier de la classe », choisisse un professeur comme Premier ministre. On reste dans le même cadre, et l'inversion des rapports ne manque pas de sel. Portées et limites du modernisme à la Giscard.

Deuxième impression : l'homme a une cohérence qui ne peut « dans notre époque troublée, ma chère », que rassurer, indépendamment de ce autour de quoi elle est construite.

Troisième impression : la monotonie du ton va de pair avec l'enveloppe physique du personnage. Elle a sans doute pour but d'éloigner son cœur sensible des dures réalités...

Car dans les propos de Barre, le chômage, l'inflation ou la situation des petites entreprises se réduisent à des masses de chiffres que l'on peut manier sans se salir : l'angoisse des victimes n'apparaît jamais dans les pourcentages. Je l'ai vu, deux jours plus tard à la télévision, affirmer sur le même ton qu'il utiliserait pour annoncer que le beau-frère de sa belle-mère s'est cassé le petit doigt : « Je sais mieux que quiconque les sacrifices qui vous sont demandés. Ah ! si je pouvais vous les éviter... » Tout cela en lisant son texte. La secrétaire a dû frémir en tapant le « ah ! »...

Seule satisfaction, d'ordre très personnel, j'ai constaté que j'avais raison lorsqu'à Sciences-po j'avais décidé de n'assister à aucun cours de « Babar » (et cette fois-ci je suis parti avant la fin) : il est ennuyeux à mourir.

FRANCIS PISANI

→

temps de vivre en même temps que les moyens ; d'autre part, dans la lutte quotidienne dans l'entreprise, elle démystifie le rapport prix-salaire.

Après les salaires, l'emploi. Affirmer que le gouvernement « se fixera comme objectif essentiel l'élimination du chômage » marque l'une des grandes ruptures avec les pratiques actuelles. Car, pour aboutir à un tel résultat, les mesures à prendre impliquent une autre économie. Les lecteurs de « l'Unité » connaissent les moyens proposés : par an 150 000 emplois seront créés dans les services publics et 60 000 emplois seront mis par l'Etat à la disposition des collectivités locales. A cela s'ajoutera la part prise dans cet effort par le secteur nationalisé, et une politique financière d'incitation à la création d'emplois, en particulier en direction des P.m.e. Vouloir résorber le chômage implique non seulement une volonté politique, mais des moyens : la maîtrise d'une partie de l'économie, la planification, le niveau de la consommation des ménages, tout concourt au niveau de l'emploi.

Prise isolément, aucune des mesures prévues n'aurait d'impact à long terme. Or, depuis 1972, c'est en ces domaines que la nocivité du régime actuel est la plus évidente. C'est donc là que les nécessités d'une actualisation se faisaient le plus sentir. Les lecteurs du texte intégral pourront mesurer à quel point les propositions retenues forment un tout permettant de sortir, enfin, de l'ornière actuelle.

Il faudrait d'ailleurs pouvoir lire ce programme dans un autre ordre. Cohérence économique : après le salaire, la durée du travail, l'emploi, sauter au chapitre économique après un détour par le paragraphe sur le logement (une vieille chanson rappelant que « quand le bâtiment va... »). Cohérence sociale : les prestations sociales, puis la santé, puis la famille. Cohérence des « libertés » : la politique foncière, les droits de la femme, ceux de la jeunesse, ceux des immigrés, ceux des travailleurs ; puis, pour finir, la troisième partie consacrée aux institutions. Cohérences égalitaires : traversant les chapitres, on retrouve là aussi un fil conducteur pour passer d'une des sociétés les plus inégalitaires à une autre. Il y a d'autres cohérences : celle du style de vie, par exemple, ou celle existant entre la démocratisation de l'économie et les relations à créer avec les pays du tiers monde.

Le rôle pilote du nationalisé

Tenter de recenser dans un seul article l'ensemble des propositions socialistes, c'est-à-dire les apports au texte de 1972, est impossible. S'impose pourtant de regarder en détail la deuxième partie : « Démocratiser l'économie, développer le secteur public, planifier le progrès ». C'est sur ces chapitres que s'est fixée la polémique, que s'est développée la stratégie du soupçon.

Démocratiser l'économie commence dans l'entreprise. Et, compte tenu des circonstances, le premier droit à imposer est le droit au travail — donc face aux licenciements, individuels ou collectifs.

Vient ensuite le contrôle des travailleurs : les comités d'entreprise doivent être informés et consultés sur les projets économiques et financiers, sur tous les plans de l'entreprise. La solidité, la qualité, la fiabilité d'un certain nombre de patrons — ces dernières années en témoignent — prouvant qu'au-delà de la démocratie une telle mesure est nécessaire.

Emergeant du tissu industriel, il y aura le secteur nationalisé. Son rôle « pilote » ne se mesurera pas seulement sur le plan économique, mais aussi en ce qui concerne les droits des salariés. Au « sommet », le conseil d'administration composé de représentants élus du personnel, des usagers et de représentants de l'Etat. Ce conseil élira son président sur des listes

d'aptitudes proposées par le gouvernement. Viennent ensuite les conseils d'atelier ou de service, où seront développées de nouvelles formes de participation. L'importance de ces conseils, la perspective étant l'autogestion, n'est pas à dire : le va-et-vient entre l'atelier et le Plan, le localisé et le national, l'immédiat et le futur, est le seul moyen d'éviter le particularisme, le corporatisme.

Mais que sera ce secteur nationalisé ? Depuis septembre dernier, les positions du P.s. sont connues : tout comme dans le programme de 1972, les neuf groupes industriels, dont la totalité des biens, actifs ou participations, seront transférés à la collectivité nationale. Deviendront nationales toutes les sociétés où ces neuf groupes possèdent au moins 98 % du capital. Plus les filiales nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie industrielle. Et, pour que les choses soient précises, les critères de choix sont publics. Et il est noté que, dans toutes les sociétés contrôlées à plus de 50 % par la puissance publique, les travailleurs auront les mêmes droits que dans le secteur public.

Le troisième thème de cette partie centrale du programme porte sur le Plan. Bâtir un Plan, c'est, tout d'abord, définir la croissance. En volume, certes — François Mitterrand a indiqué lors de sa conférence de presse que 5 % lui semblait un taux souhaitable —, mais aussi en « qualité ». Cela passe par le collectif, la protection de l'environnement, mais aussi par la formation. La nouvelle croissance n'est pas, aux yeux des socialistes, le résultat d'une multiplication anarchique des gaspillages, mais un autre type de travail pour fabriquer d'autres produits.

C'est à partir de là que devra s'engager la préparation du Plan. Et c'est là que jouera à plein l'une des libertés nouvelles : les « producteurs », s'ils ne se sauvent pas encore eux-mêmes comme dit le vieux chant, participeront à définir les objectifs à réaliser. Et ce Plan définira la politique industrielle, les programmes de secteur, l'aménagement du territoire.

Restent, pour mener une politique économique cohérente, les propositions en ce qui concerne la fiscalité — avec l'impôt sur les grandes fortunes, la lutte contre l'inflation et la politique monétaire internationale.

En ces jours étranges où l'affirmation, fût-elle fausse, fleurit, il est nécessaire que les socialites lisent, parlent, réfléchissent sur ce texte. Nécessaire pour mieux se connaître, mais nécessaire aussi pour expliquer, calmement, qu'il existe une issue à la crise, que le changement est possible, un vrai changement. Et que, contrairement aux apparences, ce sont les Français qui décideront. En toute connaissance de cause.

ANTOINE VIOLET

l'éditorial de Claude Estier

L'AVEU

Le Parti socialiste est un parti où l'on discute, un parti dont les responsables n'hésitent pas à exprimer des avis différents avant qu'une décision soit prise qui engage ensuite le Parti tout entier.

Sans doute parce que sa propre pratique, fondée sur ce que l'on appelle le « centralisme démocratique », est différente, le Parti communiste a du mal à se faire à celle du P.s. et s'acharne, jour après jour, à tenter de mettre en opposition telle déclaration à telle autre, tel dirigeant à tel autre. Il n'y a effectivement pas, au Parti socialiste, 3 062 délégués qui se réunissent pour lever la main au même instant dans une belle unanimité approbatrice. Il y a des débats, parfois vifs, qui se poursuivent jusque dans les instances dirigeantes et qui sont le reflet d'une véritable vie démocratique.

Oui, on a discuté, au Parti socialiste, sur la Défense nationale et sur la force de frappe avant d'arriver aux textes adoptés dimanche dernier et qui engagent d'autant plus les militants que les sensibilités de chacun ont pu s'exprimer, ce qui n'a pas été le cas au Parti communiste français quand un comité central a soudain décidé, en mai dernier, de réviser du tout au tout la position du Parti sur le même sujet.

Oui, on a discuté, au Parti socialiste, de la fixation du S.m.i.c. à 2 400 F par mois à partir d'avril prochain. Certains étaient contre et l'ont dit. D'autres, plus nombreux, y étaient favorables, surtout après avoir entendu les arguments des grandes organisations syndicales. Une position nouveile a donc été adoptée démocratiquement, dont on s'étonne qu'elle provoque les sarcasmes de Georges Séguy, alors même que l'un des griefs qu'il faisait précédemment au Parti socialiste était de ne pas vouloir tenir compte des revendications de la C.g.t. et de la C.f.d.t.



Je pourrais citer d'autres exemples. A quoi cela servirait-il ? Tout est bon pour continuer à instruire le procès du Parti socialiste, « complice de la droite », manipulé par « la main de Bonn », et par l'Internationale socialiste, soumis à la pression de la bourgeoisie, soucieux seulement de sauver le grand capital, etc.

Procès absurde, procès préfabriqué, disons-nous depuis maintenant plus de quatre mois. Personne ne peut plus en douter aujourd'hui après le formidable aveu qui est sorti de la conférence nationale communiste et que tous les observateurs, sans exception, ont relevé : ce n'est pas parce que le Parti socialiste voulait moins de nationalisations que le Parti communiste, ce n'est pas parce qu'il se serait écarté du Programme commun de 1972 que les négociations sur l'actualisation de celui-ci ont échoué le 22 septembre. C'est parce que, ainsi que nous l'avons souligné dès le premier jour, le Parti communiste l'a voulu. Et il l'a voulu parce que, s'estimant être dans un rapport de forces défavorable envers le Parti socialiste, il préfère ne pas aller au pouvoir dans ces conditions.

Maintenant, tout est clair : en subordonnant tout accord de désistement — permettant à la gauche de l'emporter au second tour de mars prochain — au pourcentage de voix qu'il aura obtenu lui-même au premier tour, le Parti communiste sacrifie allègrement le changement qu'attendent les travailleurs et les millions de Français exploités par le régime Giscard-Barre-Chirac à des considérations égoïstes et, en fin de compte, bassement électoralistes. On comprend que le président du R.p.r. ait trouvé « habile » et « intelligente » une tactique qui favorise si bien la droite au pouvoir. Voilà une encombrante caution !

Mais que la droite ne se réjouisse pas trop vite : le Parti socialiste a jeté toutes ses forces dans la bataille. Le fait d'être la cible de tous ne peut qu'accroître sa volonté de vaincre. Il fait confiance aux électrices et aux électeurs. Si la gauche, le 12 mars, est majoritaire, il faudra bien que chacun prenne ses responsabilités.

UN WATERGATE A LA FRANÇAISE

Des centaines d'inscriptions de Français de l'étranger viennent déjà d'être annulées par les commissions administratives. C'est bien la confirmation d'une immense tricherie

Le racket électoral mis en place par la droite aux abois, sous prétexte de favoriser le vote des Français de l'étranger, prend des proportions telles que Gaston Defferre a évoqué à son propos l'affaire du Watergate. Une affaire qui, chacun s'en souvient, a provoqué la chute du président Nixon. Interrogé sur cette comparaison au Club de la presse d'Europe 1, François Mitterrand ne l'a pas désapprouvée : « Oui, a-t-il déclaré, moralement c'est aussi grave que Watergate. »

Il s'agit bien, en effet, d'un plan concerté au plus haut niveau visant à violer une loi — celle du 19 juillet 1977 sur le vote des Français de l'étranger — dans la perspective de fausser, et à tout le moins d'orienter, les résultats du scrutin législatif de mars prochain (1). Or, personne ne peut plus en douter : c'est bien de cela qu'il s'agit. On se trouve bien en présence d'un plan dont la première étape a permis de téléguider les inscriptions de nos lointains concitoyens vers les circonscriptions où la « majorité » a besoin de leurs suffrages. Qu'importe si la loi spécifie que la désignation de telle ou telle circonscription doit être le fruit du choix de l'électeur concerné ! Pour plus de sûreté, des formulaires d'inscription ont été massivement collectés après que les intéressés les eurent remplis à l'exception de ce qui se rapportait à la circonscription. Le choix a donc été effectué a postieriori, en leur lieu et place. Si cela ne s'appelle pas un abus de blanc-seing, qu'est-ce donc ?

Une fois les formulaires dûment complétés au gré des desiderata de la droite — il appartiendra à la Justice d'établir si la fraude au stade de ces écritures s'est opérée dans les consulats, dans les ambassades, au ministère des Affaires étrangères, dans les locaux de quelque « association » censée représenter les Français de l'étranger, voire dans chacun de ces différents endroits selon

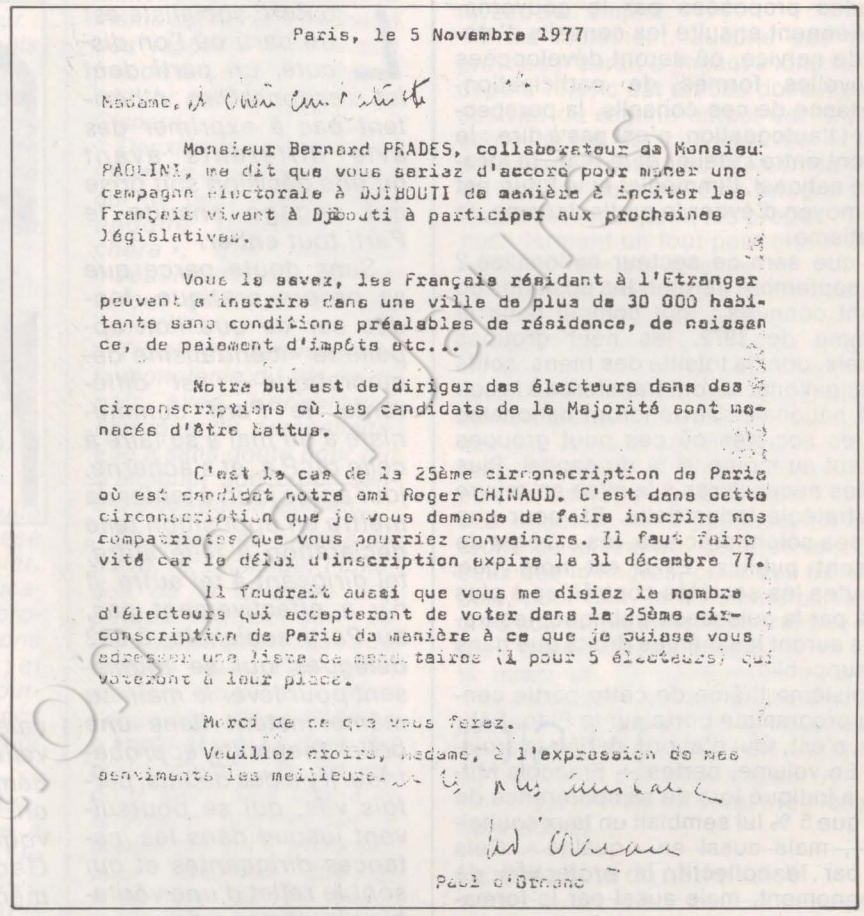

Paris, le 5 Novembre 1977

Madame,

Monsieur Bernard PRADES, collaborateur de Monsieur PAOLINI, me dit que vous seriez d'accord pour mener une campagne électorale à DJIBOUTI de manière à inciter les Français vivant à Djibouti à participer aux prochaines législatives.

Vous le savez, les Français résidant à l'Etranger peuvent s'inscrire dans une ville de plus de 30 000 habitants sans conditions préalables de résidence, de naissance, de paiement d'impôts etc...

Notre but est de diriger des électeurs dans des circonscriptions où les candidats de la Majorité sont menacés d'être battus.

C'est le cas de la 25ème circonscription de Paris où est candidat notre ami Roger CHINAUD. C'est dans cette circonscription que je vous demande de faire inscrire nos compatriotes que vous pourriez convaincre. Il faut faire vite car le délai d'inscription expire le 31 décembre 77.

Il faudrait aussi que vous me disiez le nombre d'électeurs qui accepteront de voter dans le 25ème circonscription de Paris de manière à ce que je puisse vous adresser une liste de mandataires (1 pour 5 électeurs) qui voteront à leur place.

Merci de ce que vous ferez.

Veuillez croire, Madame, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Paul d'Ornano

les cas —, ils ont été adressés aux villes de plus de trente mille habitants intéressées.

Dans certaines d'entre elles, détenues par la « majorité », il n'a été possible de prendre connaissance de l'ampleur de la fraude qu'après l'affichage des tableaux rectificatifs des listes électorales le 10 janvier. Dans d'autres municipalités de droite ou dans celles de gauche, la fraude est apparue avant cette date. L'envoi massif et saugrenu de plusieurs centaines de demandes d'inscription venues de quelques milliers de kilomètres et émanant de Français soucieux de tous voter, non seulement dans telle ville, mais dans telle circonscription de cette ville, aurait plus que suffi à mettre la puce à l'oreille des moins soupçonneux. A quoi se sont ajoutées un peu partout des preuves irréfutables. Des demandes remplies par des stylos de couleurs différentes, des numéros de circonscription portés par la même main sur des centaines de demandes — parfois même, semble-t-il, alors que ces demandes émanent de pays différents —, la répartition entre plusieurs villes de demandes provenant d'un même pays... selon l'ordre alphabétique des demandeurs, le recours quelquefois à de fausses signatures, les ratures, ajouts et autres tentatives de rectifier la volonté des Français qui n'avaient pas inscrit ce qui était « prévu » pour eux, l'arrivée groupée d'un nombre de demandes correspondant, à quelques unités près, au quota de 2 % des électeurs inscrits dans la circonscription prévu par la loi, sans parler du fantastique aveu contenu dans le télégramme de notre ambassadeur au Gabon, Maurice Delauney : autant d'éléments sur lesquels a pu s'appuyer le P.s. pour saisir la Justice de ces graves irrégularités là où il l'a estimé nécessaire comme à Montpellier, Marseille, Brest, Le Creusot, Paris, etc.

Ailleurs, l'absence de dépôt d'une plainte ne signifie pas pour autant l'absence d'irrégularités. Cela peut signifier qu'il n'a pas été possible de les constater avant l'affichage des tableaux rectificatifs. Parfois encore, certains responsables du P.s. ont pensé pouvoir s'en remettre aux commissions de contrôle des listes, composées de trois représentants du maire, du préfet et du tribunal d'instance. En fait, l'attitude de ces commissions face à la fraude paraît avoir été déterminée par la couleur de la municipalité. A Brest et à Montpellier, par exemple, des centaines de demandes révélant manifestement des pratiques frauduleuses ont été rejetées. A Montpellier, toutefois, si la moitié environ des demandes litigieuses en provenance de Côte-d'Ivoire n'a pas été rejetée, c'est que le juge au sein de la commission a renvoyé ce cas à son collègue du pénal saisi

(1) Contrairement a ce qu'a écrit « le Monde », les socialistes n'ont pas voté cette loi. Au Sénat, le 7 juin 1977, Maurice Coutrot a expliqué le vote contre du groupe socialiste : A l'Assemblée, le 28 juin, Raymond Forni a dénoncé l'inconstitutionnalité de la loi. A main levée, les socialistes ont voté contre. En deuxième lecture, le 30 juin, dernier jour de la session, le texte a été voté, toujours à main levée. Les socialistes ont voté contre, sans s'exprimer oralement, puisqu'ils confirmaient leur vote de première lecture.

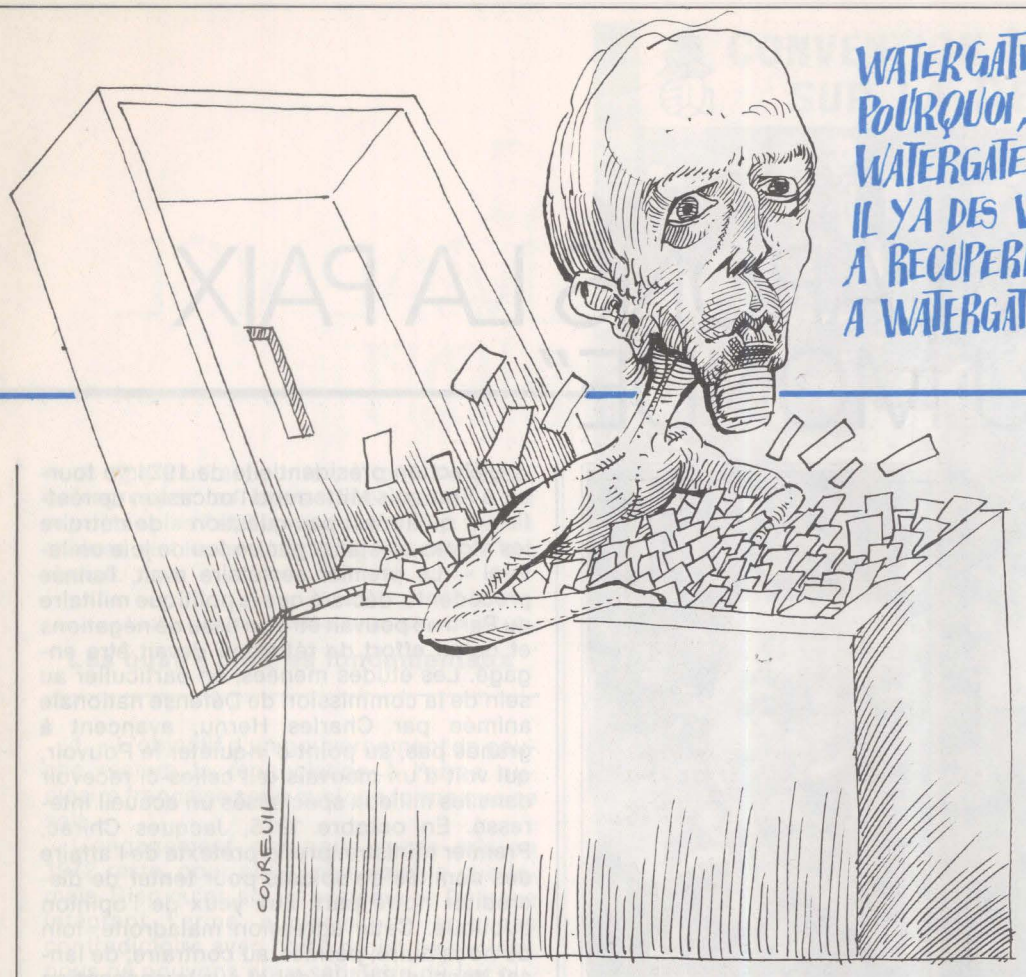

d'autre part d'une plainte de Georges Frêche, député-maire socialiste de Montpellier.

Malgré son embarras et sa tentative de nier l'évidence, le ministère des Affaires étrangères a dû admettre au cours d'une conférence de presse, le 5 janvier, que « six rappels à l'ordre ont été faits », qu'une circulaire a été rédigée pour rappeler aux services le devoir de neutralité politique et que, pour le Gabon, une mission d'inspection s'y était rendue. Le rapport de cette mission a d'ailleurs été remis le 9 janvier à Louis de Guiringaud. On attend de connaître les suites qu'il lui donnera.

Ainsi, malgré la volonté officielle de limiter le scandale à la « bavure » gabonaise, il n'a pas été possible de s'en tenir à la version d'une initiative locale intempestive. Dans ces conditions, l'attitude de certaines commissions de révision des listes apparaît scandaleuse. Tout particulièrement là où, comme dans la vingt-cinquième circonscription du XVIIIe arrondissement qui verra Claude Estier affronter Roger Chinaud, la commission n'a pas rejeté les cinq cents demandes frauduleuses en provenance du Gabon, tout en reconnaissant que le numéro de la circonscription n'y était pas porté de la même écriture que les renseignements d'état civil des intéressés. Comme si, face aux preuves qui s'amoncellent, les fraudeurs de la « majorité » n'avaient d'autre recours que la fuite en avant.

Mais est-ce si surprenant ? Les propos inadmissibles tenus lundi 9 janvier par Raymond Barre leur seront apparus, pour le moins, comme un encouragement dans ce sens. Semblant ignorer les fraudes à l'occasion des demandes d'inscription, le Premier ministre n'a voulu les envisager qu'au second stade, celui des votes par procuration. On peut imaginer qu'échaudés par ce qui vient de se passer les fraudeurs seront plus prudents dans l'exécution de cette seconde phase de leur racket électoral. Quant à l'indignation feinte de Barre devant l'opposition qui n'accepterait pas de voir les Français de l'étranger participer au scrutin, que révèle-t-elle, sinon un parfait mauvais goût ?

Les partis politiques ne sont pas seuls à s'agiter face à ce scandale. Après une entrevue sans intérêt avec Jean-Bernard Raymond, directeur de cabinet de Louis de Guiringaud, les syndicats C.g.t. et C.f.d.t. du ministère des Affaires étrangères ont exigé la constitution d'une commission d'enquête. Selon eux, il ne saurait être question de se satisfaire des enquêtes administratives en cours.

L'expérience prouve qu'ils ont raison. Tout comme n'ont pas tort ceux qui font référence à l'affaire Watergate. Seulement, nous vivons en France, sous la Ve République. Habile à délivrer les qualificatifs, l'Histoire la retiendra sans doute comme la République des scandales. Et si des scandales de bien moindre importance ont suffi à renverser des gouvernements sous la IVe République, la fraude électorale institutionnalisée à laquelle nous assistons aujourd'hui est fâcheusement passée sous silence par la grande presse et sur les ondes — à quelques rares exceptions près. On peut donc craindre que cette fraude électorale aboutisse au moins partiellement.

JEAN-LOUP REVERIER

CORSE : ON SIGNALE TOUJOURS DES OBJETS VOTANTS NON IDENTIFIES

Après deux années de travail et de recherches sur les listes électorales de Porto-Vecchio, dans la Corse-du-Sud, le Rassemblement démocratique pour l'avenir de la Corse (R.d.a.c.), qu'anime Denis de Rocca Serra, a obtenu la radiation de 338 « objets votants non identifiés », 52 mises en demeure d'opter pour des électeurs figurant sur deux listes et l'ouverture d'une enquête de l'Insee sur 122 autres inscrits... inconnus de tous ! Une enquête qui doit normalement être diligentée sous huit jours, mais qui traîne depuis plus de huit mois. A quoi il convient d'ajouter 115 autres noms, qui représentent 73 « inconnus » et 42 électeurs en situation de double inscription. Dans son numéro 234 du 21 janvier 1977, « l'Unité » avait déjà fait état des efforts de Denis de Rocca Serra — et de ses amis — pour expurger les listes gonflées du fief de Jean-Paul de Rocca Serra, député maire R.p.r. de Porto-Vecchio et chef d'un des deux clans qui paralysent toute démocratie politique en Corse.

Le 6 janvier 1978, Denis de Rocca Serra a tenu une conférence de presse à Paris pour saisir l'opinion de ce scandale. Sur le continent, certains souriaient à tort jusqu'ici en voyant dans cette fraude un folklore dont les électeurs corses, en nombre croissant, ne veulent plus. Denis de Rocca Serra a démontré que, malgré les propos du préfet Jean Riolacci sur la nécessité de moraliser le scrutin dans l'île, le préfet, l'administration et la Justice avaient mis des bâtons dans les roues du R.d.a.c. dans son entreprise pour expurger les listes électorales.

C'est ainsi que les membres désignés par le préfet et le président du tribunal de grande instance pour les commissions chargées de réviser les listes électorales ont tous été choisis dans le clan du bénéficiaire de la fraude, Jean-Paul de Rocca Serra. « Cela nous amène à penser, a écrit Denis de Rocca Serra à Raymond Barre, que la volonté du gouvernement de moraliser les scrutins est battue en brèche par l'attitude complaisante de l'administration et de la justice locale envers les fraudeurs. » Et il a précisé à l'attention de la presse : « Nous sommes encore de ceux qui croient que les choses peuvent changer en Corse par la voie électorale. Mais, si la fraude devait se poursuivre et que nous devions en conclure qu'il ne sert plus à rien de se battre sur le terrain électoral, la situation dans l'île pourrait bien tourner au vinaigre. »

J. L. R.

"NOUS DECLARONS LA PAIX AU MONDE"

Oser ! Tel a été le maître mot lancé à plusieurs reprises par François Mitterrand de la tribune de la convention sur la Défense qui s'est tenue à Paris les 7 et 8 janvier

Oser engager, à deux mois d'une échéance électorale importante, un débat sur les objectifs et les moyens d'une politique de Défense socialiste.

Oser développer, publiquement, une réflexion sur une question qui déchire les socialistes, partagés entre leur volonté pacifiste et leur sentiment patriotique.

Oser poser un problème qui trouble la conscience individuelle en ce qu'il touche les conceptions philosophiques, morales ou religieuses de chaque militant au plus profond de lui-même.

Seul le Parti socialiste pouvait le faire ; seul il l'a fait. Ce faisant, il a, une fois encore, montré au peuple français qu'il pouvait délibérer, au grand jour, des grands intérêts nationaux, qu'il était prêt à gouverner. Bien sûr, le débat démocratique présente des risques, car il révèle, dans la fougue et la passion de ceux qui affirment leurs convictions, des divergences, petites ou grandes, profondes ou tactiques, pouvant donner à un observateur le sentiment d'un manque de cohérence, ou, tout au moins, d'une certaine ambiguïté. La démocratie est richesse et profusion d'idées et, dans le domaine de la Défense, il n'existe pas de vérité révélée. Mais, dans ce domaine plus que dans un autre, le long et difficile cheminement dans le choix des moyens impose un effort particulier pour assumer les contradictions inévitables entre le projet de société qui est nôtre et un état de fait qui est autre. En politique, l'on peut contester un héritage sans, pour autant, le refuser.

Comme il aurait été commode et confortable de laisser aux organes dirigeants de notre parti le choix de décider en ce domaine et d'éviter ainsi, en apaisant frileusement notre conscience, certaines accusations par la démonstration d'une unanimité factice et fragile qui aurait éclaté au premier obstacle. Mais Ponce Pilate n'est pas socialiste. Pour avoir animé un certain nombre de réunions sur la Défense dans les sections et fédérations, je peux porter témoignage de la volonté des militants de notre parti de dégager, avec des sensibilités différentes, les moyens d'une Défense nationale d'une France en marche vers le socialisme.

Ces débats, souvent tendus et passionnés, ont toujours été ouverts et positifs, même si un calendrier politique très chargé n'a, parfois, pas permis de dégager le temps nécessaire à une réflexion que nous aurions voulue plus approfondie. Aussi sommes-nous convaincus que, si la convention de notre parti des 7 et 8 janvier constitue, d'une certaine manière, un aboutissement, elle représente aussi le point de départ d'une réflexion qui pourra, désormais se développer sur des bases claires et cohérentes.



PAR JEAN MARCEAU
secrétaire de la commission de Défense nationale du P.s.

Une longue marche

La longue marche de notre parti, sur le plan de la Défense nationale, est jalonnée de dates importantes. Elle a débuté peu de temps après la signature du Programme commun de 1972, tant il est vrai — et nous ne l'avons jamais caché — que les développements qu'il consacrait à ce problème sont, très vite, apparus insuffisants pour répondre à la question : la France sera-t-elle défendue ? Résultat d'un compromis, le Programme commun affirmait le principe de la renonciation à la force de frappe sans destruction des stocks et passait sous silence le devenir de l'arme nucléaire tactique.

Pour reprendre l'expression employée par Jean-Pierre Cot, la politique de la gauche à l'égard de l'armement nucléaire était celle « de la rouille ». Le Parti communiste étant, à l'époque, très favorable à la destruction des stocks existants, il avait fallu toute la capacité de résistance des négociateurs socialistes pour que la politique adoptée ne fût pas celle de la « casse ».

L'élection présidentielle de 1974 va fournir à François Mitterrand l'occasion de réaffirmer qu'il n'est pas question « de détruire les stocks existants par un feu de joie unilatéral ». Le premier secrétaire avait, l'année précédente, déclaré que la politique militaire du Parti ne pouvait être un tissu de négations et qu'un effort de réflexion devait être engagé. Les études menées, en particulier au sein de la commission de Défense nationale animée par Charles Hernu, avancent à grands pas, au point d'inquiéter le Pouvoir, qui voit d'un mauvais œil celles-ci recevoir dans les milieux spécialisés un accueil intéressé. En octobre 1975, Jacques Chirac, Premier ministre, prend prétexte de l'affaire des comités de soldats pour tenter de discréditer notre parti aux yeux de l'opinion publique. Cette agression maladroite, loin de nous nuire, permet, au contraire, de lancer dans le P.s. un débat sur la conception d'une armée démocratique.

Les 6 et 7 novembre 1976, le comité directeur entend les rapports de Jean-Pierre Chevènement, Robert Pontillon et Charles Hernu. Les trois rapporteurs intègrent, avec des nuances, l'armement nucléaire dans leur conception d'une politique de Défense socialiste. La presse rapporte cette convergence spectaculaire. Cependant, François Mitterrand précise dans « l'Unité » que ces trois camarades ont exprimé leur propre point de vue, que la politique du Parti demeure celle du programme socialiste et du Programme commun de la gauche et que, s'il fallait en changer, une convention nationale sur ce thème pourrait seule et démocratiquement le faire.

Le 11 mai 1977, le comité central du Parti communiste adopte le rapport de Jean Kanapa sur la politique de Défense. Ce rapport opère un revirement total de la position du P.c. sur l'armement nucléaire — qui est reconnu et dont la maintenance opérationnelle est clairement exprimée. Cette reconnaissance repose sur le constat de l'existence de cet armement, sur sa nécessité et sur la possibilité qu'il offre d'échapper à la politique des blocs. Le rapport Kanapa contient, d'autre part, une série de propositions qui rendent cet armement totalement inopérant. La position du Parti communiste consiste à accepter le fait nucléaire, mais à refuser la stratégie de dissuasion.

Les négociateurs du groupe des « quinze », chargés de l'actualisation du Programme commun de la gauche, parviennent cependant, au début de l'été de 1977, à un compromis jugé, en son temps, acceptable par tous les partenaires. Les quatre critères sur lesquels l'accord reposait ont été repris et adoptés par la convention de notre parti. Ils constituent désormais le fondement de notre politique de Défense.

Si une politique de Défense, dont le caractère global a été souligné par tous, ne peut se réduire à l'armement nucléaire, il est de fait que l'existence et le devenir de cette arme a été au centre des débats de la convention. Il









nous a paru utile, pour la clarté de l'exposé, de regrouper les idées-forces qui se sont exprimées les 7 et 8 janvier autour des quatre critères sur lesquels un large accord s'est réalisé.

Les quatre critères fondamentaux

1. « L'objectif d'un gouvernement de gauche restera la renonciation à l'arme nucléaire française sous quelque forme que ce soit. »

L'engagement que nous avons pris en 1972 reste, pour nous, plus valable que jamais. Bien qu'en soi un système de Défense intégrant l'arme nucléaire ne soit pas contradictoire avec notre projet de société, nous ne pouvons nous satisfaire du fait nucléaire pour plusieurs raisons :

— Le développement de cet armement et sa justification systématique conduisent au désarmement moral de la nation. Pour nous, socialistes, la clef d'une Défense digne de ce nom réside, pour l'essentiel, dans la volonté politique de tout le peuple. L'armement nucléaire apparaît, trop souvent, comme une ligne Maginot nouvelle manière, donnant aux citoyens le sentiment apaisant et illusoire d'une protection à toute épreuve.

— La théorie de la dissuasion et le concept de « non-bataille » apparaissent, de plus en plus, comme une réponse limitée aux menaces qui pèsent sur le monde du fait, en particulier, de la prolifération nucléaire. Si la course folle aux armements se poursuit au rythme actuel, dans quelques années plusieurs dizaines de pays seront en possession de cet armement. Alors, l'hypothèse d'une guerre nucléaire ne pourra être exclu. Nous devons rompre cette logique de la fureur et de la mort, dire non à la guerre et déclarer la paix au monde.

— Le risque d'un conflit dévastateur est d'autant plus sérieux qu'apparaissent et se développent les « zones grises » avec la réduction de l'écart technologique séparant les armes nucléaires stratégiques des armes nucléaires tactiques et conventionnelles sophistiquées.

2. « Le gouvernement recherchera les conditions d'un désarmement général et agira pour qu'une conférence mondiale, ou, à défaut, une conférence des pays détenteurs de l'arme nucléaire, soit au plus tôt réunie à cette fin. »

Pour accroître les chances d'une paix réelle dans le monde, nous devons nous garder de deux attitudes consistant l'une à engager un processus de désarmement unilatéral qui laisserait notre pays sans défense dans un monde instable et surarmé, l'autre à magnifier l'armement nucléaire qui favoriserait la course aux armements et la prolifération nucléaire. Ces deux attitudes sont aussi dangereuses.

Le désarmement doit être conditionnel. Pour être effectif, il doit être multilatéral, équilibré et contrôlé. Aussi devons-nous engager une action diplomatique active dans cette direction. Nous sommes prêts à prendre des initiatives et à apporter les preuves de notre bonne volonté en renonçant, dans un premier temps, aux vecteurs pilotés (Mirage IV) et, ultérieurement, aux missiles du plateau d'Albion. Des actions diplomatiques manifesteront clairement notre volonté politique ; à cette fin, nous proposerons que la session sur le désarmement de la conférence des Nations unies qui doit se tenir en 1978 se transforme en véritable Cnuced du désarmement. François Mitterrand a, dans deux articles publiés dans « le Monde » des 14 et 15 décembre, présenté sur ce thème des propositions très précises.

Il importe de mettre fin à la politique mercantile menée par la droite depuis plusieurs années. Le commerce des armes déconsidère la France et accroît les risques de conflit dans les pays clients, qui sont pour la plupart des nations du tiers monde. Il est indispensable qu'en ce domaine soit mis en place un contrôle parlementaire et ministériel effectif. Pour l'examen de toutes ces questions, pourrait également être constitué un conseil national pour le désarmement et la sécurité.

3. « Notre armement nucléaire sera, en attendant, maintenu en état. »

En attendant que les initiatives en matière de désarmement trouvent un commencement d'application, les socialistes, soucieux d'assurer la défense de leur pays, maintiendront en état l'armement nucléaire pour plusieurs raisons :

— Le partage du monde à Yalta et la politique des blocs sont une réalité bien vivante. Les superpuissances, ayant assuré la protection de leur territoire (sanctuarisation), développent une stratégie indirecte et règlent leurs conflits par puissances interposées. L'Europe peut, de ce fait, devenir à terme un nouveau champ de bataille. Pour éviter de se laisser entraîner dans un conflit dont elle ne voudrait pas, il est fondamental que la France dispose d'une autonomie de décision gage de non indépendance. Encore faut-il qu'elle dispose des moyens de cette autonomie. Or, les gouvernements au pouvoir depuis près de vingt ans ont porté tous leurs efforts sur l'armement nucléaire qui constitue, actuellement, le pivot de notre défense. Nos forces conventionnelles sont exsangues. Supprimer brutalement de notre dispositif l'arme nucléaire nous priverait, en fait, de toute défense et de toute armée. Cette politique non seulement nous rendrait incapables d'exercer une quelconque liberté, mais encore nous placerait, contre notre volonté, dans une situation de dépendance à l'égard de l'Otan. Il est clair que nous n'acceptons pas la réintégration dans les structures de cet organisme que la France a quitté en 1966.

— La France n'est pas seule, mais liée à ses partenaires par traités. L'appartenance à l'Alliance atlantique n'est pas contradictoire avec la nécessité de préserver l'autonomie

→

→ de décision de notre pays. Comme l'a fait remarquer François Mitterrand, le général de Gaulle, chantre de l'indépendance nationale, n'a pas pour autant désengagé la France de l'Alliance. D'autre part, aucun orateur ne s'est déclaré partisan d'une politique de neutralité pour une France socialiste. Les socialistes seront des alliés loyaux et respectueux de leurs engagements, mais ne seront pas des partenaires intégrés.

— Le maintien de l'armement nucléaire stratégique et tactique suppose que les conditions d'efficacité de cet armement soient réelles. En conséquence, si la position des socialistes rejoint celle des communistes en ce qui concerne une stratégie tous azimuts (dans le sens où l'entendaient le général de Gaulle et le général Ailleret) et la recherche d'un système de repérage et de détection indépendant, elle s'en écarte résolument sur trois points : la stratégie anti-forces, la signature du traité de non-emploi en premier de l'armement nucléaire et la décision collégiale d'emploi. En outre, les socialistes n'acceptent pas, comme le fait le Parti communiste, d'assigner comme seule mission à nos forces armées la défense du territoire national, car c'est ignorer les engagements internationaux qui nous lient à nos partenaires, engagements reconnus et acceptés par le Programme commun de la gauche.

— Enfin, au terme de la période de transition de la durée d'une législature, les socialistes proposeront une autre alternative de Défense.

4. « La décision finale devra appartenir aux Français. »

Sur un problème aussi fondamental pour leur existence, les citoyens devront être consultés dès que le gouvernement de gauche disposant de tous les éléments d'une situation très complexe sera en mesure de proposer à leur appréciation une alternative sur la Défense de la France en marche vers le socialisme.

Sur la conception d'une armée démocratique, sujet qui a été peu abordé à la tribune de la convention, un certain nombre d'amendements ont été déposés et acceptés. Ils concernent, pour l'essentiel, la force de mobilisation populaire. Ainsi les propositions sur le réaménagement du service national, la prise en compte de la Défense civile, la place des femmes dans un système de Défense, la refonte et la publication du statut des objecteurs de conscience et la démocratisation de l'armée ont été retenues.

La volonté d'approfondir la réflexion a été maintes fois exprimée. Cet approfondissement est désormais possible à partir du texte adopté par la convention, qui pose les fondements d'une politique de Défense socialiste qui peut, demain, devenir la politique de Défense de la gauche tout entière.

JEAN MARCEAU
secrétaire de la commission
de Défense nationale du P.S.

C.G.T. : LE MALAISE GRANDIT

Les militants non-communistes de la C.g.t. estiment que la direction de leur centrale a oublié un principe : l'indépendance entre syndicat et parti

« Tu te fais juge, oubliant un vieux principe républicain selon lequel on ne peut être à la fois juge et partie. » En écrivant ces lignes à Georges Séguy, Alain Coquard, premier secrétaire de la fédération socialiste de l'Ain et militant de la C.g.t., résume une préoccupation qui gagne du terrain dans la première centrale ouvrière française. Adhérent de longue date au syndicat des cheminots de Lyon, Coquard a attendu plusieurs mois avant de manifester publiquement sa désapprobation : « Je pensais, écrit-il à Séguy, que la direction confédérale pourrait, après étude et réflexion, adopter une attitude qui favorise le développement de l'union, plutôt que d'aggraver la division. Ce n'est pas la voie qui vient d'être choisie... Il n'est plus possible de rester silencieux. Notre organisation syndicale, conformément à ses statuts, rassemble des travailleurs d'origine politique différente, dont, selon certains sondages, plus de la moitié feraient confiance au Parti socialiste, et des dizaines de milliers adhèrent à ce parti. La charge qui est la tienne fait que tu n'es pas le représentant de telle ou telle fraction des adhérents, mais celui de tous. Tes propos constituent une mise en accusation du Parti socialiste... Ton jugement est sans appel : il y a les bons et les mauvais, il y a ceux qui respectent l'« esprit » du Programme commun et les autres qui ne prennent pas la C.g.t. au sérieux ; cela est le fruit d'une analyse... basée sur des impressions. »

Tout cela, Coquard n'est pas le seul à le penser. Et à le dire. Socialistes ou non, des militants de la C.g.t. protestent, qu'ils soient postiers dans un centre de tri parisien ou employés d'une entreprise de publicité (voir le numéro 277 de « l'Unité »). En petit groupe, ou seuls, ils manifestent une inquiétude croissante.

Qui va parfois jusqu'à la démission, non du syndicat, mais de certaines fonctions. Ainsi Aimé Pastre, cinquante-cinq ans, radical de gauche, président du Syndicat des personnels pénitentiaires. Militant à la C.g.t. depuis 1944 — jamais il n'a adhéré à un autre syndicat —, il était également, depuis de nombreuses années, membre de la commission exécutive de l'Union des fédérations de fonctionnaires : il vient de démissionner de cette fonction, « étant entendu, précise-t-il, que je reste à la C.g.t. ». De sa vie de militant, Pastre évoque les trois périodes où il s'est opposé à la direction de la C.g.t. : en 1950, lors de l'élaboration du programme économique de cette confédération, époque, se souvient-il, où « toute volonté d'améliorer la situation des travailleurs dans la société capitaliste passait pour du réformisme ». En 1956, où, lors du congrès confédéral, Pastre intervient contre l'intervention des troupes soviétiques en Hongrie — « 2 000 congressistes qui vous regardent comme un traître, ce n'est pas facile... » Et, immédiatement après, quand il se bat pour l'unité syndicale. Trois fois en trente ans, cela ne fait pas un opposant systématique, et Pastre tient à le souligner : « Je n'ai pas passé trente ans dans la minorité ; il m'est arrivé d'être majoritaire. D'ailleurs, je n'aurais pas eu autrement les responsabilités qui sont les miennes. » Aujourd'hui, dénonçant l'alignement de la C.g.t. sur le P.c., Aimé Pastre ne se sent pas isolé : « Il y a maintenant, pense-t-il, un courant qui se manifeste au sein de la C.g.t. en s'opposant à la règle d'orthodoxie majoritaire qui régit la centrale. »

Ce courant, c'est vrai, n'est pas un raz de marée. Et, quand Georges Séguy souligne qu'« aucune organisation confédérée n'a contesté les positions prises par les organismes dirigeants », il insiste sur une partie non négligeable de la réalité : aucun syndicat important, aucune union départementale, aucune fédération n'a critiqué la direction confédérale. Faut-il pour autant nier les remous si évidents que l'on enregistre ici et là ? Faut-il pour autant insinuer devant qui veut l'entendre, d'un air entendu, que les prises de position individuelles, « on s'en rend compte à la lecture comparée des textes, ne sont pas nées d'une impulsion spontanée... »

Faut-il présenter un bilan de santé de la C.g.t. résolument optimiste, alors que, pour la première fois, des militants d'horizons fort différents expriment le même malaise ? Faut-il préciser d'un air patelin que le ton, dans l'organisation, reste « toujours, très fraternel, même à l'égard de ceux qui ont cru devoir utiliser des moyens extérieurs pour s'exprimer... Ce que je n'aurais pas fait, car je suis trop respectueux de la démocratie syndicale », ajoute Séguy, oubliant de préciser que des hommes comme Germon ou Carassus réclament depuis longtemps, et en vain, le droit d'exprimer dans la presse de la C.g.t. des opinions ne s'inscrivant pas obligatoirement dans la ligne confédérale.

Bref, nier l'existence, encore très discrète, d'une opposition ne change rien au problème actuel : les militants non communistes de la C.g.t., qui ont toujours évité, dans la mesure du possible, de laisser leurs opinions politiques influencer leur vie syndicale, estiment aujourd'hui que la direction de leur centrale a quelque peu oublié, ces derniers temps, un principe cher à tout syndicaliste : l'indépendance entre syndicat et parti politique.

MICHELE KESPI

BOULANGERIE : LA GROSSE GALETTE NE SE PARTAGE PAS !

Les salariés de la boulangerie aiment aussi la galette, mais avec du beurre dedans. Les patrons boulangers, eux, n'aiment pas beaucoup la partager

AU tarif où se sont vendues les galettes des rois, cette année, cela valait la peine de se trouver, mardi dernier vers 16 heures, avenue d'Eylau à Paris. Ce jour-là, sur le trottoir devant l'immeuble de la Chambre patronale de la boulangerie, au numéro 27 de cette artère chic du seizième, on distribuait galette et vin blanc. « On » : pas les dignes représentants patronaux de cette profession, naturellement. Ces gens-là — Francis Combe, leur président, en tête — préfèrent fêter l'Epiphanie dans les Salons de l'Elysée. Cette année, c'est une galette au diamètre de 1,10 m, fourrée à la frangipane et portée par des petits mitrons — quel charmant cadeau pour le président de la République !

Derrière le stand improvisé de l'avenue d'Eylau, ce ne sont pas les patrons boulangers qu'il faut chercher, mais les salariés, avec le syndicat C.g.t. de l'alimentation. En clair : il y a de la grogne dans les fournils. Et pour cause : ce 10 janvier, les syndicats avaient rendez-vous avec les représentants patronaux pour rediscuter — « sérieusement », avait précisé Francis Combe — de la convention collective. Mais, le matin du 6 janvier, un pneumatique parvint aux syndicats pour reporter le rendez-vous au 2 février avec une excuse des plus aléatoires. Le soir même apportait la confirmation de cette mauvaise volonté patronale. Prenant prétexte d'une manifestation d'ouvriers de la boulangerie devant sa boutique, dans l'Essonne — comme il s'en est déroulé dans tout le département —, Francis Combe se drape dans sa dignité offensée et annule purement et simplement la commission paritaire. Le tour est joué.

Pour les cent mille salariés de la profession, toutes catégories confondues (boulangers, pâtissiers et vendeuses), l'explication de cette dérobade patronale est simple. « Le 21 décembre dernier, résume Philippe Florand, secrétaire de la fédération C.g.t. de l'alimentation, Combe a signé un accord de modération des prix pour la profession avec le gouvernement. Dans l'alimentation, on les connaît, ces accords de prix : même pas du donnant-donnant ! » En clair, s'engager à modérer les prix, cela rassure les consommateurs. Et cela ressemble fort à une démonstration de fermeté gouvernementale — qui tombe bien, dans cette période préélectorale.

En même temps, le gouvernement ne peut pas s'offrir le luxe de mécontenter une catégorie sociale très structurée — les



patrons boulangers — qui a toujours « bien voté ». Une clause ajoutée à l'acte suffit : les employeurs s'engagent à suivre, en matière d'augmentation salariale, les indications gouvernementales. Quel beau paravent quand les salariés viendront réclamer des sous !

Une ombre au tableau demeure : celle du blocage des prix. On sait avec quelle déconcertante aisance les boulangers pâtissiers s'en accommodent. Les croissants au beurre sont bloqués ? Qu'à cela ne tienne : ou bien ils rapetissent, et le consommateur paie autant pour une quantité moindre et de moins bonne qualité ; ou bien ils changent de forme et de nom — rouleau parisien, ici ; feuilleté au beurre, là —, et leur prix s'envole.

Toute ces raisons renforcent les mitrons dans leur bon droit et dans la nécessité d'obtenir une révision de leur convention collective. Nécessité d'autant plus urgente qu'on vit, dans cette branche de l'artisanat, comme il y a cinquante ans. Dans la région parisienne, l'ouvrier boulanger effectue encore cinquante-huit heures réglementaires de travail hebdomadaire à Paris, et cinquante-neuf heures à Marseille. En fait, dix heures de travail par jour sont monnaie courante. Le tout, toujours debout, la plupart du temps, dans des sous-sol clos, tièdes et humides, pour permettre au pain de « pousser » — comme on dit dans les fournils quand on désigne le temps pendant lequel la pâte lève. Bien sûr, en fin de mois, le salaire de l'ouvrier boulanger pourrait faire rêver. Rares sont ceux qui ne perçoivent pas 4 000 francs. Mais à quel prix ! A 12,13 F l'heure pour un ouvrier hautement qualifié (barème national au coefficient 180), il faut en travailler des heures supplémentaires, et des nuits, et des jours fériés, pour parvenir à cette somme ! « Avec les quarante-trois heures légales, on n'irait pas loin », constatent-ils tous.

« D'ailleurs, 1936 nous avait apporté les quarante heures dans la profession, se souvient un ancien mitron. Mais on les a reperdues en 1939 ! » Revirement à l'image d'un patronat particulièrement rétrograde et profitant, à tout crin, de l'éparpillement des salariés dans les quelque quarante mille boulangeries de France. Résultat : la première convention collective nationale pour la profession date de 1976. Et il a fallu quatre ans d'efforts de tous les syndicats pour y parvenir. C'est à cette époque seulement qu'ont fait leur apparition la mensualisation et la garantie de salaire en cas de maladie (encore faut-il être malade plus de quinze jours pour percevoir quelque chose !). Aujourd'hui, en France, certains salariés sont payés à la pièce ou « à la balle » : autrement dit, au sac de farine. Chaque fournil, suivant son outillage et les conceptions de son patron, peut verser des salaires allant du simple au triple. L'ouvrier boulanger tout blanc avec de la farine plein les bronches cohabite avec le travailleur affrontant un matériel très perfectionné et les cadences qui en découlent.

Leur vision de l'avenir, la plupart du temps, enfonce encore davantage ces salariés dans leurs contradictions. Leur seule façon de ne plus vivre toute leur vie au fournil, c'est de devenir artisans indépendants à leur tour. Autrement dit, ils ne perdent jamais de vue que ce qu'ils pourraient exiger comme salariés est contradictoire avec leur état de futurs patrons. Et on se charge bien de maintenir cet état d'esprit. Moyennant quoi, le taux de syndicalisation est dérisoire. La C.g.t. et la C.f.d.t. le disent ouvertement : une grève dans ce secteur n'est même pas envisageable. Alors, on recourt à d'autres formes d'action. Et il n'est pas dit qu'elles soient moins payantes. Distribuer des tracts expliquant aux consommateurs que l'on met des produits chimiques dans le pain pour réduire le temps de travail de la pâte les intéresse toujours. Leur rappeler que ces procédés sont liés à la durée, aux conditions de travail et au manque d'effectifs intéresse aussi, par ces temps de sous-emploi. N'était-ce pas une forme d'aveu, cette vantardise de Combe affirmant, dans le cadre de la campagne pour l'emploi des jeunes, que l'artisanat pouvait créer immédiatement dix mille postes nouveaux ?

Sous-syndiqués, peut-être, mais on reparlera des ouvriers boulangers, simplement parce qu'une constatation fait son chemin : gouvernement et patronat ne cessent de vilipender le droit de grève. Eux, tous les jours, ils constatent les retards qu'ils ont accumulés de ne l'avoir jamais faite.

CHRISTINE COTTIN

CHILI : UNE CYNIQUE MASCARADE

Dans un pays en état de siège, il s'est trouvé 25 % d'électeurs assez héroïques pour dire non à Pinochet

La prétendue « consultation électorale » organisée par Pinochet n'avait pas pour seul but de répondre à la condamnation du Chili par les Nations unies. C'était peut-être même l'objectif le moins important, tout au plus un prétexte. Il était demandé aux Chiliens « de se prononcer sur l'agression internationale déclenchée contre le gouvernement du Chili, d'appuyer le président Pinochet dans sa défense de la dignité du Chili et de réaffirmer la légitimité du gouvernement de la République dans la direction souveraine du processus d'institutionnalisation du pays ». Il s'agissait donc de soutenir à la fois le Chili, la junte et Pinochet.

Première ambiguïté : la défense du Chili. Outre la réponse au vote de l'Onu, le référendum avait pour objet de faire face à l'accroissement de la tension avec les pays voisins du Chili. « Tous les problèmes n'étaient pas à New York », écrit l'hebdomadaire « Ercilla », aux mains des groupes financiers les plus proches de Pinochet. Il faisait ainsi allusion aux tensions militaires avec le Pérou (un mort récemment), à la pression argentine sur le détroit contesté de Beagle (la flotte vient de quitter Buenos Aires pour le sud) et au rappel de l'ambassadeur bolivien à Santiago par son gouvernement. Le danger se doublait, dans le cas de la Bolivie, qui réclame l'accès à la mer, des risques que fait courir au Chili le processus électoral dans lequel est engagé son voisin du Nord. Une consultation doit y avoir lieu au milieu de l'année. Quelles que soient ses limites, elle permettra au futur gouvernement d'accéder à une meilleure audience internationale dont le Chili pourrait faire les frais.

Deuxième ambiguïté : le soutien à Pinochet. Eric Schnake l'expliquait dans « l'Unité » la semaine dernière, des divergences existent au sein de la junte : une partie importante en a été révélée par la lettre du général Leigh, le « fasciste » de la bande. Elles tiennent avant tout à des questions de pouvoir personnel, mais un problème de fond séparait quand même partisans et adversaires du plébiscite.

D'après « Ercilla », « de nombreux secteurs qui soutiennent le gouvernement considèrent que cette consultation n'était pas nécessaire. Non pas qu'ils aient peur d'un résultat négatif *(sic)*, mais parce qu'ils rejettent catégoriquement l'idée qu'elle puisse asseoir un précédent ». On ne va pas revenir aux errements du passé ! Mais, après quelques brèves manifestations de mauvaise humeur, tout est rentré dans l'ordre, et marins et aviateurs ont soutenu l'entreprise au même titre que les autres militaires.

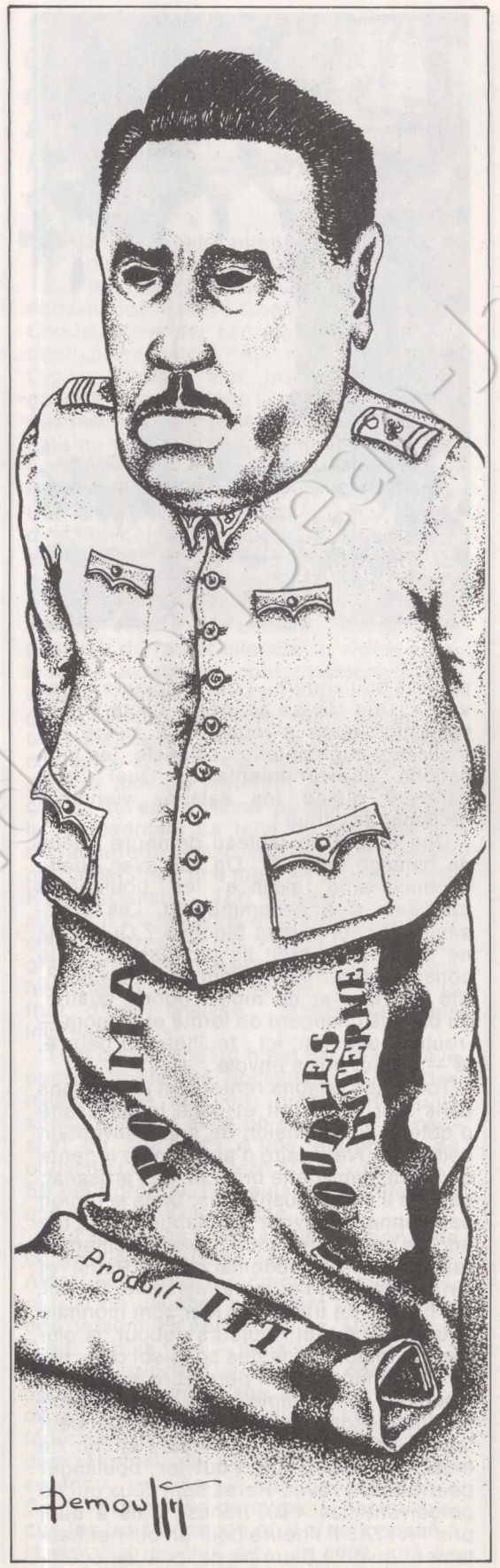

Il reste que Pinochet a choisi le moment relativement favorable à son régime. Dans le domaine économique, par exemple, la réduction de l'inflation annuelle aux environs de 70 % (officiellement) pouvait être considérée comme positive. Dans les jours mêmes de l'annonce du référendum, son gouvernement rendait public la décision d'Exxon Mineral Co, du groupe Rockefeller, d'investir des sommes considérables au Chili (plus d'un million de dollars).

Conclusion des tenants du régime : « Si la plus grande entreprise du globe décide d'investir au Chili, cela veut dire que dans le monde des affaires l'image de stabilité et d'ordre interne est très positive, dans le domaine aussi bien politique qu'économique. » On saisit mieux ainsi l'importance du référendum et les multiples répercussions qu'en attendaient les bourreaux de Santiago.

Mais cette « habileté manœuvrière » n'aurait de sens que dans le cas d'une consultation véritable, faute de quoi elle n'est que de la magouille, de la très basse politique. Rappelons que le pays est en état de siège, que la liberté de réunion est suspendue, que la presse est censurée, que les partis politiques sont dissous, que les listes électorales ont été brûlées, qu'un million de Chiliens vivent en exil, que les cartes d'identité non oblitérées lors du vote ne sont plus valables à partir du 5 janvier, que le dépouillement a été effectué par le gouvernement lui-même...

L'état de siège n'a pas empêché des manifestations de rue de la jeunesse démocrate-chrétienne et une émission radio pirate du Mir. Un fonctionnaire du gouvernement a osé prétendre qu'un parti politique « au repos mais bien organisé » pourrait contrôler les résultats : il lui « suffirait de seize mille personnes réparties dans tout le pays ». La consultation s'est en outre déroulée dans une telle confusion du fait des listes électorales détruites que, pour éviter certaines « tentatives de fraude », pendant vingt-quatre heures on a très sérieusement envisagé de marquer les votants à l'encre indélébile. Mais il n'y avait pas assez d'encre au Chili... et la junte a eu peur qu'une telle pratique ne soit « considérée comme un attentat à la dignité humaine » et que l'on ne pense qu'il s'agissait de « marquer les hommes comme s'ils étaient du bétail ».

Les dirigeants chiliens se sont, dans ce contexte, livrés à une cynique parodie : « Le président Pinochet est très optimiste sur le résultat du plébiscite », déclarait sans rire, à la fin décembre, l'un de ses plus proches collaborateurs.

Dans les milieux exilés de Paris, on prend ce référendum avec un relatif optimisme — en faisant remarquer que, si Franco avait 80 % de voix de son vivant, ses partisans se sont retrouvés avec 6 % lors des premières élections libres : il ne restera plus personne pour regretter Pinochet après son départ !

F.P.

changer la vie politique en France

La journée du P.s.

Grande journée du Parti socialiste samedi à Epinay, dans le gymnase où se tint en juin 1971 le congrès de la fondation du nouveau P.s., ce qui sera une occasion de mesurer le chemin parcouru en six ans et demi.

Il s'agit de montrer à la presse et à l'opinion publique le Parti au travail dans ses instances dirigeantes et dans ses commissions d'études. A titre d'exemple, deux grands thèmes feront l'objet de « tables rondes », présentées par Gilles Martinet : les nouveaux droits des travailleurs et les problèmes du cadre de vie et de l'environnement.

Jean Poperen présentera ensuite les orientations, ainsi que les affiches de la campagne électorale du P.s. (voir l'une d'elles en dernière page de couverture de ce numéro).

La journée s'achèvera par un « face à la presse » présenté par Claude Estier et qui mettra en présence François Mitterrand entouré de quelques responsables nationaux du Parti et six journalistes représentant les grandes chaînes de radio et de télévision : Patrice Duhamel (T.f. 1), Noël Copin (Antenne 2), Philippe Alexandre (R.t.l.), Alain Duhamel (Europe 1), Joseph Patelou (France-Inter), Pierre Pélissier (Radio-Monte-Carlo).

Rappelons enfin que dimanche 15 se tiendra la convention nationale du P.s. consacrée aux droits des femmes.

Attentat cité Malesherbes

Un attentat à l'explosif a été perpétré vendredi 6 janvier entre 4 h 30 et 5 h du matin contre les locaux du P.s., et de « l'Unité » 12, cité Malesherbes. La charge d'explosif a été assez puissante pour faire voler en éclats des carreaux dans toute la cité Malesherbes où, quelques heures plus tard, les camionnettes des vitriers faisaient la queue. Les dégâts provoqués, notamment à la clinique située en face, à la voiture de notre gardien garée devant le 12 et dans notre local dont le plafond du hall d'entrée est tout fissuré — on relève un cratère de 30 centimètres de diamètre dans la marche sur laquelle avait été déposé l'engin — attestent de la violence de l'explosion qui, de ce fait, ne permet pas d'écarter la volonté homicide. Quelques heures plus tard, un coup de téléphone était passé à Europe 1 pour revendiquer l'attentat au nom d'un plus qu'hypothétique « Mouvement de résistance française » qui prétendait avoir voulu ainsi protester contre la rencontre Mitterrand-Carter. Ce n'est pas très sérieux. Faute d'indices précis et compte tenu de l'absence de résultats positifs de la police dans des affaires antérieures de même nature, il est assez peu probable qu'on mette jamais la main sur ces pourvoyeurs de vitriers. Tout en espérant qu'il ne s'agit pas là des premiers signes d'une stratégie de la tension destinée à susciter un réflexe de peur chez les électeurs, on ne peut que recommander aux militants de redoubler de vigilance au cours des deux mois à venir.

Le père Fabre inculpé

Le juge Larroque vient d'inculper le père Fabre, le bourreau de l'Espélidou, de violences et voies de fait sur mineure de moins de quinze ans ayant entraîné la mort. Cette criminalisation de l'affaire donne enfin raison, deux ans après, alors qu'aucun fait nouveau n'est intervenu, à la partie civile.

Le procès n'est cependant pas encore pour demain, il faudra au moins un an et demi de maquis juridique. Et le temps joue, comme le craint Me André Ferran, l'avocat des parents d'Isabelle Le Menach, en faveur du père Fabre.

Autre sujet de mécontentement pour l'avocat montpelliérain : le procureur a refusé de joindre à ce dossier celui du juge Lapierre concernant un autre méfait sadique de Fabre, sortant ainsi la mort d'Isabelle de tout contexte de violence et l'attribuant ainsi au seul port de la camisole. L'opportunité de cette camisole ? Une belle bataille d'experts en perspective mais qui risque bien d'empêcher que justice soit faite.



L'entretien entre Jimmy Carter et François Mitterrand semble avoir indisposé aussi bien les partis de la « majorité » que les communistes, qui se sont trouvés curieusement d'accord pour y voir une ingérence inacceptable du président américain dans les affaires françaises. M. de Guiringaud fait même grief à François Mitterrand d'avoir sollicité cette entrevue, alors qu'il est bien placé pour savoir que cela est inexact. Le fait que le chef de la Maison-Blanche se soit montré aimable à l'égard du premier secrétaire du P.s. gêne-t-il à ce point le gouvernement français en l'empêchant de tirer de cette visite tout le parti électoral qu'il espérait ?

Sonacotra : le règne de l'autorité

Quarante étudiants tunisiens, logés au foyer Sonacotra de Montreuil, viennent de se voir retirer leur bourse. Motif : ils avaient refusé le prélèvement automatique de leur loyer sur cette allocation d'étude.

Le centre international des étudiants stagiaires organise étudiants stagiaires, organisme d'accueil qui les a dirigés sur le foyer Sonacotra de Montreuil leur avait pourtant demandé de signer un formulaire de prélèvement automatique. Ceux qui avaient refusé ont donc eu leurs vivres coupés. Mais ils ont décidé de porter l'affaire en justice. La grève des loyers menée par les travailleurs logés dans les foyers Sonacotra a fait école.

T.d.f. à l'abordage des pirates

T.d.f. mène la vie dure aux radios pirates, même les plus inoffensives. Télé-diffusion de France a fait interpeller les animateurs d'« Abbesses-écho », le 6 janvier, alors qu'ils préparaient une émission sur le XVIIIe arrondissement de Paris. Les auditeurs, groupés dans l'association Radio-18 ont l'intention d'introduire une requête devant le tribunal administratif. Dans un communiqué, ils précisent : « Il ne s'agit pas pour nous de mettre en cause le principe du monopole du service public — qui constitue, à nos yeux, le seul rempart contre la multiplication des radios commerciales —, mais de l'aménager pour qu'il cesse d'être le monopole exclusif d'une majorité. »

changer la vie sociale

P.t.t. : grèves pour les effectifs

Le malaise dans les P.t.t. continue. A Limoges, les postiers du centre tri-gare se sont mis en grève le 4 janvier, à l'appel de la C.g.t. et de la C.f.d.t. Leur mouvement a duré jusqu'au 7 janvier, avec une participation très importante : 95 % des effectifs ont arrêté le travail dès le mercredi au centre de tri et 70 % au service du transbordement. Leur revendication n'est pas nouvelle : obtenir des effectifs supplémentaires.

Les postiers de la recette principale à Toulouse ont cessé le travail sur le même thème. La direction des P.t.t. doit, sur toute la France, pour 1977, 1 600 jours de congés non pris et 20 000 heures de repos compensateur non effectuées par le personnel. Dénoncer l'aggravation de leurs conditions de travail par pénurie d'effectif, c'était aussi s'élever contre les licenciements d'auxiliaires. Ils n'ont pas cessé depuis plusieurs années.

Catair, c'est du vol !

Voyage en charter, synonyme de voyage à prix réduit. Le personnel de la compagnie Catair, première compagnie privée de charter en France, commence à se demander de quelle manière sont obtenues les diminutions de prix consenties par leur entreprise. Une chose est certaine : depuis le 3 novembre dernier, les salaires n'ont pas été payés. Pour protester contre ces méthodes, le personnel navigant s'est mis en grève le 4 janvier.

Detty : refus de se mettre la ceinture

A Neuilly-sur-Marne, l'entreprise Detty, qui fabrique des ceintures de confection, vient de déposer son bilan : le 26 décembre, ses quarante-huit employées se sont retrouvées licenciées.

L'entreprise artisanale Detty avait déjà subi des revers : empêché d'exercer, M. Pipops, son ancien propriétaire, avait confié la gérance de cette exploitation transformée en S.a.r.l. à ... sa propre femme — qui l'employait comme... simple magasinier.

Il y a un an, le carnet de commandes était encore au beau fixe : 7 000 ceintures par jour sortaient des machines, sur lesquelles des ouvrières « smicardes » travaillaient dur. Les revendications du personnel ne dérangeraient pas la bonne conscience de la direction : ni syndicats, ni délégués du personnel, ni comité d'établissement (on était au-dessous du barème : 48 employées). Mais, dans le courant de 1977, les commandes baissent jusqu'à 300 ceintures par jour. Les dettes s'accumulent, les créanciers se font pressants.

Au début du mois de novembre, pour « éviter », dit-elle, le catastrophique dépôt de bilan, la direction décide de licencier, avec l'accord de l'inspection du travail, huit personnes et de mettre au chômage partiel les quarante autres. Les ouvrières n'acceptent pas, se syndiquent et engagent la lutte. Après vingt-quatre heures de grève, les huit licenciées sont réintégrées, mais le dépôt de bilan n'est, bien sûr, pas évité, car le carnet de commandes ne grossit pas pour autant. Le 23 décembre 1977, le tribunal de commerce de Pontoise déclare la faillite de la société d'exploitation Detty et nomme un syndic liquidateur. Le soir même, les lettres recommandées de licenciement partent chez les 48 employées de l'établissement.

Le lundi 26 décembre, les ouvrières non informées par la direction se rendent à leur travail et trouvent portes closes : les patrons leur refusent l'entrée. Les salaires du mois de décembre n'ont pas été versés, non plus que les préavis ni les indemnités ; le syndic s'en chargera, leur dit-on, mais quand ? La lutte n'est pas finie, les 48 femmes demandent leurs paies et leur réintégration. Elles se tournent vers leurs syndicats et leur municipalité (d'Union de la gauche depuis mars 1977). Les élus de Neuilly-sur-Marne, à l'unanimité, ont décidé de soutenir les revendications de ces travailleuses, privées injustement de leurs emplois.

Pour la défense d'un intérimaire

A la Thomson-C.s.f. de Sainte-Egrève (Isère), le conflit démarré à la fin de novembre à l'atelier de mécanique s'est étendu maintenant à cinq secteurs de l'usine : là 80 % du personnel se trouve en grève, l'atelier de mécanique en étant à sa cinquième semaine d'arrêt de travail.

L'originalité du conflit réside dans le fait que le détonateur a été le renvoi par la direction d'un intérimaire présent depuis plus de dix-huit mois dans l'entreprise sur le même poste de travail. Le tribunal des référés de Grenoble n'ayant pas décidé de l'expulsion du travailleur intérimaire, celui-ci continue à être présent depuis cinq semaines à son poste de travail, soutenu par ses collègues, la C.f.d.t. et la C.g.t. qui réclament son embauche.

Il s'agit bien là d'une utilisation abusive de l'intérim par la direction locale, qui n'a pas trompé le juge des référés ; la direction utilise des intérimaires pour tourner les règles sur les conventions collectives d'embauche.

De plus, les services en grève luttent pour un ensemble de revendications portant sur l'embauche des intérimaires, le déblocage des salaires, les conditions de travail. Le conflit prend de l'ampleur dans l'usine et se durcit (un délégué C.f.d.t. et un délégué C.g.t. ont été sanctionnés par un blâme).

Qui sont les cadres C.f.d.t. ?

La C.f.d.t. vient de réaliser une enquête sur les cadres. Des chiffres, d'abord. On compte 1 245 000 ingénieurs et cadres : parmi eux, 955 000 travaillent dans le secteur privé, et 290 000 dans le secteur public. Une enquête, ensuite, menée sur un enchantillon de 650 personnes choisies parmi les 40 000 cadres militant à la C.f.d.t.

Age moyen : 41 ans ; sept cadres sur dix ont entre 30 et 50 ans. 92 % — faut-il s'en étonner ? — sont des hommes. Dans certains établissements, le pourcentage de femmes cadres est encore plus bas : 5 % seulement de cadres féminins à E.d.f.-G.d.f. En revanche, on trouve 17 % de femmes parmi les cadres administratifs supérieurs du secteur privé.

Peu d'autodidactes : 63 % des cadres interrogés ont une formation supérieure au baccalauréat, 35 % sont passés par une grande école.

Deuxième volet de cette intéressante enquête : où travaillent les cadres ? Dans de grandes, de petites, de moyennes entreprises ? L'Union confédérale des cadres C.f.d.t. avance là avec prudence, mais estime que l'on peut affirmer, sans grand risque d'erreur, que 44 % des cadres travaillent dans des établissements employant plus de cent cadres. 11 % seulement travaillent dans des établissements n'employant qu'une dizaine de cadres. Enfin, un cadre sur deux exerce une responsabilité hiérarchique sur au moins cinq personnes et est lui-même employé depuis plus de dix ans par la même entreprise.

Les salaires ? 63 % des personnes interrogées gagnent plus de 6 000 F par mois, 30 % plus de 8 000 F, 4 % plus de 12 000 F. Le salaire moyen se situe, en fait, aux alentours de 7 000 F. Les salaires inférieurs à 4 000 F sont ceux d'ingénieurs ou de cadres travaillant dans la Fonction publique. Une précision : 54 % de ces cadres syndiqués ont adhéré après 1968, 34 % avant 1964.

Enfin, 35 % des militants cadres C.f.d.t. adhèrent à une organisation politique, en majorité au P.s.

changer la vie quotidienne

Toujours, la A. 87 !

Véritable serpent de mer, la A 87 ! Cette rocade autoroutière, qui doit ceindre Paris pour permettre aux poids lourds d'éviter les périphériques, fait encore parler d'elle. Le 7 janvier, les élus socialistes et communistes de Crosne (Essonne) ont organisé une manifestation départementale contre ce projet qui défigurerait particulièrement Crosne puisqu'il couperait la ville en deux. Y sont venus les huit maires concernés par le projet : seuls deux élus — de la « majorité » — manquaient à l'appel.

Le ministère de l'Equipement, selon les circonstances, se fait conciliant. Il indique aux élus qu'un nouveau tracé pourrait être élaboré, avec une autoroute à deux fois deux voies au lieu de quatre fois quatre voies... Mais c'est le principe de la A 87 lui-même que les socialistes refusent, au nom de la priorité à donner aux transports en commun.

L'administration a beau reconnaître que la A 87 est un projet dépassé, elle s'obstine à vouloir imposer cette autoroute, qui serait ruineuse pour la collectivité et néfaste pour toutes les communes qu'elle traverserait, pour le réseau de transport de la région parisienne. Après une enquête d'utilité publique bidon, à Chilly-Mazarin et à Montgeron, des forages de terrain ont commencé à Crosne en décembre dernier.

La réplique de la population, venue très nombreuse à la manifestation de samedi, fera peut-être réfléchir les pouvoirs publics...

Le président... s'en va chassant

« Cerfs, biches et sangliers vivent en liberté », proclame un panneau à l'entrée du Parc du château de Chambord. Et les visiteurs peuvent aussi s'y promener en liberté... sauf quand le président de la République s'y livre à sa passion : la chasse (1)... Par un beau matin ; le 26 décembre 1977 des promeneurs qui désiraient faire visiter le château à un ami étranger se sont ainsi vu refuser l'accès du parc. Des militaires interdisaient le passage sur les routes D 112 et D 33, même aux piétons... et ils ont expliqué qu'une partie de chasse « présidentielle » s'y déroulait... « Il est inadmissible, estiment les promeneurs interdits de séjour, que l'auteur de « Démocratie française » se livre ou cautionne de telles pratiques, aucun citoyen quel qu'il soit n'ayant le droit de s'approprier le domaine public ». Les princes qui nous gouvernent mettraient-ils leurs petits plaisirs au-dessus des lois républicaines ?

(1) Pour en savoir plus sur les chasses présidentielles lire « Un chasseur nommé Giscard », publié chez Alain Moreau.

Potion magique

A-t-on inventé le remède miracle qui permet d'avaler sans remords le « dernier petit verre » avant de prendre la route ? C'est ce que prétend un laboratoire belge qui vient de lancer la première potion anti-alcool, l'« Alsaver ». En fait, ce produit — composé de différents sucres (fructose, lactose, maltose) — est destiné aux victimes potentielles de l'alcotest.

Les grands ou moins grands buveurs pourront-ils désormais se livrer à leur vice sans danger pour eux-mêmes et pour autrui ? C'est ce que l'on voudrait faire croire aux utilisateurs ! Mais, en fait, ce remède censé être efficace ne produit ses effets que pour des alcoolémies nettement inférieures au taux légal... et n'améliore en aucune manière les réflexes des conducteurs plus ou moins imbibés. A la longue, toutefois, il risque de perturber le métabolisme et de favoriser le diabète !

A 15 francs les 60 grammes, l'Alsaver est surtout un alibi... voire une incitation à la boisson. Mais il ne peut rien contre la cirrhose, les dégradations du système nerveux et autres maladies liées à la consommation abusive d'alcool.



dipapacéquoi par Piem

« Avec 25% des voix, les candidats du P.c. se désisteront au second tour. »

Le père et le fils étaient montés dans le quart de ramassage électoral qui allait de circonscription en circonscription ramasser les voix. Le véhicule ne manquait pas de ressort, mais les chaos de la route secouaient les passagers. Les banquettes inconfortables étaient rembourrées avec des noyaux de pêcheurs abstentionnistes.

Dis, papa, si le P.c. obtient le quart, il acceptera de rester notre moitié ?

– Il joue le quart pour le tout. »

L'enfant avait collé son nez à la vitre et regardait défiler la campagne électorale. C'était l'hiver, c'était divers.

De temps en temps, le quart s'arrêtait pour prendre de nouveaux passagers qui attendaient à gauche au bord de la route. A un arrêt, une vieille dame qui s'appelait Démocratie monta à son tour, et l'enfant lui céda poliment sa place près de la fenêtre. Le père prit son fils sur ses genoux.

La route zigzaguait à travers les méandres des déclarations d'intentions, et les passagers étaient ballottés de droite et de gauche.

Dans une ligne droite, une P.s. après avoir klaxonné, doubla le quart ; et celui-ci, piqué au vif, se lança à sa poursuite.

Le trajet se transforma alors en cauchemar. Prenant des risques inutiles, le chauffeur appuya sur le champignon vénéneux de la compétition. Plus de vingt fois, il faillit se retourner dans le fossé qu'il avait lui-même creusé. Il frôla la catastrophe, écrasa des espérances, renversa des situations ; à l'intérieur du quart, les passagers, accrochés à leurs illusions, criaient grâce.

« Papa, dit l'enfant devenu très pâle, blanc comme un bulletin nul, tout ça me fait mal au cœur. Descendons, nous ferons le reste de la route à pied ! »

Il était interdit de parler au Marchiniste, qui, de toute façon, était sourd. Aussi durent-ils sauter en marche.

Ils roulèrent, boulèrent sur la route et, bien vite, rejoignirent la troupe nombreuse de ceux pour qui le quart n'est pas une nécessité.

C'est d'un pas ferme et décidé qu'ils atteignirent le but, laissant derrière eux ce quart fantôme coincé dans une impasse.

changer la vie culturelle

« Prospective-Chanson » débusque le show-biz

« Prospective-Chanson » est un organisme qui regroupe des artistes, des animateurs, des journalistes, des spectateurs et des associations qui défendent une « chanson différente ». En juin dernier, « Prospective-Chanson » s'est dotée d'une charte qui définit clairement ses objectifs : « redonner la parole aux créateurs et aux publics », « lutter contre les mythologies et le star-système », etc. Maintenant, « Prospective-Chanson » est devenue opérationnelle. A titre d'exemple, le 8 novembre dernier, elle a mené une opération-test d'écoute des radios. Travail instructif !

En une journée, sur France-Inter, Europe 1, R.t.l. et Radio-Monte-Carlo, cent cinquante-deux chansons françaises ont été diffusées, interprétées par cent dix-huit artistes français. Serge Lama est passé dix fois, Michel Sardou neuf, Johnny Hallyday neuf, Jacques Brel sept, Jean Ferrat six, Eddy Mitchell cinq, Nana Mouskouri cinq, Daniel Guichard cinq, Gilbert Bécaud quatre, Henri Salvador quatre, Pierre Perret quatre, Joe Dassin trois, Marie Laforêt trois, Georges Moustaki trois et Guy Béart trois.

Autrement dit, à une ou deux exceptions près, ce sont donc les mêmes artistes qui sont « matraqués » quotidiennement depuis dix ans ! Les fabricants de disques sont de bons commerçants : ils ont imposé leurs « produits » une fois pour toutes. Et les programmateurs des radios sont leurs « V.r.p. » dociles. Le show-biz se porte bien !

Les livres du Club

Le dernier bulletin du Club socialiste du livre (5, rue Violletle-Duc, 75009 Paris. Tél. : 878-29-64) propose des livraisons récentes de l'édition ; avec ristourne, bien sûr. Tous les ouvrages sélectionnés traitent, directement ou indirectement, des problèmes politiques de l'heure.

Des ouvrages de la collection « la Rose au poing », chez Flammarion, d'abord : « la France vers le socialisme », d'Yves Bernard, « la Nouvelle Economie française », de Jacques Attali, et « Réinventer le Parlement », de Birnhaum, Hamon et Troper. Deux biographies ensuite : « Léon Blum », de Jean Lacouture (le Seuil), et « Demain Jaurès », de Michel Bataille (Pygmalion). Deux volumes d'histoire : « les Socialistes dans la Résistance », de Daniel Mayer (P.u.f.), et « Histoire du socialisme », de Michel-Antoine Burnier (Editions Jannick).

Des analyses et réflexions sur l'économie aussi : « La gauche peut sauver l'entreprise », de Jean Matouk (Ramsay), « le Socialisme industriel », d'Alain Boublil (P.u.f.), et « Utopie foncière », d'Edgard Pisani (Gallimard). Des livres de témoignages ou de souvenirs enfin : « Liberté, liberté chérie », de Pierre Mendès France (Fayard), « Un désir d'histoire », d'Alain Touraine (Stock), « le Temps d'y penser », de Jean-Pierre Bloch (Jean-Claude Simoen), « On chantait rouge », de Charles Tillon (Robert Laffont), et « la Plume au poing » de Claude Estier (Stock).


« Le beau chevalier ! quel noble visage ! »
— Où peuvent-elles bien voir ce visage? —

Images d'Epinal à Créteil

La Maison des Arts André-Malraux de Créteil accueille, jusqu'au 31 janvier, la Quatrième Biennale internationale de l'Image d'Epinal. A cette occasion, deux expositions sont présentées : « Images d'Epinal de 1600 à nos jours » et « Images d'aujourd'hui ».

L'imagerie traditionnelle d'Epinal traite de tout : des mœurs, de la religion, de la politique, de l'Histoire et des faits divers. A Créteil on peut voir aussi bien cinquante-neuf planches sur l'épopée napoléonienne que l'apparition du chemin de fer en 1838 ou le tremblement de terre de la Guadeloupe en 1843. Quant aux œuvres d'aujourd'hui, ce sont des estampes venues de vingt-trois pays différents : Autriche, Brésil, Egypte, Roumanie, Suède, Turquie, Japon, etc.

Cinéma : un feu d'artifice de festivals

De partout, des festivals de cinéma. Pour les Parisiens, le théâtre des Deux-Portes organise, du 13 au 22 janvier, « Dix Jours pour le cinéma français » au Rio-Avron (renseignements : 370-38-24 et 42-87).

La crème du récent Festival de court métrage de Lille se retrouve actuellement à Chaillot, où l'on verra le 13 (à 18 h 30) une sélection avec un film de Claudine Bories notamment ; puis les 14 et 15 à Beaubourg avec des films de Jean-Daniel Simon (« Ben Chavis »), du Brésilien Glauber Rocha, du Japonais Terayama, etc. Projections continues de 10 h à 22 h (renseignements : 704-61-95 et 70-27).

Au Palais des Arts, « Cinéma différent » tous les lundis soir : courts métrages français.

Au Jean-Renoir, quinzaine sur l'« enfermement » : goulags, psychiatrisation, prison, etc. — jusqu'au 24 janvier (renseignements : 874-40-75).

A la Pagode, du 17 au 31, les « sexualités » en soixante films de tous pays (renseignements : 627-99-01).

Un festival de six films chinois au Studio Saint-Séverin à partir du 25 janvier, tous en première mondiale.

Sur les traces du remarquable festival italien de novembre à Villerupt, la province n'est pas en reste. Ce même cinéma italien donne lieu à une rétrospective « 40 ans » au Cinématographe, à Lyon, du 25 janvier au 14 février.

Du 18 au 22 janvier, à Avoriaz, le 6e Festival international du film fantastique mettra plus l'accent sur le « nouveau fantastique » que sur l'épouvante (renseignements : 755-71-40).

Du 18 au 24, enfin, à Tours, deux festivals en un. Le premier sous forme de Rencontres Henri-Langlois du film universitaire ; le second, consacré au cinéma hongrois depuis trente ans, avec quelques œuvres maîtresses de Jancso, Fabri, Istvan Gaal, Szabo, Marta Meszaros, Karoly Makk, etc. ; et, le 23, le groupe Kolinda apportera sa musique.

Contrats en rade...

Le Syndeac (Syndicat des directeurs d'entreprises d'action culturelle) a été reçu au ministère de la Culture et de l'Environnement le 28 décembre dernier. Il lui a été signifié que la plupart des directeurs des Centres dramatiques nationaux seraient reconduits dans leurs fonctions en juillet prochain.

Gildas Bourdet, de la Salamandre, et Jacques Echantillon, des Tréteaux du Midi, pour qui nous nous étions inquiétés dans ces colonnes, devraient donc être rassurés, mais... Car il y a un mais : aucune assurance concernant le montant des subventions n'a été donnée. Il est donc à prévoir que certains directeurs refuseront leur nomination. D'autre part, certains contrats sont restés « en rade » : ce n'est qu'au courant de janvier qu'une décision sera prise pour les centres d'Aubervilliers, Nice, Saint-Etienne et Toulouse.

Ce sont toutes des entreprises « bicéphales » : avec deux directeurs à leur tête. Michel Guy l'avait voulu ainsi. Michel d'Ornano voudrait le défaire, mais il ne sait pas très bien comment s'y prendre. Faire tomber quatre têtes risque, en effet, de provoquer quelques remous...

ma part de vérité par François Mitterrand

Mercredi 11 janvier

Depuis la signature du Programme commun et hors trois trêves de Dieu, je veux dire les pauses ordonnées par le suffrage universel : élection présidentielle de 1974, élections cantonales de 1976, municipales de 1977, la polémique engagée par les dirigeants communistes contre les socialistes n'a, en vérité, pas cessé. Lionel Jospin, qui étudie pour le compte de notre bureau exécutif les constantes et les variables du comportement communiste, observait récemment que la quasi-totalité des arguments tirés des négociations « au sommet » de septembre figuraient dans de nombreux textes antérieurs à cette date, preuve que l'actualisation n'avait été que le prétexte d'une rupture mûrement réfléchie, savamment préparée.

Fort instructif à cet égard est l'étonnant rapport présenté par Georges Marchais au comité central du 29 juin 1972, rapport gardé trois ans sous le coude pour n'être publié qu'en juillet 1975, en annexe du livre d'Etienne Fajon « L'union est un combat ». Tout y est. Et l'accusation faite au Parti socialiste de vouloir « s'en tenir à un accord limité, lui laissant les mains libres pour drainer des forces sur sa droite », voire réaliser de ce côté « certaines ententes » (p. 84). Hé oui ! déjà « l'accord limité », « les mains libres » et « le virage à droite » ! Et l'accusation d'hésiter à donner « la priorité à une politique sociale hardie en faveur des travailleurs et des masses populaires » (p. 90). Hé oui ! déjà la complicité avec « la grande bourgeoisie » (p. 82). Et l'accusation de « faire de la nationalisation une vitrine — mais une vitrine vide » (p. 103). Hé oui ! déjà, encore, toujours « la tendance au compromis avec le grand capital et à la collaboration des classes » (p. 117). Et l'accusation de brader l'indépendance nationale. Hé oui ! déjà la soumission des socialistes aux « impératifs de classe du système



impérialiste mondial » (p. 95).

Emporté par son élan, Georges Marchais avait inséré dans son réquisitoire une accusation supplémentaire que l'on ne retrouve pas lors des fulminations postérieures : « En raison de l'obstination du Parti socialiste, le Programme commun ne fait pas mention de la liquidation des charges nucléaires existantes... La plus grande vigilance et la poursuite — sous les formes appropriées — de notre action pour la **liquidation** (le mot est souligné par son auteur) proprement dite de l'armement nucléaire français sont donc nécessaires » (p. 97-99). Les formes appropriées ! La litote sert à tout.

Retenons cette date. 29 juin 1972. Deux jours, exactement deux jours après la signature solennelle du Programme commun, coupe de champagne levée à la santé du peuple, tous sourires dehors devant les caméras, chacun vantant à sa façon « le bon programme », « le bon accord » et renchérissant sur l'acte historique qui venait d'être enregistré, deux jours seulement après que douze millions de Français — qui allaient se compter treize, quatorze, peut-être quinze millions, à mesure que l'union se ferait, se prouverait et se vivrait — eurent, dans l'heure, viré de la tristesse à l'espérance, deux jours allaient suffire aux dirigeants communistes pour concevoir, rédiger, corriger, lire en petit comité, discuter, adopter, relire en bureau politique, recorriger, dicter, taper, ronéotyper, lire au comité central, voter à l'unanimité le codicille, la contre-lettre, la clause unilatérale qui transformerait le contrat d'allégresse et de bonne volonté en chiffon de papier, chiffon secret, chiffon sous clef, deux jours pour tresser le cordon et préparer la longue mèche qu'on allumerait le jour dit, deux jours pour nier, dénier, renier que la gauche pût jamais s'unir, jamais gagner, parce qu'il était écrit, sinon de toute éternité, du moins depuis Lénine, que mieux valait n'importe quoi, la droite, les monopoles, les Américains, les bas salaires, le chômage, le travail posté, le Smic à 1 700 F, la crise, le diable ou le bon dieu plutôt qu'un socialisme qui pousserait l'audace et l'insolence jusqu'à prétendre se distinguer du communisme, jusqu'à vouloir rester lui-même.

C'est pourtant avec les représentants de ce socialisme-là que Georges Marchais et ses amis ont discuté et signé un programme de gouvernement, lequel présupposait, qu'on me pardonne la redondance, que socialistes et communistes appartiendraient pendant cinq ans — la durée d'une législature — à la même majorité, gouverneraient ensemble pendant cinq ans, appliqueraient pendant cinq ans la même politique. A l'époque, non seulement Georges Marchais estimait cette alliance nécessaire, mais encore il la justifiait par les différences de nature qui continuaient de séparer communistes et socialistes. « Nous ne cherchons pas, lit-on dans le rapport du 29 juin, **nous ne souhaitons pas** (souligné par l'auteur), dans l'état actuel du Parti socialiste, le rapprochement idéologique... Quant au fond, l'idéologie qui anime aujourd'hui le Parti socialiste est et reste résolument réformiste » (p. 109). Mieux. « L'accord n'a pu se faire que parce que, sur notre insistance, la confrontation idéologique en a été absolument évacuée » (p. 109). Cet accord, les dirigeants communistes se flattent même de l'avoir imposé : « Il est frappant de relever, note Georges Marchais, que si le Parti socialiste a pu freiner, bloquer pour un temps le courant unitaire, il n'a pu empêcher qu'au bout du compte ce courant reparte chaque fois de l'avant sous l'impulsion de notre parti » (p. 82). Impossible de conclure autrement. Ce parti qui répudie tout « rapprochement » fondamental avec son partenaire, mais qui proclame en même temps sa volonté d'entente (« dès lors, poursuit le rapport, que nous voulions l'union autour d'un programme commun, dès lors que nous engagions des discussions pour y parvenir, nous acceptions l'idée de consentir à certains compromis », p. 89), qui dénonce les socialistes présumés réformistes, mais qui met tout en œuvre pour traiter avec eux, obéit au même mobile quand il signe le Programme commun et quand il le dénonce, et ce mobile réside dans le rapport de forces. De 1972 à 1977, le Parti communiste a cessé de dominer la gauche. L'union le servait, vive l'union ! Mort donc à l'union dès lors qu'elle le dérange !

Telle est l'histoire des 21 %.

FOOTBALL : UN COUP PAS FRANC DU TOUT

L'éviction de Daniel Hechter de la présidence du Paris Saint-Germain ressemble fort à une opération de mafia, avec un parrain resté en coulisse... le maire de Paris

« CHIRAC, salaud, le peuple aura ta peau ! » « Faites brûler la mairie »... Deux slogans que scandaient, le 8 janvier, les spectateurs du Parc des Princes lors du match de football Paris Saint-Germain contre Marseille. Dans le même temps, ces trente-cinq mille supporters ovationnaient le styliste Daniel Hechter, président jusqu'à l'avant-veille du plus grand club de football de la capitale.

Le 6 janvier, en effet, Daniel Hechter avait été « suspendu définitivement de toutes fonctions dans quelque club professionnel que ce soit » par un comité de cinq juges sous la houlette de Jean Sadoul, président du Groupement du football professionnel.

Les accusations retenues contre le président couturier étaient de poids : existence d'une caisse occulte servant à verser des sur-salaires aux joueurs, mise en place d'une billetterie parallèle. Alors, pourquoi ces cris de la foule du Parc des Princes, pourquoi ce triomphe fait à Hechter par les joueurs et leur entraîneur ?

Parce qu'au-delà de la condamnation du couturier au nom de la morale du sport et de la justice tout court les supporters parisiens se doutent bien que des intérêts d'une autre dimension se profilent derrière cette condamnation. En effet, aucun amateur de foot n'ignore que les pratiques reprochées à Hechter et qui ont permis de le condamner sont le fait de la plupart des clubs professionnels. « Toutes les comptabilités des clubs sont truquées », disait Pierre Mauroy, le 26 mai à Nantes, lors de la rencontre des maires socialistes des villes possèdant des clubs de football professionnels.

Le maire de Paris ne désire-t-il pas, il l'avait déclaré, peu de temps après son élection, avoir pour sa ville un grand club ? Dans ce dessein, il fallait d'abord faire main basse sur le Paris Saint-Germain et pour cela supprimer le seul maître après Dieu dans ce club : Hechter. C'est ce à quoi se sont employés ses amis.

Un autre club existe dans la capitale : le Paris Football Club. Mais, alors que le Paris Saint-Germain est en première division, le P.f.c. n'est qu'en troisième. Créé en 1970, il est présidé par Roger Cressant, P.-d.g. de Calberson, notamment chargé au C.n.p.f. de la répartition des fonds électoraux. Lors

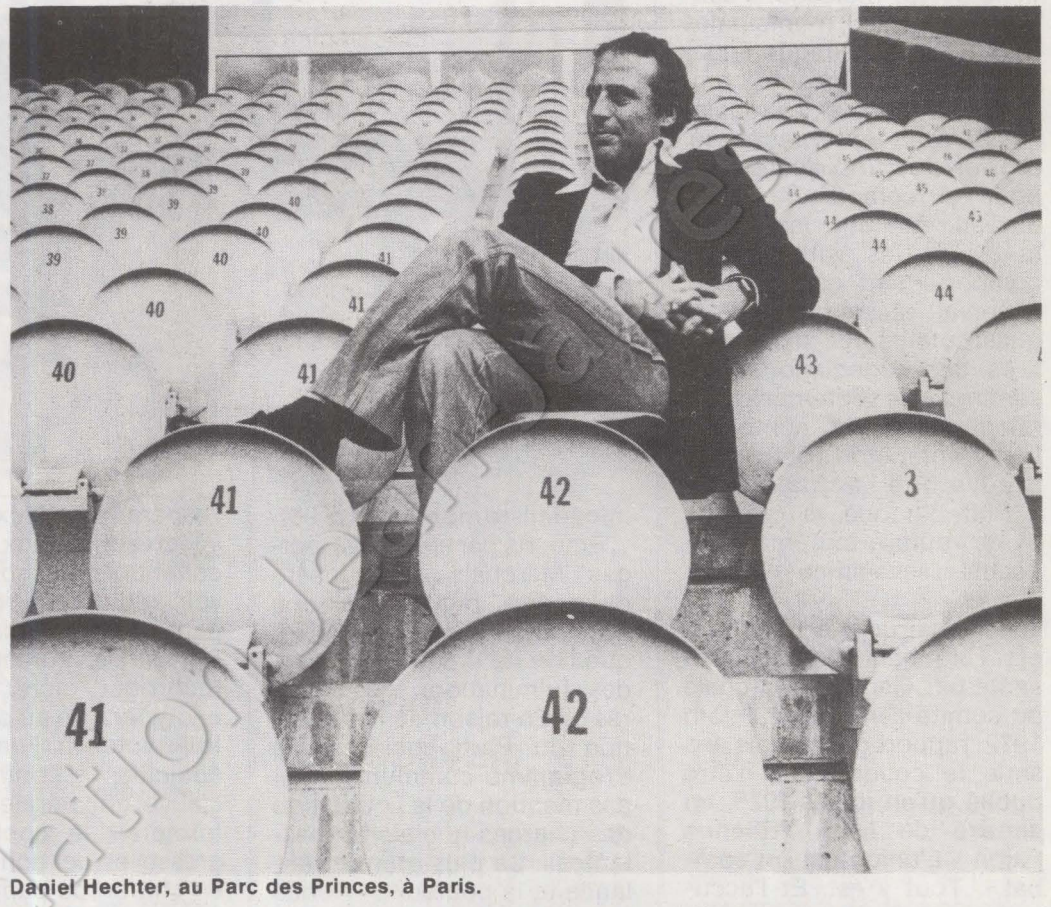

Daniel Hechter, au Parc des Princes, à Paris.

de la création du P.f.c., une grande campagne de soutien lancée par Pierre Bellemare et Europe 1 avait permis à ce club de « monter » rapidement en première division. Deux ans plus tard, c'était la chute : il tombait en troisième division. En outre, le trou financier était de taille : 5 millions.

C'est à cette époque que Daniel Hechter, un passionné de foot, qui avait fait fortune dans le prêt-à-porter, alla voir les dirigeants du P.f.c. et leur proposa son argent et ses idées. Il fut éconduit. Même démarche et même résultat au Red Star, contrôlé par la municipalité de Saint-Ouen. Hechter, qui en voulait vraiment, se tourna alors vers le Paris Saint-Germain, en perte de vitesse lui aussi puisqu'il venait de passer de deuxième en troisième division. Il en devint président, acheta quelques anciens grands joueurs, attira de jeunes espoirs et, en 1973, le club « monta » en première division. C'est là que les ennuis commencèrent. Le monde bien particulier du foot n'avait pas admis ce nouveau riche passionné : « Il avait le tort de ne pas être un riche bourgeois de naissance, supporter de la majorité », dit un de ses amis.

Le club avait besoin d'argent, et la Ville de Paris fit la sourde oreille. Qu'à cela ne tienne, Hechter s'adressa à R.t.l., pensant renouveler la même opération que celle du P.f.c. avec Europe 1. Jean Farran accepta. Les joueurs du club porteraient le sigle de la station de radio sur leur maillot et la station serait associée à la vie du club. Une société commerciale (Prosport) fut fondée, dans laquelle Hechter et R.t.l. ont chacun 50 % des parts. Et chacun des partenaires prêta 2 500 000 francs au club.

Jusqu'à maintenant, le Paris Saint-Germain est resté en première division, à une place honorable. Il s'était acquis un public et pour la plus grande joie des amateurs, le football parisien existait à nouveau.

En 1977 Hechter n'était cependant pas plus « admis » par les autres présidents de club et par les dirigeants de la fédération qu'il ne l'était trois ans plus tôt. Circonstance aggravante, il avait signé en 1974 l'appel en faveur de l'élection de François Mitterrand.

Quelques mois avant les élections municipales, un certain Alain Rosen, P.-d.g. de Sagestel Conseil, société de conseil en organisation de loisirs et de sports, entra en contact avec Hechter et lui proposa ses services. Il prétendait avoir d'importants appuis dans la « majorité » et pouvoir arranger bien des choses. Il connaissait La Malène et Doublet.

Le club avait une dette d'un million à l'égard de la Sécurité sociale. Rosen arrangea les choses. Hechter l'engagea, le 1er juillet, en tant que secrétaire général. « C'était le grand bordel au plan financier et





Le capitaine de Paris Saint-Germain Mustapha Dahleb remettant le ballon du match gagné contre Marseille à Daniel Hechter.

administratif », confie un ami d'Hechter. On peut s'étonner de cet état de fait, puisque R.t.l. était censée s'occuper de la comptabilité du club. Quoi qu'il en soit, Rosen promit d'y remédier et se fit remettre tous les documents comptables depuis 1972. Il découvrit la billetterie parallèle, en avertit Hechter — qui lui demanda de faire cesser immédiatement cette pratique. Mais le secrétaire général, pour toute réponse, continua de plus belle, en changeant même d'imprimeur.

Dans le même temps, en septembre, Chirac créait un Comité pour le football parisien, dont le président est Philippe Seguin (Seguin, ancien auditeur à la Cour des comptes, est actuellement attaché au cabinet du Premier ministre, mais candidat R.p.r. à Epinal...).

Le but de ce comité était d'accélérer la création du fameux grand club unique de Paris.

Rosen, que Seguin connaissait déjà et qu'il avait, dit-on, introduit auprès d'Hechter, était licencié le 19 décembre ; Hechter s'étant aperçu que, malgré ses ordres, il avait continué le jeu de la double billetterie. Le président en avait déjà averti R.t.l., en la personne de Michel Peschaud, directeur financier de la station, ami de Jean Farran et chargé de représenter R.t.l. au sein du club. Il s'était refusé au licenciement. Rosen, dont « le Matin » a révélé le passé plus que trouble et qui doit comparaître en justice le 27 janvier pour escroquerie dans une autre affaire, part donc du P.s.g. avec tous les dossiers comptables. Hechter demande l'ouverture d'une enquête auprès des organismes dirigeants de la Fédération. Christian Chavanon, directeur de R.t.l., mis au courant de cette demande, le devance de quelques heures. Ce qui permettra à R.t.l. de sortir blanchie après le jugement du comité des cinq.

Quant à l'ancien secrétaire général, il n'a pas été condamné par ce même comité. Ses amitiés majoritaires l'auraient-elles protégé ?

Quoi qu'il en soit, Chavanon voudrait bien porter plainte contre Hechter. Mais par l'intermédiaire d'un de ses collaborateurs, membre du comité directeur du club. Et Jean Farran lui semblerait tout désigné. On dit dans les milieux proches de R.t.l. que la guerre est ouverte entre les deux « patrons » du poste, Farran et Chavanon, pour le contrôle de l'antenne à l'approche des élections législatives — le premier ne cachant pas ses sympathies chiraquiennes, le second ses amitiés giscardiennes.

A la mairie, on ne veut pas de plainte dont les éclaboussures pourraient rejaillir par le biais de Rosen sur les amis du maire et sur Farran. Alors, ce sera vraisemblablement le statu quo, Chirac ayant eu la tête d'Hechter, Chavanon ayant le contrôle de l'antenne.

EMMANUELE PLAS

PARIS: LE XIIIe REAGIT

Meurtri par les tours, abandonné par les élus R.p.r., le XIIIe arrondissement réagit. Et prend en main son urbanisme

Pauvre XIIIe ! C'est sans doute l'arrrondissement le plus mal loti de Paris. Il a d'abord été ravagé par la rénovation, les promoteurs s'en emparant avec l'opération Italie. Mais les tours se vendent mal, les bureaux ne trouvent pas acquéreurs et les appartements restent vides : l'arrondissement peut se prévaloir de plus de quatre mille cinq cents logements neufs, vides, pour des raisons spéculatives, auxquels il faut ajouter environ mille cinq cents autres appartements inoccupés...

Les promoteurs sont partis, laissant les quartiers dévastés — chantiers encore boueux, équipements collectifs repoussés aux calendes. Le XIIIe a, de plus, contre lui de « mal voter »... « Pourquoi s'en occuper ? », soupirent les conseillers de Paris R.p.r., qui n'attendent rien de bon de ce quartier rouge. L'atelier parisien d'urbanisme et de rénovation (l'Apur) propose bien des plans dans le cadre du « schéma Seine Sud-Est », mais ils reviennent de l'Hôtel de Ville défigurés : les critères de rentabilité ne sont pas les mêmes chez les urbanistes, qui préconisent les espaces verts, et chez les élus majoritaires, qui calculent en nombre de logements à vendre.

Le XIIIe manque cruellement d'équipements. Les enfants jouent au ballon dans les rues, au milieu des voitures, parfois contre le mur d'un stade à l'intérieur duquel ils n'ont pas le droit de pénétrer. Les graffiti fleurissent, et les parents ne sont pas tranquilles. Rue Oudiné et rue du Chevaleret, des femmes du quartier surnommées « les Dames du crochet » se réunissaient depuis des mois, échangeant doléances et récriminations, jusqu'au jour où elles invitèrent une militante de la Confédération syndicale du cadre de vie (C.s.c.v.). « Nous voulons un terrain pour les enfants », ont-elles expliqué. La C.s.c.v. a alerté la section du P.s. en juin 1977. Depuis, les choses sont allées très vite.

Dès septembre, le P.s. organise des réunions publiques. Les habitants discutent des grandes lignes d'un plan d'aménagement. Une pétition circule sur le problème de la crèche de la rue Oudiné (voir plan). Le Conseil de Paris propose, en effet, de la construire dans une cour au milieu d'un ensemble d'H.l.m., là où poussent les seuls arbres des environs...

Dans un grand bouillonnement, les propositions se multiplient. Les militants socialistes recensent les terrains libres et les entrepôts que la Ville pourrait facilement acquérir. Les conseillers élus se renseignent pour en connaître les propriétaires. Avec enthousiasme, les habitants découvrent qu'ils peuvent changer leur cadre de vie.

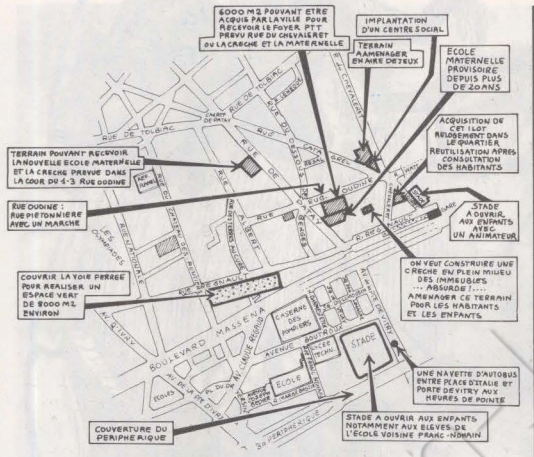



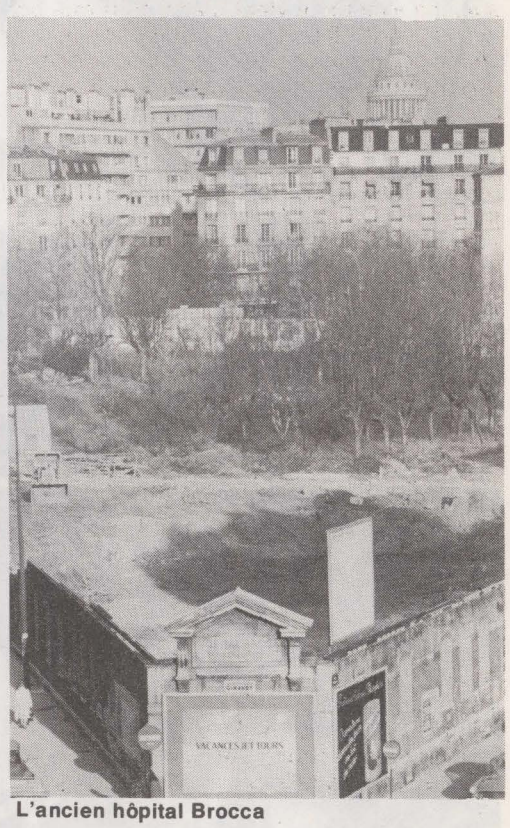

L'ancien hôpital Brocca

Le programme du P.s., présenté le 21 novembre au Conseil de Paris par Jean-Pierre Welterlin, propose de construire la crèche avec une nouvelle école maternelle sur d'autres terrains (voir plan). Seconde pomme de discorde entre les habitants et la mairie : un projet de foyer des P.t.t. rue du Chevaleret qui n'a même pas été discuté par les élus. La construction, encore une, obstruerait six fenêtres d'un immeuble. Le quartier souhaite implanter ici une aire de jeu et un centre social.

Dans cet univers de béton, tout le monde rêve d'espaces verts, de quelques arbres et de bancs pour se reposer. Il est vrai que, dans le XIIIe, les vieux se retrouvent au centre commercial de la place d'Italie : ici au moins, il y a de l'animation, des enfants et des odeurs de crêpes... Il y a donc, au programme, 8 000 m2 d'espaces verts réalisables en couvrant une voie ferrée déjà à moitié enterrée, une rue piétonnière et un marché.

Tout cela coïncide avec des projets défendus par des urbanistes professionnels. Pourtant, les habitants ont fait ce travail en amateurs. En amateurs passionnés. Le résultat : un programme simple, mais efficace.

L'expérience du XIIIe n'est peut-être pas renouvelable partout. Elle a été rendue possible ici grâce à la forte présence du mouvement associatif sur l'arrondissement : environ cent cinquante associations dynamiques, dont certaines travaillent avec le P.s.

Depuis plus de six mois, elle réclament une maison pour elles, sur des terrains libres, comme ceux de l'hôpital Brocca (voir « l'Unité » n° 263) ou de la tour Apogée (voir « l'Unité » n° 266). Mais le maire de Paris, Jacques Chirac, fait la sourde oreille.

Malgré ces difficultés, les associations ont fait du bon travail dans l'arrondissement. Elles ont plus d'une victoire à leur actif contre la rénovation Italie, même si elles n'ont pas encore gagné la guerre. La tour Apogée ne sera pas construite, et le projet qui la remplace — encore des bureaux — n'est pas près de recueillir l'assentiment de la population. D'autres tours de bureaux prévues avenue de Choisy ont vu leur permis de construire rejeté après un référé au tribunal administratif demandé par une association. Le sursis à exécution vient d'être confirmé par le Conseil d'Etat, et les habitants commencent à se demander quel projet ils vont proposer au lieu et place des tours.

Car le XIIIe vit en état de chantier laissé à l'abandon. Boulevard Kellermann, le programme « Renaissance » a été interrompu : une seule tour est construite au lieu des trois prévues. « Chambord » règne donc, seule, au milieu d'un terrain vague. Le promoteur, avant de se mettre en faillite, promettait les jardins suspendus de Babylone ; il laisse un bourbier. Le terrain, mis aux enchères, a en partie été vendu à l'office d'H.l.m. En attendant, les heureux propriétaires pataugent dans la gadoue. Ils ont formé une association de défense, avec les commerçants.

Dans le quartier du Moulin de la Pointe, autre exemple — entre la rue Daumesnil et l'avenue d'Italie —, un projet de rénovation publique piétine depuis 1976. En décembre 1975, le Conseil de Paris a approuvé la constitution d'une Z.a.c. (zone d'aménagement concerté) sur le secteur, mais il a refusé, un an plus tard, le projet présenté par la Cogédim. La population, qui avait fondé un comité de défense en février 1976, s'y opposait. Elle se mobilise aujourd'hui en désespoir de cause, pour obliger la Ville à « faire quelque chose » et, surtout, pour tenter de savoir à quelle sauce elle va être mangée.

Après une lente évolution, les habitants de cet arrondissement oublié et meurtri commencent à prendre en main leur urbanisme, dans l'espoir de redonner une âme et une vie à leur quartier. Ceux qui, déjà, ont pris la plume pour griffonner quelques idées sur un plan ont réalisé qu'il suffirait de peu de choses pour transformer leur cadre de vie. Reste à l'imposer aux princes qui gouvernent la Ville. Le projet présenté par le P.s. au Conseil de Paris devrait être examiné très prochainement par les différentes commissions concernées. La période préélectorale est toujours favorable aux promesses. Et, s'il le faut, la population en colère est prête à descendre dans la rue, pour occuper, par exemple, les terrains qu'elle revendique.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

LA DROITE FAIT DES RISETTES AUX "VERTS"

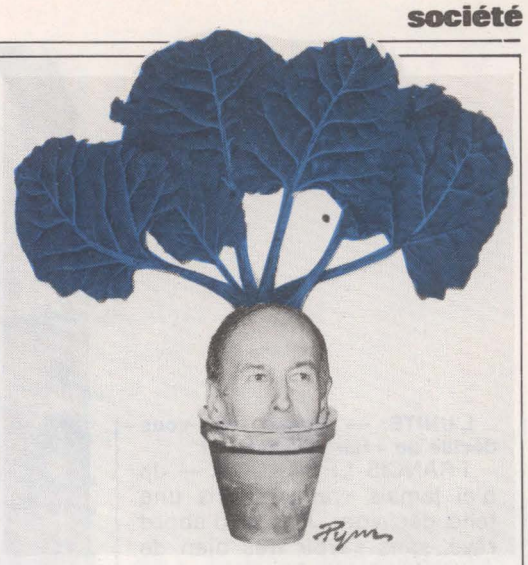

Avec la Charte de la Qualité de la vie, la droite tente de re-verdir son blason électoral

La bataille de l'écologie ne se gagnera pas en un jour. C'est une guerre de vingt-cinq ans. Mais, pour les cinq prochaines années, la France peut, en matière de qualité de la vie, franchir une nouvelle étape et remporter des victoires décisives. »

Le président de la République n'a pas craint d'user du vocabulaire militaire pour commenter l'avènement de la « Charte de la qualité de la vie » présentée le 4 janvier en Conseil des ministres par Michel d'Ornano, ministre de la Culture et de l'Environnement. Il est vrai qu'à l'aube de la grande bagarre électorale des 12 et 19 mars le gouvernement entend ne négliger aucune arme. Et, s'il est utile de faire (bien) voter les Français de l'étranger, il serait imprudent d'oublier les électeurs chatouilleux sur le chapitre de l'écologie.

Au chapitre 1 — « Améliorer le cadre de vie » — il s'agit de « rendre les villes plus humaines, sauvegarder le patrimoine naturel, lutter contre les nuisances, assurer une croissance plus économe ». Et l'on nous promet, en vrac, l'augmentation des crédits d'Etat pour les espaces verts, des « plans verts » pour les villes, une loi-cadre contre le bruit, l'étiquetage des produits pour indiquer leur durée de vie et leur coût de réparation. Très bien.

Au chapitre 2 — « Mieux vivre ensemble » — il est question notamment de la solidarité à l'égard du monde rural et des catégories les plus défavorisées. Pleins de sollicitude, nos édiles se rendent compte qu'il est temps de « stopper l'hémorragie des campagnes » — tout arrive ! — et, pendant qu'on y est, on pense même à mettre en place des services collectifs pour les personnes âgées et... à augmenter le nombre des femmes dans les commissions du cadre de vie. Merci pour elles.

Le chapitre 3 concerne « l'Epanouissement de la personne ». C'est du « Démocratie française » — auteur : Giscard soi-même — tout craché ! L'accent est mis sur l'aménagement du temps de travail, les loisirs et l'éducation. Des conventions, nous dit-on, seront signées entre employeurs et syndicats pour améliorer le cadre du travail, et l'on suggère la généralisation des horaires variables (ce qui signifie la généralisation des pointeuses...).

Un pot-pourri qui ressemble plus, on le voit, à un programme électoral qu'à une réelle politique de l'environnement. Les banalités y sont légion. La démagogie bon marché : il est ainsi déclaré que toutes les familles candidates à la propriété pourront un jour posséder leur petit pavillon... Au hasard, on tombe sur quelques idées judicieuses : l'instauration d'un Smic communal pour les petites collectivités locales, des auditions publiques à l'image des « hearings » anglo-saxons pour les grands projets d'aménagement, un plan quinquennal de récupération des matériaux. Mais pourquoi, diable, les gouvernements mis en place par Giscard d'Estaing n'ont-ils pas déjà traduit en pratique tout cela ? Car, pour essentiel, les objectifs et les mesures de la « Charte de la qualité de la vie » figuraient déjà dans le « programme en dix-huit points » du candidat Giscard d'Estaing en mai 1974... Et se retrouvent au fil des discours depuis le début du septennat (1).

Certes, des lois importantes pour l'environnement et le cadre de vie ont été votées. Notamment la loi sur la protection de la nature et celle portant réforme de l'urbanisme. Mais ces lois ont été adoptées sous la pression des mouvements écologistes : les élus giscardiens et R.p.r. se sont fait tirer l'oreille pour les voter et ont trop souvent imposé des amendements restrictifs — en particulier sur les possibilités d'intervention des associations en matière d'urbanisme. Et certains décrets d'application se sont fait attendre plus d'un an. Le décret d'application de l'article 2 de la loi sur la protection de la nature, votée le 10 juillet 1976, n'est paru au « Journal officiel » que le 10 octobre... 1977 !

Il est vrai qu'il s'agissait des « études d'impact », la fameuse « révolution silencieuse » (sic) de Michel d'Ornano... Mais ce retard voulu a permis à des opérations très contestées d'échapper aux « études d'impact » en question (le train à grande vitesse Paris-Lyon, plusieurs centrales nucléaires, le surrégénérateur de Creys-Malville, etc.) En revanche, les manifestations gouvernementales spectaculaires en faveur de l'environnement et du cadre de vie n'ont pas manqué : on se souvient de la « Journée de l'arbre » du 16 avril 1977 — hélas, cela ne suffit pas à compenser l'absence d'une véritable politique de la forêt — et, plus récemment, des « Journées européennes du cadre de vie ». La « Charte de la qualité de la vie » est la dernière en date de ces opérations publicitaires.

Mais ce coûteux marketing électoral aura-t-il le pouvoir de faire oublier la réalité ? Les « verts » savent très bien que, depuis l'élection de Giscard, la situation de l'écologie s'est dégradée : en 1972, l'« environnement » représentait 0,60 % du budget de l'Etat... En 1978, ce « score » peu glorieux se rétrécira encore : il atteindra 0,40 % ! Et les Français savent, de plus, que la qualité de leur vie, aujourd'hui, c'est aussi le chômage et l'inflation...

MARIE-JOSE BERNARDOT

(1) « Pour un environnement à la française ». Recueil des textes et déclarations de Valéry Giscard d'Estaing de mai 1974 à février 1977.

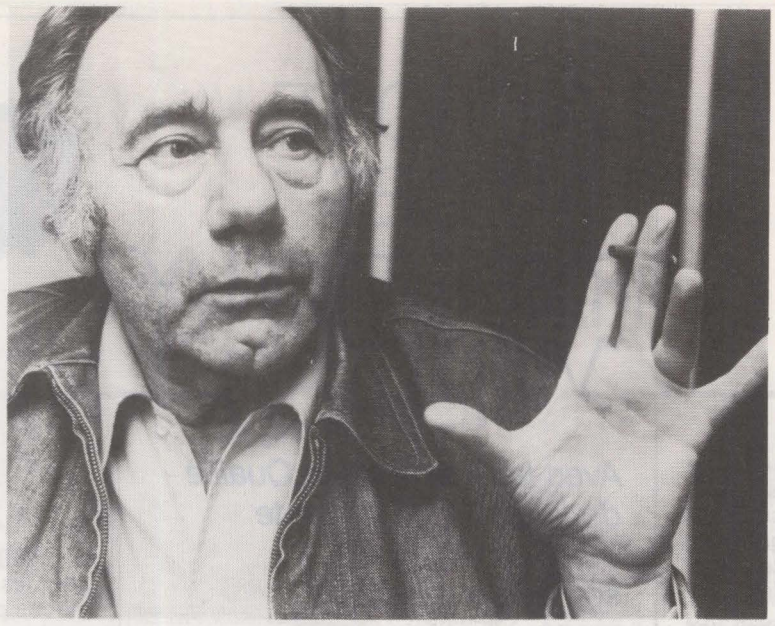

FRANCIS LEMARQUE : "LA FICELLE QUI ME RELIE A LA RUE DE LAPPE N'A JAMAIS ETE COUPEE"

A soixante ans, Francis Lemarque pourrait se reposer sur ses lauriers. Mais il n'en a ni le goût ni le loisir. Il aime la chanson plus que jamais. Il vient de se battre pendant plus de cinq années pour imposer « Paris populi », une histoire de Paris en paroles et en musique. Lemarque a gagné : « Paris populi » est au Théâtre de l'Est parisien jusqu'au 5 février prochain ; et partira à travers la province par la suite.

Francis Lemarque est l'interprète de « Paris populi » — mots de Georges Coulonges, notes de Francis Lemarque —, une sorte d'opéra populaire qui nous mène des Trois Glorieuses dans le faubourg Saint-Antoine à la Libération de Paris ; en passant par la Commune, l'assassinat de Jaurès, le Front populaire et la Résistance. En fond de scène, sur un immense écran, défilent les images choisies et montées par Yann Barriet : elles donnent au chant un décor à sa mesure, à la mesure de la mémoire du peuple parisien. Car ce n'est évidemment pas du Paris de Chirac qu'il s'agit...

Francis Lemarque, c'est : « A Paris », « Marjolaine », ou « Bal petit bal », ou encore « Quand un soldat ». Les générations se suivent et se refilent ses refrains. Pas une ride. Un certain ton. Une certaine ambiance. Une étape importante dans l'histoire de la chanson française. Comme Charles Trenet. Mais Trenet est déjà un monument respecté. Alors que Lemarque est encore bien vivant. Qui compose encore. Qui écrit toujours. Qu'est-ce qui fait chanter Francis Lemarque ? Comment en est-il venu à monter sur une scène ?

J.-P. L.

L'UNITE. — Quand avez-vous décidé de « faire l'artiste » ?

FRANCIS LEMARQUE. — Je n'ai jamais vraiment pris une telle décision. J'en ai d'abord rêvé, sans savoir très bien de quoi il s'agissait. Et puis, tout est venu progressivement par une suite de rencontres et de hasards. Dans mon enfance, devenir un artiste ne correspondait à aucun véritable désir de créer. Je ne connaissais d'ailleurs pas ce genre de mot : « créer »... L'idée que la vie d'artiste puisse être une vie de travail m'était totalement étrangère. Je ne pensais qu'au plaisir : ah ! être célèbre, adulé et gagner beaucoup d'argent ! Je voulais faire du cinéma parce que ça ne me semblait pas être très fatigant. Je me voyais déjà en bon héros qui tuait les méchants à coups de revolver. J'étais le nouveau Gary Cooper. C'était évidemment naïf et enfantin. Mais je crois que beaucoup d'enfants gambergent un peu ainsi, surtout quand leurs illusions répondent à un besoin d'échapper à leur milieu social d'origine.

— C'était votre cas ?

— Oui et non. Je suis né dans le quartier de la Bastille, rue de Lappe. J'y ai vécu et grandi, pauvrement, très pauvrement. J'ai eu mon certificat d'études à onze ans, j'ai fait deux ou trois mois de cours complémentaire ; et, comme il y avait besoin d'un salaire de plus à la maison, j'ai travaillé tout de suite. Alors, quand il est allé au turbin à moins de douze ans, vient le moment où l'adolescent a envie de changer de quartier. Si à quinze ans on m'avait dit que je passerais toute ma vie à la Bastille, je me serais sûrement laisser aller à des actes de désespoir. Ce n'était pas le ghetto. Mais c'était tout de même un monde un peu limité. Je me souviens que mon cœur se serrait quand, parfois, je passais devant les studios Pathé-Nathan, rue Francœur, à Montmartre ; je pensais : « Dire qu'il y a des mômes de mon âge qui gagnent leur vie là-dedans ! » Moi, je décapais des métaux dans une fabrique près de l'Hôtel de Ville soixante heures par semaine...

Je ne veux rien noircir, pourtant. Dans mon quartier, pour un jour de cafard il y avait deux ou trois semaines de bonheur. Car, chez les pauvres, dans les quartiers populaires, il y avait à cette époque des choses qui effaçaient toutes les tristesses : une grande fraternité, une chaleur humaine qu'on imagine mal aujourd'hui. La vie de la rue d'alors valait bien la télévision de nos jours !

— Cette vie de la rue, n'était-ce pas, d'une certaine manière, une culture ?

— C'est effectivement là sans doute, et à mon insu, que je me suis « cultivé ». Mais cela n'avait rien à voir avec une culture savante et octroyée. C'était plus diffus. La stéréophonie n'existait pas, mais c'est rue de Lappe que j'ai appris des refrains populaires qui, à 9 heures du soir, se répandaient d'un bout à l'autre de la rue. A la Bastille, il y avait des brasseries avec de grandes terrasses : le Clairon, le Tambour, le Départ. L'été, tous les soirs, de 8 heures à minuit, trois ou quatre musiciens attiraient les foules. J'en étais, même si je restais tout le temps debout parce que je n'avais pas de quoi me payer une consommation. Et puis, il y avait les bals-musette de la rue de Lappe. Et le kiosque à musique du square des Vosges avec des concerts, deux ou trois fois par semaine. Et au Balthazar, place de la République, jouait l'accordéoniste Deprince. C'était mon Mozart à moi. C'est vrai, le quartier m'a inoculé la musique.

La contamination a été rapide. Dès l'âge de dix ans, avec mon frère et un copain nommé Kléber, j'ai commencé à donner des petits spectacles, des petits tours de chant dans la cour de mon immeuble. Et, quelque temps après, nous avons rejoint le Groupe Mars, une équipe théâtrale qui était patronnée par la Fédération des Théâtres ouvriers de France. Sylvain Itkine, qui a été le dernier responsable du groupe, m'a beaucoup enrichi en m'ouvrant sur des répertoires qui m'étaient jusqu'alors inconnus : j'ai découvert Bertolt Brecht, Eisler et les « chœurs parlés » de Jacques Prévert. Nous faisions aussi, mon frère et moi, un numéro de duettistes : les frères Marc. Un jour, Jacques Prévert, qui travaillait de son côté pour le Groupe Octobre, est venu écouter les frères Marc. Il a aimé ce que nous faisions et il nous a donné des chansons : « la Chasse à l'enfant », « Familiale », « Evénements » et d'autres. Et, à partir de ce jour-là, le pianiste qui nous a accompagné s'appelait Joseph Kosma.

Nous étions en plein Front populaire. Paul Vaillant-

Couturier, alors rédacteur en chef de « l'Humanité » nous a envoyé « le Tandem », que Kosma a mis en musique, et « Y a trop de tout », dont la musique a été signée par mon frère. Imaginez ! Nous avions à peine dix-huit ans. Les événements politiques permettaient tous les espoirs. Et nous, les frères Marc, nous chantions du Vaillant-Couturier et du Prévert ! Nous avons même failli passer professionnels ; mais, au moment où l'A.b.c. allait nous accueillir, mon frère a été mobilisé...

— Après des débuts aussi fulgurants, comment ne seriez-vous pas devenu définitivement chanteur ?

— Détrompez-vous, rien n'était joué. Car la guerre est arrivée, qui a bien failli tout arrêter. Juif, j'ai dû me cacher. J'ai rejoint le maquis de Tarn-et-Garonne, puis l'armée de De Lattre. Et, en 1946, je me suis retrouvé seul, avec une chemise à carreaux et une guitare qui m'avait été donnée par un pilote malgache.

Revenu à Paris, je suis allé voir Edith Piaf à l'Etoile. En vedette américaine, il y avait un certain Yves Montand. Ce fut le choc, terrible d'abord : ce type-là réussissait exactement ce que je rêvais de faire ! Quelle déprime ! J'ai ensuite réagi plus positivement : je me suis mis à écrire des chansons en pensant à Montand ; je n'en ai parlé à personne. En quelques mois, j'ai écrit « Ma douce vallée », « A Paris », « le Tueur affamé », « Matilda ». Je voulais un avis, savoir ce qu'elles valaient. J'ai appelé Jacques Prévert. « Viens », m'a-t-il répondu. Je les lui ai chantées. Il a dit : « Je crois que c'est bon ; mais, attends, on va demander aussi à un gars qui s'y connaît. » Et il a appelé Montand ! Il ne savait pourtant pas que je les avais écrites pour Montand...

Dans les vingt-quatre heures, j'ai rencontré Montand. J'ai commencé « Ma douce vallée... ». Il m'a arrêté au bout d'une minute : « Tu en as beaucoup comme celle-là ? » J'ai répondu, fou de joie : « Je crois bien que tant que vous voudrez en chanter j'aurai envie d'en faire. » Et j'ai compris que mon rêve d'enfant prenait tournure...

— Et le succès est venu tout de suite ?

— Oui, grâce à la gentillesse de Montand. Car, à cette époque, les auteurs restaient toujours plus ou moins anonymes. Lui, Montand, ne cessait d'annoncer en scène : « D'un jeune auteur... Toujours de Francis Lemarque », etc. J'ai très vite été connu. Mais je ne m'en rendais pas compte. Car je n'avais pas la radio et je ne savais pas que mes chansons, interprétées par Montand, y passaient plusieurs fois par jour. Je continuais à travailler comme homme à tout faire aux Editions de Minuit : les courses, le ménage, le nettoyage des toilettes, etc. Mais, un jour, je me suis rendu compte que l'attitude de mon « chef » changeait. Un samedi, il m'a dit : « Monsieur Lemarque, je crois que vous n'avez pas acheté de Grésyl cette semaine. » Il n'osait plus me reprocher directement : « Lemarque, et les toilettes ? ».

— Vous auriez pu vous contenter de votre réussite d'auteur-compositeur. Pour quelles raisons êtes-vous redevenu un interprète, un homme de scène ?

— C'est un trait de mon caractère : je ne sais pas dire non. Quand Nico, le fondateur de la Rose rouge, m'a demandé de venir chanter dans son établissement, je n'ai pas su le lui refuser. Ensuite, ce fut l'engrenage : l'Echelle de Jacob, les contrats en province... C'était reparti comme au bon temps des frères Marc ! Et ça a duré jusqu'au début des années soixante — où, comme beaucoup d'autres, j'ai été emporté par la vague « yé-yé ».

— Certains ne s'en sont jamais relevés. Vous si. Pourquoi ?

— Pendant la « période maudite », je m'étais fait éditeur de jeunes chanteurs comme Alain Barrière, Serge Lama et Daniel Guichard, ou de Michel Legrand pour « les Parapluies de Cherbourg ». Si j'y ajoute quelques musiques pour des feuilletons ou émissions de télévision, et mes droits d'auteur qui rentraient régulièrement... je vivais sans problèmes matériels. Pourquoi aurais-je tenté un « retour à la scène » ?

Mais, une fois encore, on m'a sollicité. Et, une fois encore, j'ai dit « oui ». C'est Jacques Chancel qui m'a appelé en 1972 : il me réservait douze minutes du Grand Echiquier pour un pot-pourri de mes anciennes chansons. J'ai cédé. Jean Ferrat était là : il m'a demandé de venir faire la même chose pendant un mois dans son spectacle du Palais des Sports. J'étais à nouveau en selle, malgré moi. Les contrats sont revenus. Jean Mercure m'a fait passer au Théâtre de la Ville. Depuis... je continue !

— Je crois que c'est également en 1972 qu'a commencé l'aventure de « Paris populi »...

— J'ai en effet, rencontré Georges Coulonges à ce moment-là. Il m'a annoncé son intention d'écrire « une grande histoire de Paris » et m'a laissé les quatre premiers feuillets de son travail. Le soir même, j'ai mis ces textes en musique. En un an nous avons bâti un spectacle de deux heures trois quarts... qui n'a jamais pu être monté tel quel. Car Radio-France nous a fait des promesses qui n'ont jamais été tenues. Finalement, nous avons seulement réussi à enregistrer deux heures grâce aux efforts de Michel Legrand, d'un ami de R.t.l. et de Barclay. Mais ce luxueux coffret, sans appui des médias, n'a même pas fait un rond dans l'eau. Jusqu'au jour où j'ai mis vingt minutes de « Paris populi » dans mon récital du Théâtre de la Ville. Enfin, Guy Rétoré ayant accepté de m'accueillir au T.e.p., je porte désormais seul en scène mon enfant...

— « Paris populi », cet hymne au peuple parisien, avoue vos choix politiques. Vous n'avez jamais cessé d'être le jeune militant du Front populaire. Pourquoi cela n'est-il pas aussi évident dans les textes de vos chansons ?

— J'avoue qu'il m'a toujours été impossible de traduire un quelconque engagement politique dans une chanson, je veux dire au premier degré. Je n'en suis pas capable. D'une part, parce que mon écriture n'est pas à la hauteur de celle des rares poètes qui l'ont admirablement réussi : Brecht et Prévert. D'autre part, parce que les hymnes politiques en forme de slogans m'ont toujours semblé tristes et ennuyeux : je n'entends pas en commettre.

— Le petit Nathan Korb (c'est votre nom à l'état civil) est-il fier de la vie de Francis Lemarque ?

— Sa fierté peut être double : je n'ai jamais rien sollicité, tout ce qui m'est arrivé s'est produit sans que je le demande à quiconque ; la ficelle qui me relie à la rue de Lappe n'a jamais été coupée, je n'ai jamais cessé de chanter les joies et les peines que l'on comprend dans le quartier où je suis né. Il faut être aveugle ou de mauvaise foi pour affirmer qu'on parvient un jour à se couper de ses racines.

Propos recueillis par
JEAN-PAUL LIEGEOIS

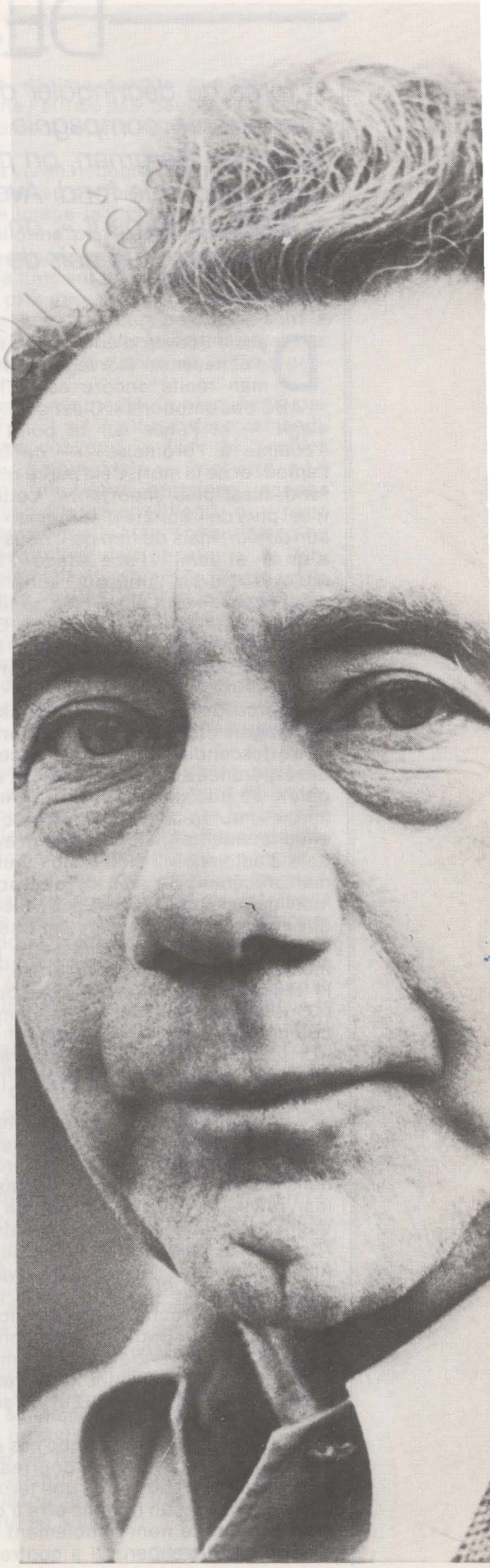

AU PLUS NOIR DE LA NUIT

A force de dégringoler des marches en compagnie d'Ingmar Bergman, on pensait avoir touché le fond. Avec « l'Œuf du serpent », on est entraîné au plus noir de la nuit fasciste

Dans « Sonate d'automne », qu'il vient d'achever en Norvège, Ingmar Bergman récite encore ce qu'il nomme « l'ABC des émotions ». C'est que, « en fait, il s'agit — et j'étais sur le point d'écrire : « comme à l'ordinaire » — de la vie, de l'amour et de la mort. Cela parce que rien, au fond, n'est plus important » : cette fois, ce n'est plus de « Sonate d'automne » que parle son auteur, mais du film qu'il nous offrait il y a un an et demi, « Face à face » (1). La formule vaut pour l'une ou l'autre œuvre et s'appliquerait tout aussi bien au film qui les sépare dans la production de Bergman : « l'Œuf du serpent » (2). Sauf que, cette fois, on est au plus noir de la nuit, irrémédiablement.

A force de dégringoler des marches en compagnie du cinéaste suédois, on avait cru y être descendu bien plus tôt : au centre de la désespérance avec « Scènes de la vie conjugale », au pire de la folie avec « Au-delà du miroir », au cœur de la mort avec « Cris et chuchotements », quoi demain avec « Sonate d'automne » ? Non : dans tout le Bergman précédent, il y avait un salut, accessible. Individuel comme dans « Face à face », parce que l'on peut toujours parvenir à se réconcilier avec soi-même. Collectif, à partir du moment où l'amour est une grâce, celle que la religion n'est plus capable de donner (« Cris et chuchotements »). « L'amour et la communion à eux seuls auraient pu (dans « Cris et chuchotements ») vaincre l'anéantissement de la mort », relevait à juste titre Anaïs Nin (3).

Cet amour salvateur peut avoir mille apparences — celui qui unit un père à ses enfants dans « A travers le miroir », une mère à sa fille dans « Sonate d'automne » —, mais Bergman privilégie celui du couple. Ne serait-ce que parce que la femme confrontée à l'homme lui paraît receler « l'essentiel » — Anaïs Nin note : « Bergman savait-il que Freud disait que la femme avait gardé un contact plus proche avec son inconscient que l'homme ? » Souvent, donc, chez ce cinéaste, l'union entre une femme et un homme a fait reculer les ténèbres. Or, ce n'est plus le cas dans « l'Œuf du serpent » : on est au fond de l'enfer.

Pauvre couple, en effet, que ces deux victimes offertes à l'avance au bourreau... Dans le Berlin de 1923 où monte une terreur presque sans visage, un homme erre à qui Bergman a donné le nom doublement symbolique d'Abel Rosenberg. Il a contre lui, à la fois, d'être un « saltimbanque » (un artiste de cirque), un étranger (Américain) et un Juif. Max, son frère — et partenaire sur la piste — vient de mystérieusement se suicider et Abel, désemparé, va cacher son angoisse entre les bras de Manuela, l'ex-épouse de Max. Rien à voir, bien sûr, avec les passions flamboyantes et brèves de « Jeux d'été » ou de « Monika » : presque tout au long de la « semaine épouvantable » de novembre 1923 qu'embrasse le film, Manuela va tenir Abel « à bout de bras », comme elle dit, aussi lourd soit-il du « fardeau de sa peur ». Mais tout cela vient trop tard. Pour la première fois chez Bergman — la seule exception pouvant être « le Silence » —, il n'y a de salut ni individuel ni à deux, et la Faucheuse n'a plus qu'à triompher, à entamer cette danse de mort qui terminait « le Septième Sceau ».

La mort, c'est-à-dire l'anéantissement d'un homme. La mort, c'est-à-dire aussi le fascisme. (« Viva la muerte », comme on disait dans le camp franquiste il y a quarante ans.)

Disons-le nettement, en souhaitant que le spectateur non prévenu ne se trompe pas de film : « l'Œuf du serpent » est une œuvre sur le drame d'un homme et d'une femme face à la peur et à laquelle le fascisme sert à la fois de décor et d'aliment ; mais ce n'est pas plus un film sur le fascisme que « la Prison », en 1948, ne se ramenait à une description commentée des lendemains d'Hiroshima ou « le Silence » à l'existence de la guerre civile.

Cela dit, le fascisme — ou plutôt le préfascisme de 1923 — est là, partout, à chaque coin de rue berlinoise où se lisent d'inquiétants symptômes : les billets de banque qui ne servent plus qu'au poids, les queues devant les magasins, les chevaux dépecés tout chauds à même le pavé, les jeunes nazis humiliant les Juifs sous l'œil indifférent des policiers... Mais cela n'est rien, comparé à l'angoisse qu'on sent monter de partout le long de ces murs humides de Berlin que la caméra saisit presque systématiquement aux heures nocturnes. Plus que l'assez discutable dernier tiers du film et ses procédés un peu grand-guignolesques, c'est cet engluement collectif dans la peur, la permanence de ce « poison dans l'air », que rend à merveille Bergman.

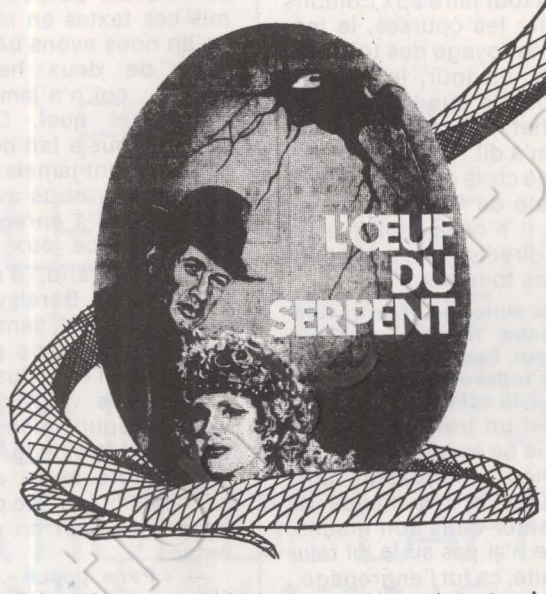

Ingmar Bergman, vu par Solo.

Même si « beaucoup de spectateurs ne souhaitent pas remuer, éveiller, déranger ces obscures parties d'eux-mêmes qu'ils ne veulent même pas reconnaître » — pour citer encore Anaïs Nin —, il faut suivre Abel à travers les cabarets et les bordels où il essaie d'oublier ses terreurs, la prison et les salles d'archives souterraines où le conduit son destin... Accessoirement, c'est l'occasion de quelques coups de chapeau de Bergman à « l'Ange bleu », à l'expressionnisme allemand des années vingt, à Pabst, à Lang. Celui-ci surtout, puisque le troisième personnage par importance de « l'Œuf du serpent » est une réplique de Mabuse et dirige une institution à glaces truquées à la façon du « Diabolique Docteur Mabuse » — où, comme ici, Gert Froebe jouait le commissaire de police.

Contre la grande peur, pas de refuge. En tout cas, pas dans les églises puisque — comme le dit le prêtre — « Dieu n'entend plus nos appels », s'il n'est pas qu'un mot (on se souvient des « Communiants ») ou qu'un éternel « Silence » (autre film de Bergman). Tout ce que peut offrir ce prêtre à Manuela, c'est une absolution, après quoi lui-même réclame celle de la jeune femme...

Il y a pire pourtant que l'angoisse, l'humiliation, l'abandon de Dieu, la solitude ; pire même que le dédale à la Kafka d'escaliers grillagés et de fenêtres à barreaux d'où Alex cherche à s'enfuir ; il reste à être dépossédé de soi-même. Personne, certes, ne vient encore arracher son identité au Juif Abel Ro-

LA VERITE EN FACE

senberg. Mais elle lui est volée peu à peu, subrepticement, par des caméras dissimulées, au profit des expériences d'un savant qui, en « vampirisant » ainsi très scientifiquement quelques vies, annonce les praticiens qui exerceront leurs talents à Auschwitz.

Bergman — s'en sentirait-il lui-même coupable ? — a toujours ressenti une véritable fascination envers les formes « évoluées » du voyeurisme qui prend la science — ou l'art — comme alibi : voir les envies d'autopsie du médecin du « Visage » ou le besoin du romancier d'« A travers le miroir » de fixer en détail par écrit la désintégration de la raison de sa fille. Cette fois, pourtant, les choses sont plus graves.

L'affiche du film, en effet, nous en prévient : le serpent dans l'œuf, c'est d'abord un œil énorme, menaçant. D'autant plus menaçant que le « pouvoir effrayant » (dixit Bergman) de la technologie est à son service : cet œil, c'est à la fois l'objectif de la caméra-espion — qui nous guette maintenant jusque dans les magasins — et... l'iris de l'ordinateur qui met en fiches nos faits, gestes et pensées.

Est-ce pour cela que Bergman, sans plus se soucier de Weimar et de sa suite, dit : « L'œuf du serpent, c'est là, c'est aujourd'hui » ? Il y a plus d'un totalitarisme éclos ou en œuf qu'on suspecterait bien d'épier ainsi, sans qu'elle le sache, cette foule — bouleversante première séquence générique en noir et blanc — qui marche, visage clos, vers on ne sait trop quoi.

SERGE RICHARD

(1) Préface du scénario, publié par Gallimard.
(2) « L'Œuf du serpent », avec Liv Ullmann et David Carradine.
(3) Dans « Etre une femme et autres essais » (Stock).

A l'heure où le cinéma sombre dans la pornographie, la télévision s'entête à respecter la morale des familles, ou du moins celle que M. Royer leur prête. Une caleçonnade par-ci par-là, quelques doctes cours d'éducation sexuelle, une table ronde sur la pédérastie, il n'y a pas de quoi faire rougir le rectangle blanc — lequel a d'ailleurs disparu, faute de raison d'être.

De temps à autre, l'un des meneurs de jeu nous interroge : « Que puis-je vous montrer ? Des drogués ? Des sadiques ? Attention, nous allons tenter l'expérience. Attachez vos ceintures, éloignez les enfants, et dites-moi si je vous choque. » Les téléspectateurs écarquillent les yeux, les enfants exilés se bousculent devant le trou de la serrure



et chacun déclare ensuite que ce genre d'audace ne l'effraie pas. Sauf M. Royer, qui a fermé son poste pour éviter de perdre ses illusions.

Seule la vérité risquerait de nous scandaliser. Elle glisse parfois, dans les informations, une image insoutenable : gosses au ventre ballonné par la faim, ratissages au Chili, pendaisons en Afrique, mais on enchaîne à la hâte sur les prévisions de la météo ou le prix du veau, et l'atroce souvenir s'estompe. Les directeurs de chaîne sont là qui veillent au grain, banissant les émotions fortes susceptibles d'entraver notre digestion.

Ainsi, par exemple, M. Contamine (le patron de F.r. 3) a-t-il refusé de commanditer comme convenu le film de Yannick Bellon, « l'Amour violé ». Peut-être a-t-il bien fait, peut-être certaines scènes nous traumatiseraient-elles, ou nous encourageraient-elles au voyeurisme, ou susciteraient-elles des vocations de violeurs... comment le savoir ? En regardant (le 18 janvier, à 22 h 30, sur F.r. 3) l'excellente émission d'Anne Andreu Objectif cinéma. En une dizaine de minutes (extraites d'un enregistrement de plus d'une heure qui aurait mérité la diffusion), elle pose le problème de la censure à la télé, elle nous invite, elle nous contraint à réfléchir en connaissance de cause.

Dans une maison de la culture de Bobigny, elle a réuni de jeunes Nord-Africains, leur a projeté le film de Yannick Bellon et a recueilli leurs témoignages. Pourquoi des Nord-Africains ? Parce qu'ils incarnent, pour l'opinion publique, des violeurs en puissance. Mais cette peur qu'ils inspirent, elle les habite aussi. Conscients de n'échapper au rôle de suspect que pour tomber dans celui de bouc émissaire, ils vivent sous une menace permanente, aux aguets, un peu comme une fille qu'un homme suit dans la rue. Leur vulnérabilité offre une cible idéale à toutes les attaques, toutes les humiliations.

La violence de leurs réactions au cours du film (l'un d'eux dut quitter la salle pour vomir) prouve qu'ils s'identifient à la victime ; solidarité qui les pousse à réclamer pour « l'Amour violé » la plus large diffusion possible. Et une jeune femme qui est « passée par-là » affirme à son tour : « Oui, il faut révéler la vérité, si laide soit-elle. Les gens ne peuvent pas, ne veulent pas s'imaginer ce que c'est. »

Le magazine d'Anne Andreu, réalisé par Patrick Camus avec des moyens dérisoires, comporte trois autres sujets qui tous projettent sur le cinéma un regard neuf. Certes, ils se bousculent quelque peu dans la demi-heure qu'on leur a chichement accordée. Mais qui se plaindrait d'un excès de richesses ? Qui ne souhaiterait voir ces marginaux remplacer les feuilletons à bout de souffle ?

Cela dépend de M. Contamine — et de vous, téléspectateurs. Voulez-vous qu'on vous traite en adultes ?

GABRIELLE ROLIN

Y a d'l'abus !

On sait que c'est grâce à une avance de T.f. 1 que « la Rose et le chou-fleur » fut montée au théâtre, permettant à Danièle Gilbert d'essuyer les feux de la rampe. Las ! la critique unanime a traité ce chou-fleur de navet, au point que T.f. 1 renonce à la projection prévue. Mais cette chaîne, la pauvre, a déjà payé... et ce n'est pas la chère Danièle qui la remboursera.

Pleurant le départ de Lazare Carnot dont il célébra les exploits (F.r. 3, le 7 janvier), Michel Debré soupire : « La vertu s'en va et, avec Talleyrand, la malhonnêteté arrive. » Voilà qui n'est guère aimable pour Michel Poniatowski, chantre attitré de Talleyrand.

Lors de leur passage à Bayeux, Giscard d'Estaing a dit au président Carter : « C'est ici que le général de Gaulle a jeté la base de la constitution de notre république dont je tiens la barre » (T.f. 1, le 5 janvier). Jimmy n'a saisi que le nom du Premier ministre et s'est étonné de le voir ainsi féminisé.

M. Barre cependant, convié au Forum de « l'Expansion » (T.f. 1 le 5 janvier), a révélé l'étendue de ses connaissances en matière de presse. « Je ne réussis pas à l'heure actuelle, a-t-il avoué, à faire la nuance entre « l'Unité » et « l'Humanité »!... » Qu'il nous lise : il a beaucoup, beaucoup de choses à apprendre !

Interrogé sur l'avenir de la France, notre Premier ministre considère qu'il dépend de la volonté de Dieu, du fait du prince et du choix du peuple français ». Encore heureux qu'il mentionne ledit peuple en troisième position !

LE NATIONAL-STALINISME

Sous le titre « Echec au roi », Maurice Duverger publie cette semaine, chez Albin Michel, un nouvel ouvrage de politologie écrit à partir d'une enquête sur le fonctionnement des institutions dans sept pays qui, comme la France d'aujourd'hui, connaissent une dualité entre un Président de la République élu au suffrage universel et disposant de larges pouvoirs et un chef de gouvernement responsable devant le Parlement. Il conclut par une prospective qui l'amène à prendre en compte certaines données actuelles de la vie politique française et notamment le comportement du Parti communiste. C'est ce passage que Maurice Duverger nous a autorisés à publier en « bonnes feuilles »

PAR MAURICE DUVERGER

Le tournant de l'automne 1977 paraît aussi fondamental que ceux de 1935, où les communistes se lancèrent dans le Front populaire, de 1939 où ils approuvèrent le pacte germano-soviétique, de 1947 où ils s'enfermèrent dans un ghetto après avoir mobilisé leurs trente mille cadres pour des séances d'explication, comme ils ne l'ont plus jamais fait jusqu'en octobre dernier. La droite dit qu'ils viennent de suivre une fois encore les directives de l'U.r.s.s., comme ils les avaient effectivement suivies dans les trois tournants antérieurs. Elle méconnaît les rapports actuels du parti communiste français avec Moscou, qui ressemblent un peu à ceux de nos évêques avec Rome depuis le Concile. Les Russes n'ont plus les moyens de contraindre le P.c.f. à l'obéissance, pas plus que le Vatican d'y contraindre l'Eglise de France. Ils peuvent seulement essayer de convaincre. Ils sont écoutés dans la mesure où leurs propos sont conformes à la doctrine, qui reste celle de tous les partis communistes en la matière, qu'ils appellent « internationalisme prolétarien ».

Qui pourrait soupçonner les communistes français de n'être pas attachés à leur nation, quand ils ont donné tant de preuves du contraire entre 1941 et 1945? Qui pourrait oublier l'admirable confession d'Aragon : « Mon parti m'a rendu ma patrie » ? Cela n'empêche pas que tous les communistes, comme tous les chrétiens, ne se bornent pas à regarder à l'intérieur des frontières de leur pays. Ils les situent dans la perspective du monde, où elles ne tiennent qu'une petite place. Les intérêts des travailleurs français, comme ceux des catholiques français, ne peuvent être séparés des intérêts de leurs homologues sur toute la planète. Si Rome disparaissait, l'influence de son Eglise serait fortement entamée, voire presque anéantie. Si l'U.r.s.s. et le bloc de l'Est s'effondraient, l'avenir du communisme serait très menacé. Cela justifie qu'on sacrifie parfois les intérêts nationaux à ceux d'une vision universelle. La grandeur de l'internationalisme est de plier les égoïsmes de chaque pays devant le progrès de l'humanité.

Un tel souci a peut-être sa part dans la nouvelle stratégie du parti communiste. Mais cela relève seulement de l'hypothèse. Pourquoi ne pas lire les dirigeants du parti, les écouter, tout simplement? Une fois balayées les propagandes, on découvre de-ci de-là des propos significatifs. Le 20 mars 1975, Georges Marchais déclarait : « Il ne faut pas que se crée à gauche un rapport de forces qui permettrait aux socialistes de se passer de nous. » On pensait à cette petite phrase en évoquant quelques mois plus tard la perspective où le parti de François Mitterrand atteindrait 30 % de suffrages en mars 1978, et celui de Georges Marchais 20 %. « Dans une situation de ce genre, écrivions-nous, le P.c.f. accepterait-il de jouer à fond le jeu du programme commun : un tel jeu qui risquerait de renforcer encore la prédominance des socialistes? Telle est la question (1). »

La réponse est arrivée le 23 septembre 1977. Une réponse négative, dont la forme est plus significative encore que le fond. En quinze jours, le parti communiste a perdu l'image libérale qu'il avait lentement esquissée après 1972. Ses leaders ont retrouvé sans peine le style des années terribles. Le procès de François Mitterrand a été mené comme ceux de Moscou, à cela près que l'accusé n'était pas sous l'emprise de ses accusateurs et ne redoutait pas le « citoyen procureur », comme disait Boukharine. Les textes ont été sollicités, triturés, retournés, afin de leur faire dire le contraire de leur sens.

Pour convaincre les militants et les masses, le rouleau compresseur s'est ébranlé de nouveau. Il avance, broyant tout sur son passage. Pilonnage par les médias, tracts, numéros spéciaux de « l'Humanité », discussions dans la rue et sur les lieux de travail, explications dans les cellules, délégations au siège du parti socialiste, meetings populaires, assemblées non-stop, mobilisation de la C.G.T. dans les entreprises : la machine fonctionne toujours à la perfection. Elle lamine inlassablement les cerveaux et les cœurs. Peu à peu, elle va persuader que le parti socialiste s'apprête à trahir, qu'il a déjà commencé, qu'il finira par soutenir M. Giscard d'Estaing, que le parti communiste reste le seul défenseur de « notre peuple », des « travailleurs », de la France, de la démocratie, de la liberté. Il est la voie, la vérité, la vie. Tout ce qu'il dit est juste et bon. Tout ce que disent les autres est faux et mauvais. En observant cette prodigieuse entreprise, on comprend que notre XXe siècle est le siècle des organisations, et que celle-ci atteint un niveau de perfection presque inégalable. Son terrorisme intellectuel ne doit pas faire oublier l'admirable dévouement de ses militants, leur foi, leur dynamisme, leur sincérité, la place qu'ils tiennent au martyrologe des victimes du fascisme.

Il ne doit pas faire oublier que beaucoup souhaitent vraiment rompre avec la dictature, développer le pluralisme, construire un socialisme démocratique. Cela suppose une transformation radicale de la structure et de l'idéologie de leur parti. Tant qu'une organisation demeure monolithique et totalitaire, tant qu'elle prétend détenir la vérité « scientifique » dans un domaine où la science est sûre de si peu de choses, elle engendre naturellement la répression et le dogmatisme. Mais l'expérience montre que des appareils de cette nature peuvent se modifier lentement, au fur et à mesure que se développent des échanges avec un environnement différent. L'Eglise de l'Inquisition et du Syllabus est devenue l'Eglise du Concile par un long enracinement dans les sociétés libérales. La pratique de l'union de la gauche poussait le parti communiste vers une évolution de ce genre, qui l'aurait bouleversé de fond en comble, peu à peu. En cinq ans, il avait déjà réalisé quelques progrès. Le brusque recul de 1977 ne traduit-il pas l'angoisse devant la perspective d'une mutation si radicale? Exprime-t-il une crise d'identité?

Le contenu de la nouvelle stratégie communiste est plus clair que ses motivations. Elle se caractérise par une dissociation d'un type nouveau entre le comportement du parti en France et son attitude à l'égard des pays de l'Est. Pendant un demi-siècle, le P.c.f. a pratiqué l'admiration inconditionnelle de l'U.r.s.s., présentée comme un modèle de socialisme et de démocratie. Avant 1935, de 1939 à 1941, après 1947, cette position internationale s'accompagnait d'une ligne dure en politique intérieure. Au début des années 70, le parti a changé sur les deux plans à la fois, prenant quelques distances par rapport aux dictatures soviétiques en même temps qu'il entrait dans une alliance électorale et gouvernementale avec les socialistes, et qu'il assouplissait légèrement ses structures et sa doctrine.

Il a connu déjà deux périodes de divergences entre ses rapports avec les régimes de l'Est et sa politique dans l'Hexagone : de 1935 à 1939 et de 1941 à 1947. Alors, l'obéissance inconditionnelle à Moscou a coïncidé avec une ouverture vers la gauche et vers



d'autres partis démocratiques (libéraux, catholiques, patriotes) qui conduisait à un jeu réformiste. Toutes proportions gardées, cela ressemblait à la position qu'on reprochait aux Etats-Unis avant le président Carter, lesquels combinaient la démocratie intérieure et une sorte de « fascisme extérieur » consistant à soutenir des dictatures dans beaucoup de pays étrangers. A l'automne de 1977, le parti communiste français s'est engagé dans des voies exactement inverses. Au moment même où il emploie contre le parti socialiste les techniques des procès de Moscou, il proteste avec force contre celles des procès de Prague. Pendant qu'il reprend les attaques contre les « social-traîtres » dans un style rétro, il continue soigneusement à se démarquer par rapport à l'Union soviétique et aux démocraties populaires.

On pourrait qualifier de « national-stalinisme » cette nouvelle stratégie, qui fait coïncider un monolithisme intérieur et un relatif libéralisme extérieur. Ce dernier demeure limité, puisque le P.c.f. considère toujours que le régime de l'U.r.s.s. n'est pas une dictature (2). Il continue malgré tout à dénoncer certaines atteintes à la liberté dans les pays de l'Est, et à proclamer que leur modèle de socialisme ne doit pas être appliqué en France bien que lui-même s'en inspire. Cette démocratie à usage externe est très avantageuse. En dénonçant une oppression trop voyante pour être niée, on donne l'impression de rompre avec elle et l'on masque mieux qu'on y revient soi-même. Machiavel eût apprécié qu'on s'indigne des juges de Tchécoslovaquie pendant qu'on transpose leurs procédures en France, avec moins d'efficacité parce qu'on n'a pas les moyens d'aller jusqu'au bout.

Ceux que le parti communiste peut employer dans notre régime libéral lui ont tout de même permis de faire croire voici vingt-cinq ans que Staline était un vrai démocrate et Lyssenko un génie scientifique. Quand on sait que des biologistes éminents ont été convaincus par la seconde affirmation et de grand esprits par la première, on se demande comment de simples citoyens pourront n'être pas persuadés que François Mitterrand est un traître. On va pouvoir vérifier dans les mois qui viennent la valeur du postulat qui fonde la démocratie : que les peuples ont du bon sens et qu'ils finissent par reconnaître le tintement de la fausse monnaie ; que les militants aussi parviennent à percevoir la vérité des faits sous le masque des vérités de parti.

Les dirigeants communistes ont déjà réussi à se persuader eux-mêmes , en tout cas. Ils n'acceptent pas les interprétations qu'on donne de leur nouvelle stratégie. Ils les tiennent pour des caricatures. Ils sont probablement sincères. L'accoutumance au comportement autoritaire les empêche de le percevoir comme tel et d'en mesurer les effets sur ceux qui n'appartiennent pas au parti. Rien n'est plus exemplaire à cet égard que l'étonnante représentation donnée aux journalistes le 10 novembre 1977, place du Colonel-Fabien, où le comité central a siégé publiquement en leur présence. Le défilé des délégués à la tribune, le conformisme rigoureux de leurs propos, leur alignement parfait sur la nouvelle orientation décidée au sommet, le ton des orateurs, le style de la cérémonie : tout reproduisait exactement les rites des dictatures de l'Est. On se serait cru à une séance du Soviet suprême de l'U.r.s.s. Présenter cette manifestation comme un modèle de démocratie, c'est ne rien comprendre à la nature même de la démocratie.

Le retour au monolithisme rigide n'est pas l'essentiel de la nouvelle ligne communiste. Après tout, le parti n'était pas plus souple dans ses structures au temps du Front populaire et de la Résistance. Il l'a été tout juste un peu de 1972 à 1977, pendant les cinq ans de l'union de la gauche. Le trait principal du national-statinisme tient au refus d'employer réellement la voie de la démocratie pluraliste pour construire le socialisme. Le chiffrage du programme commun tel que l'ont établi les experts du P.c.f. le rend inapplicable sans que la France soit isolée des autres économies occidentales, ce qui impliquerait le développement d'un système plus ou moins contraignant. Ni les socialistes ni aucun autre parti ne peuvent accepter d'entrer dans un tel engrenage qui entraînerait vers une démocratie populaire d'un nouveau type.

(1) « Lettre ouverte aux socialistes », 1976, p. 28-29.
(2) Déclaration de Claude Poperen, membre du comité central, à Yvan Levaï au micro d'Europe 1, le 8 novembre 1977.

théâtre

au risque de vous plaire

PARIS

*** Espace Pierre-Cardin : « Cripure » de Louis Guilloux. Mise en scène de Marcel Maréchal. Du 20 janvier au 11 février.**

L'adaptation théâtrale que Louis Guilloux a faite lui-même de son roman « le Sang noir ». Cet ouvrage fut le livre de chevet de la génération du Front populaire.

*** Théâtre d'Orsay : « le Rhinocéros », d'Eugène Ionesco. Mise en scène de Jean-Louis Barrault. Depuit le 10 janvier.**

En créant cette pièce, en 1960, Barrault la résumait ainsi : « C'est les Marx Brothers chez Kafka. » Pour critiquer tous les pouvoirs qui restreignent la liberté des individus, au nom d'une quelconque idéologie.

*** Théâtre Paris-Nord : « la Princesse de Clèves ». D'après le roman de Mme de La Fayette. Mise en scène de Jaromir Knittl. Depuis le 13 décembre.**

Il y a exactement trois siècles que parut ce chef-d'œuvre de la langue française. Laurence Imbert à la scène fera-t-elle oublier Marina Vlady à l'écran ?

BANLIEUE

*** Vincennes (théâtre Daniel-Sorano) : « Roméo et Juliette » de William Shakespeare. Mise en scène de Denis Llorca. Depuis le 2 janvier.**

Un Shakespeare joué seulement par cinq femmes. « Pour affirmer le travesti comme acte théâtral vivant, nécessaire et contemporain. »

*** Gennevilliers (salle des Grésillons) : « Tambours dans la nuit », de Bertolt Brecht. Mise en scène d'Yvon Davis.**

L'insurrection de Berlin pendant l'hiver 1918-1919. Brecht y participa et écrivit sa pièce à chaud, juste après la mort de Rosa Luxemburg. Ce Brecht-là est profondément nihiliste et rimbaldien.

*** Nanterre (maison de la culture) : « Les gens déraisonnables sont en voie de disparition », de Peter Handke. Mise en scène de Claude Régy. Du 20 janvier au 17 février.**

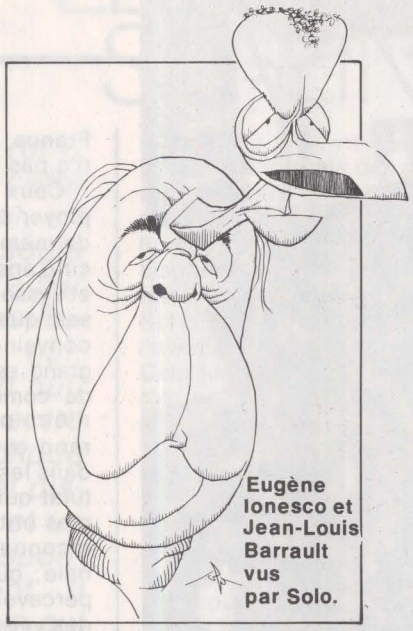

Eugène Ionesco et Jean-Louis Barrault vus par Solo.

Un théâtre poétique et volontairement trivial. Qui dérange délibérément. Qui refuse les modes dominantes. A l'affiche : Jean-Luc Bideau, Gérard Depardieu et Andréa Ferréol.

PROVINCE

*** Rennes (maison de la culture) : « Gilgamesh », de Françoise Grund. A partir du 29 janvier.**

Un mythe datant de Babylone pour interroger le destin de l'humanité au XXe siècle.

*** Toulouse (théâtre Daniel-Sorano) : « la Mouette » d'Anton Tchekhov. Mise en scène de Bruno Bayen. Du 19 janvier au 5 février.**

Le propos initial de Tchekhov, discutant de littérature, était de critiquer les mœurs théâtrales de son temps. Bayen a quelques raisons d'en faire autant : il ne sait toujours pas si le ministre daignera le reconduire dans ses fonctions de directeur du Centre dramatique national de Toulouse.

*** Metz : « Minette la Bonne Lorraine », de Jacques Kraemer. Mise en scène de l'auteur. Jusqu'au 21 janvier.**

Il y a quelques années, le Théâtre populaire de Lorraine créait « Splendeur et misère de Minette la Bonne Lorraine », une parabole comique sur les mines de fer et la sidérurgie. Les temps ont changé : la colère a remplacé le rire. Cette nouvelle version de « Minette » est plus tragique, plus colérique.

*** Amiens (maison de la culture) : « le Pain dur », de Paul Claudel. Mise en scène de Dominique Quéhec. Du 18 janvier au 18 février.**

Le très catholique et très pétainiste Claudel sut également, parfois, regarder la réalité en face, la réalité sociale. Par exemple dans cette pièce, où il dissèque l'ascension de la bourgeoisie d'argent sous la monarchie de Juillet.

*** Saint-Etienne (Salle des Mutilés) : « Frères humains » d'André de Baecque. Mise en scène de Guy Lauzin. A partir du 17 janvier.**

Notables et vagabonds. Une allégorie poétique sur le pouvoir, sur « toutes les formes de pouvoir ».

*** Villeurbanne (Théâtre national populaire) : « Martin Eden », d'après Jack London. Par le Théâtre de la Salamandre. Mise en scène de Gildas Bourdet. Jusqu'au 4 février.**

Des comédiens racontent la vie de Jack London, qui raconte la vie de Martin Eden, qui raconte sa longue marche vers la culture...

TOURNEES

*** « Grands Gestes et petits jours de Burgou, bandit limousin ». « Spectacle du collectif de création » des Tréteaux de la terre et du vent (Centre dramatique national du Limousin).**

A Châteauponsac le 13 janvier, Oradour-sur-Vayres le 15, Rochechouart le 17, Bellac le 19, Arnac-la-Poste le 20, Saint-Junien le 26, Uzerche les 27 et 28, Solignac le 29 et Limoges le 31.

*** « Lux in Tenebris », de Bertolt Brecht. Par le Théâtre de la Planchette. Mise en scène de Pierre-Etienne Heymann.**

A Longwy les 6, 7, 9, 10 et 11 janvier ; Thionville les 13 et 14 ; Aix-en-Provence les 17 et 18 ; Châteauvallon les 21 et 22 ; Avignon le 25 ; Chambéry le 27 et Vesoul le 31.



Tapisserie de Jean Lurçat

à ne pas manquer

L'année Jules Verne

Il y a cent cinquante ans naissait Jules Verne. A l'occasion de cet anniversaire, 1978 a été décrétée « année Jules Verne ». Pour les habitants d'Amiens, elle est déjà commencée : tous les enfants des écoles de la ville ont fêté Verne, ce Noël, au Cirque municipal. Le spectacle donné à cette époque, « les Merveilleux Voyages de Monsieur Jules Verne » par le Théâtre du Carquois, sera repris dans le même lieu du 4 au 19 février prochain.

A la même époque, le Musée de Picardie présentera une exposition Jules Verne. Du 15 janvier à la fin de mars, dans différents établissements de la ville, notamment la maison de la culture, c'est un cycle de cinéma qui est à l'affiche : « les Voyages de Gulliver », « l'Odyssée sous la mer », « les Naufragés de l'espace », « le Voyage fantastique », etc. Les festivités dureront, sous diverses formes, jusqu'en juin.

A Nantes, c'est en avril que s'ouvrira le musée Jules-Verne, sur la colline de Chantenay, dans un quartier qui domine le port.



Jules Verne

Chant pour les enfants du Chili

Il y a, entre autres, trente mille personnes qui n'ont pas voté pour Pinochet la semaine dernière: les trente mille enfants chiliens les plus sous-alimentés, qui sont accueillis chaque jour dans les cantines organisées par Vicariat de la Solidaridad, une organisation catholique. Pour ces jeunes Chiliens et pour des dizaines de milliers d'autres, le Secours populaire français vient de faire presser un disque intitulé : « Chant pour les enfants du Chili » (S.p.f. 77).

Michel Piccoli a réuni Georges Brassens, Julien Clerc, Jean Ferrat, Juliette Gréco, Maxime Le Forestier, Colette Magny, Yves Montand, Mouloudji, Georges Moustaki, Serge Reggiani, Francesca Solleville et Anne Sylvestre, qui interprètent chacun une chanson. Ils ne toucheront évidemment pas un centime sur la vente de ce 33 tours. Tout ira aux enfants chiliens.

Si votre disquaire n'a pas reçu « Chant pour les enfants du Chili », vous pouvez le commander directement au Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris. C.c.p. 65437 H Paris. Prix d'un disque : 48 F, port compris.

Musiciens de Prague

Dvorak le slave, on connaît ou on se l'imagine. Ses danses, sa « Symphonie du Nouveau Monde », sinon encore une ou deux œuvres ; mais, derrière ce paravent de célébrité, d'honorabilité, qui, par exemple, a écouté sa musique de chambre? Soit quatorze quatuors — pas tous étonnants, mais dont justement une bonne moitié étonnent. Le célèbre Quatuor de Prague (invité à Paris,



expositions

*** Bibliothèque nationale : Sonia et Robert Delaunay. Jusqu'au 29 janvier.**

Livres et manuscrits, recherches graphiques et estampes, dessins, peintures : les traces de toute l'activité créatrice d'un couple de peintres assez extraordinaire.

*** Montreuil (Centre des expositions) : Il était une fois la Seine-Saint-Denis. Jusqu'au 20 février.**

Une « ballade pour un million quatre cent mille habitants ». Pour un département qui n'a que dix ans d'âge, mais déjà une longue histoire.

*** Le Havre (musée des Beaux-Arts André-Malraux) : Voyage aux îles fortunées. Jusqu'au 22 janvier.**

L'appel des îles aux temps de « Paul et Virginie ». Quand les aventuriers des mers se nommaient La Pérouse, Bougainville et James Cook...

*** Rennes (maison de la culture) : Typographie-Ecriture. Du 6 au 31 janvier.**

Tableaux-poèmes, poésie visuelle, calligrammes, etc. ; ou : quand écrire et peindre se confondent...

*** Lyon (Espace lyonnais d'Art contemporain, Perrache) : Langages au féminin.**

Elles vivent toutes dans la région Rhône-Alpes. Elles peignent, elles sculptent, elles gravent et elles tissent : Nicole Algan, Paulette Bacon, Monique Baetz, Juliette Baudroit, Jacotte Bellemin, Michèle Berthet, Marie Breucq, Christine Crozat, Edna, Louise Hornung, Madeleine Lambert, Guetty Long, Andrée Philippot-Matthieu, Christiane Rossi, Françoise Thurin, etc.

*** Lille (hospice Comtesse) : Aubusson XXe siècle. Depuis le 12 janvier.**

« Etre artiste, c'est d'abord mériter le titre d'artisan » : telle était la devise de Jean Picart le Doux. Avec Jean Lurçat, il a contribué à ressusciter l'art de la tapisserie d'Aubusson. Dans leur sillage, les peintres-cartonniers sont de nouveau en nombre.

salle Gaveau, du 30 janvier au 3 février) en donne la première version intégrale, toute de passion émue et fervente (coffret Deutsche Grammophon, douze disques en souscription).

Le Quatuor Talich (tchèque également) propose, lui, une version plus humble, plus retenue, plus naïve du « Quatuor américain » (op. 96), chez Calliope (Cal.1617). Léo Janaceck, autre compositeur tchèque, est encore moins joué en France que son illustre prédécesseur. Or, il faut entendre son admirable opéra « Kata Kabanova », tiré d'un roman russe d'Ostrovski et qui date de 1919-21. Musique psychologique, réaliste, on songe aussi à Bartok, à la musique russe, à Wozzeck également.

L'extraordinaire Elizabeth Söderstrom dans le rôle de Kata, destin d'une femme qu'un pur amour conduit au suicide, n'a-t-elle pas quelque chose de la Marie du chef-d'œuvre d'Alban Berg (coffret Decca, deux disques, D.51D.2)?



télévision

VENDREDI 13 JANVIER

T.f. 1

« La Visite de la vieille dame » : Edwige Feuillère et Jean Mercure dans une inexorable pièce de Frédéric Dürrenmatt dénonçant et magnifiant la puissance de l'argent (20 h 30).

La musique est à tout le monde : ce sont les téléspectateurs qui imposent leurs goûts à l'orchestre symphonique de la Garde républicaine (22 h 50).

A. 2

« Les Bouffes parisiens » : Offenbach fonde le célèbre théâtre de ce nom avec l'aide d'une cantatrice bordelaise nommée Hortense Schneider (20 h 30).

De mort violente : Bernard Pivot a réuni partisans et adversaires de la peine capitale. Alain Peyrefitte quête des voix dans chaque camp (21 h 35).

« Huis clos » : Michel Auclair et Judith Magre plongent dans l'enfer sartrien (22 h 50).

F.r. 3

Tribune libre : le P.s.u. (19 h 40).

Espèces en péril : les parcs nationaux suffiront-ils à sauver la France défigurée par les spéculateurs ? (20 h 30).

Les Guerriers du Soleil : Jacques Soustelle retrouve ses premières amours, les Aztèques (21 h 30).

SAMEDI 14 JANVIER

T.f. 1

« Les Chevaliers aux cent huit étoiles » : feuilleton japonais, cinquième épisode (21 h 30).

A. 2

« Les Borgia ou le Sang doré » : frasques pontificales vues par Sagan (20 h 35).



Woody Allen



Charlie Chaplin



Gene Kelly vu par Solo.

Questions sans visage : Pierre Dumayet à la rencontre d'un inconnu (21 h 45).

Fr. 3

« La Belle Hélène » : Jane Rhode et Jacques Martin s'égosillent en l'honneur d'Offenbach (20 h 30).

DIMANCHE 15 JANVIER

T.f. 1

Les oiseaux constructeurs : des hirondelles qui en remontreraient à nos architectes (19 h 25).

« Tycoon » : film de Richard Wallace dans lequel l'entrepreneur John Wayne a autant de problèmes avec un tunnel qu'avec sa femme (20 h 30).

Questionnaire : Alfred Sauvy. Un vénérable polytechnicien s'interroge sur la crise (22 h).

A. 2

« Meurtre à l'hôpital » : policier américain (14 h 30).

Le Pérou : des millions d'oiseaux pour accompagner l'opéra sauvage de Frédéric Rossif (21 h 40).

F.r. 3

Histoire de France : Arthur Conte présente l'épopée du maréchal Soult (20 h 05).

« Le Tricheur à l'as de trèfle » : film tiré de faits divers réels. Que les voleurs d'œuvres d'art se méfient des faussaires ! (20 h 30).

L'Homme en question : Martin Gray, auteur du best-seller « Au nom de tous les miens » (21 h 35).

« Le Bossu de Rome » : film de Dino De Laurentis. A Rome, le résistant Gérard Blain mène « sa » guerre contre les Allemands (22 h 40).

LUNDI 16 JANVIER

T.f. 1

« Casino Royale... » : un « James Bond » extravagant, dû à six réalisateurs (dont John Huston) et interprété par une pléiade de vedettes : Orson Welles, David Niven, Ursula Andress, Woody Allen. Pour suivre : un débat sur l'électronique de demain (20 h 30).

F.r. 3

« Le Kid de Cincinnati » : Steve McQueen tente d'avoir, au poker, la peau d'Edward G. Robinson (20 h 30).

MARDI 17 JANVIER

T.f. 1

Haute-Volta : documentaire (21 h 30).

Pleine Page : magazine littéraire de Pierre Sipriot, avec Anne Philipe, Jean Guéhenno et l'économiste Pierre Goubert (22 h 20).

A. 2

Les Français et les partis politiques : Après un film présentant l'Assemblée nationale (où Robert Hersant ne siège que tous les 29 février), le rôle du député fera l'objet d'un débat entre leaders de la majorité et de l'opposition (20 h 35). Claude Estier y représentera le P.s.

F.r. 3

Tribune libre : la C.f.d.t. (19 h 40).

« Rio Bravo » : en hommage à Howard Hawks, qui sacra (en 1959) John Wayne premier shérif de l'Ouest (20 h 30).

MERCREDI 18 JANVIER

T.f. 1

« Double Détente » : dramatique de Claude-Jean Bonnardot, avec Etienne Bierry et Ginette Leclerc. Un cambrioleur et une aventurière se disputent un gros coup (20 h 30).

La famille après le mariage. Enquête sur l'évolution de la société française (22 h 10).

A. 2

Question de temps : magazine d'actualité... imprévisible comme elle (20 h 30).

La route : Paris-Téhéran, l'axe le plus meurtrier du monde, avec un 40 tonnes (21 h 40).

F.r. 3

« Maldonne pour un espion » : film d'Anthony Mann. Un agent double qui décime l'Intelligence Service est chargé de se liquider lui-même ! (20 h 30).

Objectif cinéma. Une émission d'Anne Andreu, qui sort courageusement des sentiers battus (22 h 30).

JEUDI 19 JANVIER

T.f. 1

« La Filière » : feuilleton de Gilles Perrault. Pour fuir la Gestapo, rien ne vaut l'asile des Bonnes Sœurs (20 h 30).

L'événement : Michel Poniatowski s'engage dans la campagne électorale (21 h 35).

A. 2

« Chantons sous la pluie » : comédie musicale de Gene Kelly, qui fait la joie de Jimmy Carter (20 h 35).

F.r. 3

Hommage à Chaplin : « Monsieur Verdoux », ou l'art de tuer en douceur des dames mûres (20 h 30).

La droite compte sur le milliard du grand patronat.
Le parti socialiste compte sur vous.



SOUSCRIVEZ AU FONDS DE SOUTIEN "POUR LA VICTOIRE DES SOCIALISTES"

NOM _____ PRENOMS _____

ADRESSE _____

DECLARE SOUSCRIRE POUR LA SOMME DE _____

CHEQUE BANCAIRE, POSTAL, MANDAT CARTE, MANDAT LETTRE, au nom de CHARLES EMILE LOO C.C.P. 33 745 51 F LA SOURCE 7ter PLACE DU PALAIS-BOURBON 75007 PARIS.

CLUB SOCIALISTE DU LIVRE
5, rue Viollet - le - Duc
75009 PARIS
(878-29-64)

En vente :
« Le PROGRAMME COMMUN DE GOUVERNEMENT DE LA GAUCHE
Propositions socialistes pour l'actualisation ».

Prix de vente public : 10 F (chez FLAMMARION).
Au CLUB SOCIALISTE DU LIVRE : 8 F de 25 à 100 exemplaires ; 7 F au-dessus de 100 exemplaires.
Envoyez dès maintenant vos commandes.

presse-édition publicité

c'est une réalisation

Inpresogepress

209, rue d'Arras_Lille
Tél. 52.01.09

faites connaitre votre ACTION

faites connaitre votre REGION

par l'intermédiaire

DE NOTRE SOCIETE

PETITES ANNONCES

Urgent banlieue d'Annecy (Haute-Savoie) recherche :

1) rédacteur expérimenté, si possible niveau D.u.t. ou D.u.e.l., libre immédiatement, pour importantes responsabilités, services administratifs ;

2) surveillant de travaux.
Tél. : (50) 57.46.98

Ville de Pontault-Combault (20 000 habitants) recherche puéricultrice, trois années d'expérience au minimum pour direction crèche à domicile. Logement de fonction assuré. Se présenter à M. le Maire, hôtel de ville, 77340 Pontault-Combault. Tél. 028.51.26.

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. : 878.40.73
Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50
Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Robert Butheau, Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi-Backmann, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Gabrielle Rolin, Maurice Séveno, Antoine Violet.

SECRETARIAT DE REDACTION
Eugène Simongiovanni (révision), Mauricette Duchemin (maquette).

DOCUMENTATION
Véronique Néiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes - Tél. : 878.40.73
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité
Cadet Photocomposition, 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C., 76190 Yvetot.

CHAMPAGNE
BARON FUENTE
Vigneron
21, av. F.-Drouet
02310 Charly-sur-Marne
19 à 23 F T.T.C. départ
Prix pour comités et collectivités
Tarif sur demande tél. : (23) 82.01.97.



29F
TTC

400 000 familles interrogées. Plus de 40 Tables Rondes organisées dans 38 villes par les Caisses d'Epargne "Ecureuil". Une recherche sans précédent pour écouter la France profonde. Très souvent une France surprenante, neuve, originale, inattendue.

Editions Albin Michel

La victoire en votant

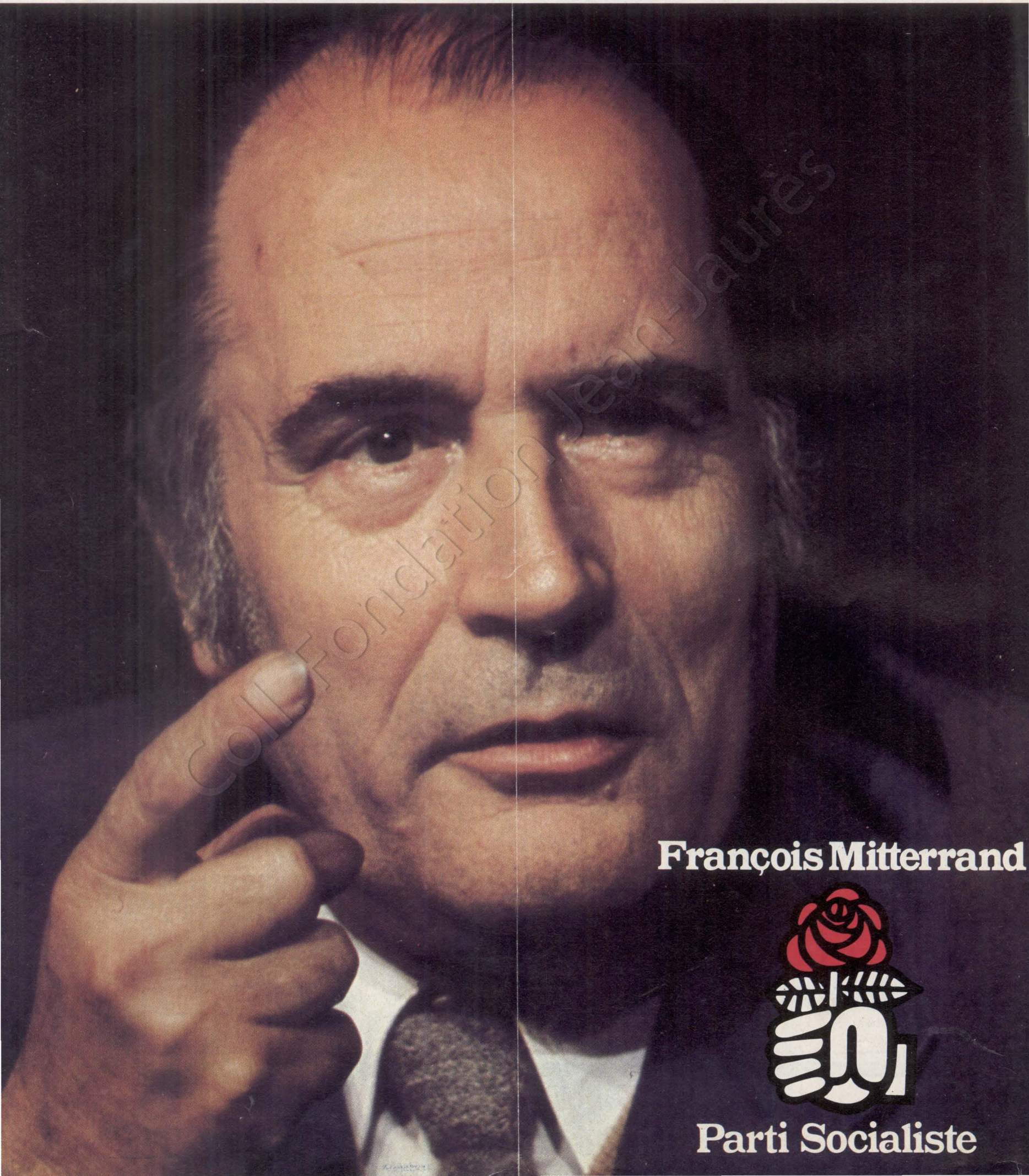

François Mitterrand

Parti Socialiste

Fondation Jean-Jaurès